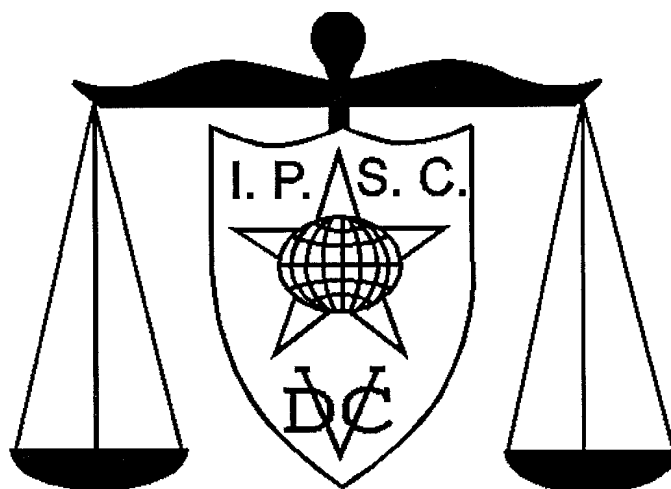




INTERNATIONAL PRACTICAL SHOOTING CONFEDERATION

HANDGUN COMPETITION RULES

JANUARY 2006 EDITION

VERSION ANGLAIS/FRANCAIS
Mise à jour : Novembre 2005

International Practical Shooting Confederation
PO Box 972, Oakville, Ontario,
Canada L6J 9Z9

Tel: +1 905 849 6960 Fax: +1 905 842 4323
Email: rules@ipsc.org Web: www.ipsc.org

TABLE OF CONTENTS / TABLE DES MATIERES

CHAPTER 1 / CHAPITRE 1 – Course Design / Conception des Epreuves

	Page No.
1.1 General Principles / Principes Généraux	1 / 2
1.1.1 Safety / Sécurité	1 / 2
1.1.2 Quality / Qualité	1 / 2
1.1.3 Balance / Equilibre	1 / 2
1.1.4 Diversity / Diversité	1 / 2
1.1.5 Freestyle / Style Libre	1 / 2
1.1.6 Difficulty / Difficulté	1 / 2
1.1.7 Challenge / Défis	1 / 2
1.2 Types of Courses / Types d'Epreuves	1 / 2
1.2.1 General Courses of Fire / Epreuves Générales	1 / 2
1.2.2 Special Courses of Fire / Epreuves Spéciales	3 / 4
1.2.3 Supplementary Courses of Fire / Epreuves Complémentaires	3 / 4
1.3 IPSC Sanctioning / Agrément IPSC	3 / 4

CHAPTER 2 / CHAPITRE 2 – Course Construction and Modification / Construction des Epreuves

2.1 General Regulations / Règles Générales	5 / 6
2.1.1 Physical Construction / Construction Physique	5 / 6
2.1.2 Safe Angles of Fire / Angles de Tir Sécurisés	5 / 6
2.1.3 Minimum Distances / Distances Minimale de Sécurité	5 / 6
2.1.4 Target Locations / Emplacements des Cibles	5 / 6
2.1.5 Range Surface / Surface des Stands	5 / 6
2.1.6 Obstacles / Obstacles	5 / 6
2.1.7 Common Firing Lines / Lignes de Tir Commune	5 / 6
2.1.8 Target Placement / Placement des Cibles	5 / 6
2.1.9 Berms / Buttes de tir	7 / 8
2.2 Course Construction Criteria / Critères de Construction des Epreuves	7 / 8
2.2.1 Charge Lines and Fault Lines / Lignes de Charges et Lignes de Faute	7 / 8
2.2.2 Obstacles / Barrières à Escalader	7 / 8
2.2.3 Barriers / Barrières	7 / 8
2.2.4 Tunnels / Tunnels	7 / 8
2.2.5 "Cooper" Tunnels / Tunnels "Cooper"	7 / 8
2.2.6 Stage Props / Supports du Match	7 / 8
2.3 Modifications to Course Construction / Modifications de la Construction d'une Epreuve	9 / 10
2.4 Safety Areas / Les Zones de Sécurité	9 / 10
2.5 Vendor Areas / Les Zones des Exposants	9 & 11 / 10 & 12
2.6 Unloading / Loading Station / Emplacement de Déchargement / Chargement	11 / 12

CHAPTER 3 / CHAPITRE 3 – Course Information / Information sur l'Epreuve

3.1 General Regulations / Règlements Généraux	13 / 14
3.1.1 Published Courses of Fire / Epreuves Publiées	13 / 14
3.1.2 Non-Published Courses of Fire / Epreuves Non-Publiées	13 / 14
3.2 Written Stage Briefings / Les Briefings Ecrits des Epreuves	13 / 14
3.3 Local, Regional and National Rules / Règles Locales, Régionales et Nationales	13 / 14

CHAPTER 4 / CHAPITRE 4 – Range Equipment / Equipement du Stand

4.1 Targets – General Principles / Cibles – Principes Généraux	15 / 16
4.2 IPSC Approved Targets – Paper / Les Cibles Agréées IPSC - Papier	15 / 16
4.3 IPSC Approved Targets – Metal / Les Cibles Agréées IPSC - Métalliques	17 / 18
4.4 Frangible Targets / Les Cibles Cassables	17 / 18
4.5 Rearrangement of Range Equipment or Surface / Réarrangement de l'Equipement du Stand ou de sa Surface	17 / 18
4.6 Range Equipment Failure and other issues / Défaut d'Equipement du Stand et Autres Possibilités	17 / 18

CHAPTER 5 / CHAPITRE 5 – Competitor Equipment / Equipement du Compétiteur

5.1	Handguns / Les Armes.....	19 / 20
5.2	Holsters and Other Competitor Equipment / Holster et Autres Equipements.....	19&21 / 20&22
5.3	Appropriate Dress / Tenue Vestimentaire Appropriate.....	21 / 22
5.4	Eye and Ear Protection / Protections Visuelles et Auditives.....	21&23 / 22&24
5.5	Ammunition and Related Equipment / Munitions et Equipements en Rapport.....	23 / 24
5.6	Chronograph and Power Factors / Chronographe et Facteur de Puissance.....	23&25 / 24&26
5.7	Malfunctions – Competitor’s Equipment / Mauvais Fonctionnements – Equipement du Compétiteur...	27 / 28
5.8	Official Match Ammunition / Munition Officielle du Match.....	27&29 / 28&30

CHAPTER 6 / CHAPITRE 6 – Match Structure / Structure d’un Match

6.1	General Principles / Principes Généraux.....	31 / 32
6.1.1	String / Passe.....	31 / 32
6.1.2	Standard Exercises / Exercices Standards.....	31 / 32
6.1.3	Stage / Epreuve.....	31 / 32
6.1.4	Match / Match.....	31 / 32
6.1.5	Tournament / Tournoi.....	31 / 32
6.1.6	League / Sélections.....	31 / 32
6.1.7	Shoot-Off / Shoot-Off.....	31 / 32
6.2	Match Divisions / Divisions d’un Match.....	31&33 / 32&34
6.3	Match Categories / Catégories d’un Match.....	33 / 34
6.4	Regional Teams / Equipes Nationales.....	33 / 34
6.5	Competitor Status and Credentials / Status des Compétiteurs et Justificatifs.....	33&35 / 34&36
6.6	Competitor Scheduling and Squadding / Horaires et Squadding du Compétiteur.....	35 / 36
6.7	International Classification System (“ICS”) / Système de Classement International (“ICS”).....	35 / 36

CHAPTER 7 / CHAPITRE 7 – Match Management / Gestion du Match

7.1	Match Officials / Les Officiels d’un Match.....	37 / 38
7.1.1	Range Officer / Arbitres.....	37 / 38
7.1.2	Chief Range Officer.....	37 / 38
7.1.3	Stats Officer.....	37 / 38
7.1.4	Quartermaster / Intendant.....	37 / 38
7.1.5	Range Master.....	37 / 38
7.1.6	Match Director.....	37 / 38
7.2	Discipline of Match Officials / Discipline des Officiels du Match.....	37 / 38
7.3	Appointment of Officials / La nomination des Officiels.....	37 / 38

CHAPTER 8 / CHAPITRE 8 – The Course of Fire / L’Epreuve

8.1	Handgun Ready Conditions / L’Arme en Condition Prête.....	39 / 40
8.2	Competitor Ready Condition / Le Compétiteur en Condition Prêt.....	39&41 / 40&42
8.3	Range Communication / Communication sur le Stand.....	41 / 42
8.3.1	“Load And Make Ready”.....	41 / 42
8.3.2	“Are You Ready”.....	41 / 42
8.3.3	“Standby”.....	41 / 42
8.3.4	“Start Signal”.....	41 / 42
8.3.5	“Stop”.....	41 / 42
8.3.6	“If You Are Finished, Unload And Show Clear”.....	41 / 42
8.3.7	“If Clear, Hammer Down, Holster”.....	41 / 42
8.3.8	“Range is Clear”.....	41 / 42
8.4	Loading, Reloading or Unloading During a Course of Fire / Chargement, Rechargement ou Déchargement Pendant une Epreuve.....	43 / 44
8.5	Movement / Mouvement.....	43 / 44
8.6	Assistance or Interference / Assistance et Intervention.....	43 / 44
8.7	Sight Pictures and Range Inspection / Prise de visée et Reconnaissance de l’Epreuve.....	43 / 44

CHAPTER 9 / CHAPITRE 9 – Scoring / Etablissement du Résultat

9.1	General Regulations / Règlements Généraux	45 / 46
9.1.1	Approaching Targets / Approcher des Cibles.....	45 / 46
9.1.2	Touching Targets / Toucher les Cibles.....	45 / 46
9.1.3	Prematurely Patched Targets / Cibles Bouchées Prématurément.....	45 / 46
9.1.4	Unrestored Targets / Cibles Non Remises en Etat.....	45 / 46
9.1.5	Impenetrable / Impénétrables.....	45 / 46
9.1.6	Hard Cover.....	45 / 46
9.1.7	Target sticks / Tasseaux de cible.....	45 / 46
9.2	Scoring Methods / Méthodes d'Etablissement du Résultat	47 / 48
9.3	Scoring Ties / Egalité des Résultats	47 / 48
9.4	Scoring and Penalty Values / Valeurs des Points et Pénalités	47&49 / 48&50
9.5	Scoring Policy / Ligne de Conduite pour l'Etablissement du Résultat	49 / 50
9.6	Score Verification and Challenge / Vérification du Résultat et Contestations	51 / 52
9.7	Score Sheets / Les Feuilles de Résultat	51&53 / 52&54
9.8	Scoring Responsibility / Responsabilité dans l'Etablissement du Résultat	53 / 54
9.9	Scoring of Moving Targets / Etablissement du Résultat sur des Cibles Mouvantes	53 / 54
9.10	Official Time / Temps Officiel	53 / 54
9.11	Scoring Programs / Programme de Résultat	53 / 54

CHAPTER 10 / CHAPITRE 10 – Penalties / Pénalités

10.1	Procedural Penalties – General Regulations	55
	Les Pénalités pour Faute de Procédure – Règles Générales.....	56
10.2	Procedural Penalties – Specific Examples	55 & 57
	Les Pénalités pour Faute de Procédure – Exemples Spécifiques.....	56 & 58
10.3	Match Disqualification – General Regulations	57
	Disqualification du Match – Règlements Généraux.....	58
10.4	Match Disqualification – Accidental Discharge	57 & 59
	Disqualification du Match – Décharge Accidentelle.....	58 & 60
10.5	Match Disqualification – Unsafe Gun Handling	59 & 61
	Disqualification du Match – Manipulation d'Arme Dangereuse.....	60 & 62
10.6	Match Disqualification – Unsportsmanlike Conduct	61
	Disqualification du Match – Conduite Antisportive.....	62
10.7	Match Disqualification – Prohibited Substances	61
	Disqualification du Match – Substances Prohibées.....	62

CHAPTER 11 / CHAPITRE 11 – Arbitrations and Interpretation of Rules / Arbitrage et Interprétation des Règles

11.1	General Principles / Principes Généraux	63 / 64
11.1.1	Administration / Administration.....	63 / 64
11.1.2	Access / Accès.....	63 / 64
11.1.3	Appeals / Appels.....	63 / 64
11.1.4	Appeal to Committee / Appel au Comité d'Arbitrage.....	63 / 64
11.1.5	Retain Evidence / Conservation des Preuves.....	63 / 64
11.1.6	Preparing the Appeal / Préparation de la contestation.....	63 / 64
11.1.7	Match Official's Duty / Travail des Officiels du Match.....	63 / 64
11.1.8	Match Director's Duty / Travail du Match Directeur.....	63 / 64
11.1.9	Arbitration Committee Duty / Travail du Comité d'Arbitrage.....	63 / 64
11.2	Composition of Committee / Composition du Comité	63 / 64
11.2.1	Level III and higher matches / Matches de Niveau III ou Plus.....	63 / 64
11.2.2	Level I and Level II matches / Matches de Niveau I et II.....	63 / 64
11.3	Time Limits and Sequences / Limite de Temps et Déroulement	65 / 66
11.3.1	Time Limit for Arbitration Request / Limite de Temps pour la Demande de Jugement en Comité.....	65 / 66
11.3.2	Decision Time Limit / Limite de Temps pour la Décision.....	65 / 66
11.4	Fees / Caution	65 / 66
11.4.1	Amount / Montant.....	65 / 66
11.4.2	Disbursement / Déboursement.....	65 / 66
11.5	Rules of Procedure / Règles de Procédure	65 / 66
11.5.1	Committee's Duty and Procedure / Travail du Comité et Procédure.....	65 / 66
11.5.2	Submissions / Protestations Soumises.....	65 / 66
11.5.3	Hearing / Audition.....	65 / 66

11.5.4	Witnesses / Témoins.....	65 / 66
11.5.5	Questions / Questions.....	65 / 66
11.5.6	Opinions / Opinions.....	65 / 66
11.5.7	View Area / Endroit à Voir.....	65 / 66
11.5.8	Undue Influence / Abus d’Influence.....	65 / 66
11.5.9	Deliberation / Délibération.....	65 / 66
11.6	Verdict and Subsequent Action / Verdict et Action Postérieure.....	65 / 66
11.6.1	Committee Decision / Décision du Comité.....	65 / 66
11.6.2	Implement Decision / Avis de Décision.....	65 / 66
11.6.3	Decision is Final / La Décision est Irrévocable.....	65 / 66
11.6.4	Minutes / Procès Verbal.....	67 / 68
11.7	Third Party Appeals / Contestation d’une Tierce Personne.....	67 / 68
11.8	Interpretation of Rules / Interprétation de Règles.....	67 / 68

CHAPTER 12 / CHAPITRE 12 – Miscellaneous Matters / Matières Diverses

12.1	Appendices / Les Appendices.....	69 / 70
12.2	Language / Le Langage.....	69 / 70
12.3	Disclaimers / Non Responsabilité.....	69 / 70
12.4	Gender / Le Genre.....	69 / 70
12.5	Glossary / Glossaire.....	69&71 / 70&72
12.6	Measurements / Mesures.....	71 / 72

Appendix A1 / Appendice A1 – IPSC Match Levels / Niveau des Matches IPSC

Appendix A2 / Appendice A2 – IPSC Recognition / Agrément IPSC

Appendix B1 / Appendice B1 – Target Presentation / Présentation des Cibles

Appendix B2 / Appendice B2 – IPSC Classic Target / Cible Classic IPSC

Appendix B3 / Appendice B3 – IPSC Metric Target / Non Applicable en France

Appendix C1 / Appendice C1 – Calibration of IPSC Poppers / Réglage des Poppers IPSC

Appendix C2 / Appendice C2 – IPSC Popper Calibration Zones / Zones de Réglage du Popper IPSC

Appendix C3 / Appendice C3 – IPSC Metal Plates / Gongs Métalliques IPSC

Appendix D1 / Appendice D1 – Open Division

Appendix D2 / Appendice D2 – Standard Division

Appendix D3 / Appendice D3 – Modified Division

Appendix D4 / Appendice D4 – Production Division

Appendix D5 / Appendice D5 – Revolver Standard Division

Appendix E1 / Appendice E1 – “J” Ladder for 16 Competitors

Appendix E2 / Appendice E2 – “J” Ladder for 8 Competitors

Appendix F1 / Appendice F1 – Magazine Measurement Procedure / Procédure de Mesure du Chargeur

Appendix F2 / Appendice F2 – Trigger Pull Testing Procedure / Procédure de Test du Poids de Détente

Appendix F3 / Appendice F3 – Diagram of Equipment Position / Dessin de la Position de l’Equipe

CHAPTER 1: Course Design

The following general principles of course design list the criteria, responsibilities and restrictions governing course designers as the architects of the sport of IPSC shooting.

1.1 General Principles

- 1.1.1 Safety – IPSC matches must be designed, constructed and conducted with due consideration to safety.
- 1.1.2 Quality – The value of an IPSC match is determined by the quality of the challenge presented in the course design. Courses of fire must be designed primarily to test a competitor's IPSC shooting skills, not their physical abilities.
- 1.1.3 Balance – Accuracy, Power and Speed are equivalent elements of IPSC shooting, and are expressed in the Latin words "Diligentia, Vis, Celeritas" ("DVC"). A properly balanced course of fire will depend largely upon the nature of the challenges presented therein, however, courses must be designed, and IPSC matches must be conducted in such a way, as to evaluate these elements equally.
- 1.1.4 Diversity – IPSC shooting challenges are diverse. While it is not necessary to construct new courses for each match, no single course of fire must be repeated to allow its use to be considered a definitive measure of IPSC shooting skills.
- 1.1.5 Freestyle – IPSC matches are freestyle. Competitors must be permitted to solve the challenge presented in a freestyle manner, and to shoot targets on an "as and when visible" basis. Courses of fire must not require mandatory reloads nor dictate a shooting position or stance, except as specified below. However, conditions may be created, and barriers or other physical limitations may be constructed, to compel a competitor into shooting positions or stances.
 - 1.1.5.1 Level I and Level II matches are not required to comply strictly with the freestyle requirements or round count limitations.
 - 1.1.5.2 Standard Exercises and Classifiers may include mandatory reloads and may dictate a shooting position or stance, however, mandatory reloads must never be required in other Long Courses.
 - 1.1.5.3 Standard Exercises and Classifiers may specify shooting with the strong hand or weak hand unsupported. The specified hand must be used exclusively from the point stipulated for the remainder of the string or stage.
- 1.1.6 Difficulty – IPSC matches present varied degrees of difficulty. No shooting challenge or time limit may be appealed as being prohibitive. This does not apply to non-shooting challenges, which should reasonably allow for differences in competitor's height and physical build.
- 1.1.7 Challenge – IPSC Handgun matches recognize the difficulty of using full power handguns in dynamic shooting, and must always employ a minimum caliber and power level to be attained by all competitors to reflect this challenge.

1.2 Types of Courses

IPSC matches may contain the following types of courses of fire:

- 1.2.1 General Courses of Fire:
 - 1.2.1.1 "Short Courses" must not require more than 9 rounds to complete and no more than 2 shooting locations.
 - 1.2.1.2 "Medium Courses" must not require more than 16 rounds to complete and no more than 3 shooting locations. Course design and construction must not require more than 9 scoring hits from any single location or view, nor allow a competitor to shoot all targets in the course of fire from any single location or view.
 - 1.2.1.3 "Long Courses" must not require more than 32 rounds to complete. Course design and construction must not require more than 9 scoring hits from any single location or view, nor allow a competitor to shoot all targets in the course of fire from any single location or view.
 - 1.2.1.4 The recommended balance for an IPSC match is a ratio of 3 Short Courses to 2 Medium Courses to 1 Long Course. Where possible, it is further recommended that no single COF in a match represent more than 15% of the total match points available.

CHAPITRE 1: Conception des Epreuves

Les principes généraux de conception d'épreuve qui suivent définissent les critères, responsabilités et restrictions qui gouvernent les concepteurs des épreuves en tant qu'architectes sportifs du tir IPSC.

1.1 Principes Généraux

- 1.1.1 Sécurité – Les épreuves IPSC doivent être conçues, construites et conduites en considération de la sécurité.
- 1.1.2 Qualité – La valeur d'une épreuve de tir IPSC est déterminée par la qualité du défi présenté par la conception des épreuves. Les épreuves doivent être dessinées en premier lieu pour tester l'habileté au tir des compétiteurs IPSC, et non pas leurs habiletés physiques.
- 1.1.3 Equilibre – Précision, puissance et rapidité sont des éléments équivalents du tir IPSC, et sont exprimés par les mots latins « Diligentia, Vis, Celeritas » (« DVC »). Un match convenablement équilibré dépendra largement de la nature des défis présentés en son sein, toutefois, les épreuves doivent être conçues, et les épreuves IPSC devront être conduites dans ce sens, de manière à évaluer ces éléments (DVC) de façon égale.
- 1.1.4 Diversité – Les défis du tir IPSC sont variés. Quoiqu'il ne soit pas nécessaire de construire de nouvelles épreuves pour chaque compétition, aucune ne devra être répétée de façon à permettre qu'on ne puisse considérer son utilisation comme une mesure définitive de l'habileté au tir IPSC.
- 1.1.5 Style libre – Les épreuves IPSC sont de style libre. Il sera permis aux compétiteurs de résoudre l'épreuve présentée de style libre et il leur sera toujours autorisé d'engager les cibles sur la base de « je tire dès que je vois ». Les épreuves ne doivent pas requérir de changements de chargeur obligatoires ni dicter un placement ou une position de tir, excepté pour ce qui suit. Cependant, des conditions peuvent être créées, et des barrières ou autres limitations physiques peuvent être construites, pour contraindre le compétiteur dans son attitude ou sa position de tir.
 - 1.1.5.1 Les matches de Niveau I ou II ne sont pas obligés de se conformer strictement avec les recommandations du freestyle ou de la limitation du nombre de coups.
 - 1.1.5.2 Les Exercices Standard et de Classification peuvent inclure des changements de chargeur et peuvent dicter une position ou un placement de tir, cependant, les changements de chargeur obligatoires ne doivent jamais être requis lors des longues épreuves.
 - 1.1.5.3 Les Exercices Standard et de Classification peuvent spécifier un tir avec la main forte ou faible non supportée. La main spécifiée doit l'être depuis le point stipulé pour l'équilibre de la passe ou de l'épreuve.
- 1.1.6 Difficulté – Les matches IPSC présentent des degrés de difficulté variés. Aucun défi technique de tir ou limite de temps ne doivent pouvoir être contestés comme étant prohibitifs. Ceci ne s'applique pas aux situations n'impliquant pas le tir, qui devront équitablement autoriser les différences entre compétiteurs en ce qui concerne la taille et la constitution physique.
- 1.1.7 Défis – Les matches IPSC aux armes de poing reconnaissent la difficulté d'utiliser des armes puissantes lors d'un tir dynamique, et doivent toujours employer un calibre minimum et un niveau de puissance devant être atteint par tous les compétiteurs pour résoudre ce défi.

1.2 Types d'Epreuves

Les matches IPSC peuvent contenir les différents types d'épreuves :

- 1.2.1 Épreuves générales :
 - 1.2.1.1 Les « Épreuves Courtes » (Short Courses) ne doivent pas requérir plus de neuf (9) coups et plus de deux (2) emplacements de tir.
 - 1.2.1.2 Les « Épreuves Moyennes » (Medium Courses) ne doivent pas requérir plus de seize (16) coups et plus de trois (3) emplacements de tir. Le dessin de l'épreuve et la construction ne doit pas permettre de tirer plus de neuf (9) coups depuis un emplacement de tir ou d'un point de vue quelconque, ni permettre à un compétiteur de tirer toutes les cibles d'une épreuve d'un seul emplacement ou point de vue.
 - 1.2.1.3 Les « Épreuves Longues » (Long Courses) ne doivent pas requérir plus de trente deux (32) coups pour être réalisées. Le dessin de l'épreuve et la construction ne doit pas permettre de tirer plus de neuf (9) coups depuis un emplacement de tir ou d'un point de vue quelconque, ni permettre à un compétiteur de tirer toutes les cibles d'une épreuve d'un seul emplacement ou point de vue.
 - 1.2.1.4 L'équilibre recommandé pour un match IPSC est un ratio de trois (3) Épreuves Courtes, pour deux (2) Moyennes et une (1) Longue. Quand cela est possible, il est davantage recommandé qu'une seule épreuve ne représente pas plus de 15% de la totalité des points possibles du match.

- 1.2.2 Special Courses of Fire:
 - 1.2.2.1 “Standard Exercises” must not require more than 24 rounds to complete. Component strings must not require more than 6 rounds (12 rounds if a mandatory reload is specified).
 - 1.2.2.2 Not applicable.
 - 1.2.2.3 "Classifiers" – Courses of fire published by a Regional Directorate and/or IPSC, which are available to competitors seeking a regional and/or international classification. Classifiers must be set-up in accordance with these rules and be conducted strictly in accordance with the notes and diagrams accompanying them. Results must be submitted to the publishing entity in the format required (with the applicable fees, if any), in order for them to be recognized.
- 1.2.3 Supplementary Courses of Fire:
 - 1.2.3.1 “Shoot-Off” must not require more than 9 rounds to complete and must require 1 mandatory reload.
- 1.3 IPSC Sanctioning**
 - 1.3.1 Match organizers wishing to receive IPSC sanctioning must comply with the general principles of course design and course construction as well as all other current IPSC Rules and regulations relevant to the discipline. Courses of fire that do not comply with these requirements will not be sanctioned, and must not be publicized or announced as IPSC sanctioned matches.
 - 1.3.2 The IPSC President, his delegate, or an officer of the Confederation (in that order) may withdraw IPSC sanctioning from a match. Such action may be taken at any time where, in his or their opinion, a match contravenes the purpose or spirit of the principles of course design or is in breach of any of the current IPSC Rules or is likely to bring the sport of IPSC shooting into disrepute.
 - 1.3.3 IPSC match level requirements and recommendations are specified in Appendix A1.

1.2.2 Épreuves Spéciales :

1.2.2.1 Les Exercices Standards ne doivent pas requérir plus de vingt-quatre (24) coups pour être réalisées. Les passes qui la composent ne doivent pas requérir plus de six (6) coups (douze (12) coups si un changement de chargeur obligatoire est spécifié).

1.2.2.2 Non applicable

1.2.2.3 Les « Épreuves de Classification » - Épreuves publiées par une CNS et / ou l'IPSC, qui sont disponibles pour les compétiteurs cherchant une Classification Régionale et / ou Internationale. Les épreuves de classification doivent être montées en accord avec ces règles et construites strictement en accord avec les notes et schémas qui les accompagnent. Les résultats doivent être transmis à l'entité qui les publie dans un format spécifique (avec les inscriptions qui vont de paire, s'il y en a), dans le but pour elles d'être reconnues.

1.2.3 Epreuves Complémentaires :

1.2.3.1 Les « Shoot-Off » ne doivent pas requérir plus de neuf (9) coups pour être réalisés et doivent requérir un (1) changement de chargeur obligatoire.

1.3 Agrément IPSC

1.3.1 Les organisateurs désirant recevoir l'agrément IPSC doivent se conformer aux principes généraux de conception et de construction des épreuves aussi bien qu'à toutes les autres règles IPSC de la discipline en vigueur. Les épreuves qui ne se conforment pas à ces exigences ne seront pas agréées, et ne seront pas publiées ou annoncées comme des matches ayant reçu l'agrément IPSC.

1.3.2 Le Président de l'IPSC, son délégué, ou un Officiel de la Confédération (dans cet ordre) peut retirer l'agrément IPSC d'un match. Une telle action peut être entreprise à tout moment si, suivant son ou leurs opinions, une épreuve contrevient aux intentions ou à l'esprit des principes de conception de match ou s'il est en violation avec une quelconque règle IPSC actuelle en vigueur, ou s'il est probable qu'il puisse discréditer le sport qu'est le tir IPSC.

1.3.3 Les niveaux, exigences et recommandations d'un match IPSC sont spécifiés dans l'appendice A1.

CHAPTER 2: Course Construction and Modification

The following general regulations of course construction list the criteria, responsibilities and restrictions applicable to courses of fire in IPSC matches. Course designers, host organizations and officials are governed by these regulations.

2.1 General Regulations

- 2.1.1 Physical Construction – Safety considerations in the design, physical construction, and stated requirements for any course of fire are the responsibility of the host organization subject to the approval of the Range Master. Reasonable effort must be made to prevent injury to competitors, officials and spectators during the match. Course design should prevent inadvertent unsafe actions wherever possible. Consideration must be given to the operation of any course of fire to provide suitable access for officials supervising the competitors.
- 2.1.2 Safe Angles of Fire – Courses of fire must always be constructed taking into account safe angles of fire. Consideration must be given to safe target and frame construction and the angle of any possible ricochets. Where appropriate the physical dimensions and suitability of backstops and side berms must be determined as part of the construction process.
- 2.1.3 Minimum Distances – Whenever metal targets or metal hard cover are used in a course of fire, precautions must be taken so that competitors and match officials maintain a minimum distance of 7 meters (22.96 feet) from them while they are being shot. Where possible, this should be done with physical barriers. If Charge Lines are used to limit the approach to metal targets, they must be placed at least 8 meters (26.25 feet) from the targets so that the competitor may inadvertently fault the line and still be outside the 7 meter (22.96 feet) minimum distance (see Rule 10.4.7). Care should also be taken in respect of metal props in the line of fire.
- 2.1.4 Target Locations – When a course is constructed to include target locations other than immediately downrange, organizers and officials must protect or restrict surrounding areas to which competitors, officials or spectators have access. Each competitor must be allowed to solve the competitive problem in his own way and must not be hindered by being forced to act in any manner which might cause unsafe action. Targets must be arranged so that shooting at them on an “as and when visible” basis will not cause competitors to breach safe angles of fire.
- 2.1.5 Range Surface – Where possible, the range surface must be prepared prior to the match, and be kept moderately clear of debris during the match, to provide reasonable safety for competitors and officials. Consideration should be given to the possibility of inclement weather and competitor actions. Range Officials may add gravel, sand or other materials to a deteriorated range surface at any time, and such range maintenance actions may not be appealed by competitors.
- 2.1.6 Obstacles – Natural or created obstacles in a course of fire should reasonably allow for variations in competitors' height and physical build and should be constructed to provide reasonable safety for all competitors, match officials and spectators.
- 2.1.7 Common Firing Lines – Courses of fire where multiple competitors are required to fire simultaneously from a common firing line (e.g. Standard Exercises, Shoot-Off), must provide a minimum of 1.5 meters (4.92 feet) of free space between each competitor.
- 2.1.8 Target Placement – Care must be taken with the physical placement of a paper target to prevent a “shoot through”.
 - 2.1.8.1 Target placement should be clearly marked on the target stands for target replacement and target stands should be securely fixed or their locations should be clearly marked on the range surface to ensure consistency throughout the entire match. Furthermore, target types should be specified and identified on the target frames or stands prior to the start of the match to ensure that a scoring target is not interchanged with a penalty target after the match has commenced.
 - 2.1.8.2 When paper and metal targets are used in close proximity in a course of fire, care must be taken to minimize the risk of splatter from metal targets.
 - 2.1.8.3 When IPSC Poppers are used in a course of fire, care should be taken to ensure that the location or foundation area is prepared to provide consistent operation throughout the match.
 - 2.1.8.4 Static paper targets must not be presented at an angle greater than 90 degrees from the vertical.

CHAPITRE 2: Construction des Épreuves et Modifications

Les règles générales suivantes de construction d'épreuve définissent les critères, responsabilités et restrictions applicables aux épreuves des matches IPSC. Les concepteurs, les organisations d'accueil et les officiels sont gouvernés par ces règles.

2.1 Règlements Généraux

- 2.1.1 Construction physique – Les considérations en matière de sécurité dans la conception, de construction, et des exigences établies pour toute épreuve sont de la responsabilité de l'organisation d'accueil et sujettes à l'approbation du Range Master. Tous les efforts possibles doivent être faits pour prévenir toute blessure d'un compétiteur, d'un Officiel et d'un spectateur durant le match. La conception de matches devrait prévenir toute action dangereuse autant que faire ce peut. Toute la considération possible doit être apportée pour faire en sorte que durant le déroulement des épreuves il soit fourni des accès convenables aux Arbitres supervisant les compétiteurs.
- 2.1.2 Angles de tir sécurisés – Les épreuves doivent toujours être construites en prenant en compte des angles de tir sécurisés. Toute la considération possible doit être apportée à la sécurisation des cibles, à celle de la construction globale de l'épreuve et aux angles de tir afin d'empêcher tout ricochet possible. Quand cela est opportun les dimensions physiques, les possibilités des backstops et du pourtour des épreuves doivent être déterminées comme éléments à part entière du processus de construction.
- 2.1.3 Distances minimales de sécurité – A chaque fois que des cibles métalliques tirables ou hard cover sont utilisées dans une épreuve, des précautions doivent être prises pour que les compétiteurs et les officiels du match maintiennent une distance minimum de sept (7) mètres par rapport à ces cibles lorsqu'elles sont engagées. Quand c'est possible, ce sera effectué par des barrières physiques. Si les lignes de charge sont utilisées pour limiter l'approche des cibles métalliques, elles devront être placées au moins à huit (8) mètres des cibles pour que si le compétiteur qui se met en faute sur celle-ci reste en dehors de la distance minimum de sept (7) mètres (voir Règle 10.4.7). Une attention sera également apportée pour le respect des accessoires métalliques dans la ligne de tir.
- 2.1.4 Emplacement des cibles – Lorsqu'une épreuve est construite en incluant des emplacements de cibles autres que celles étant immédiatement en direction du fond du stand, les organisateurs et arbitres doivent protéger et restreindre l'accès aux lieux alentours auxquels ont accès les compétiteurs, Arbitres ou spectateurs. Chaque compétiteur doit être autorisé à résoudre la situation que lui soumet la compétition selon son propre choix et ne doit pas être gêné en étant forcé d'agir en une quelconque façon pouvant être la cause d'une action non sûre. Les cibles doivent être positionnées pour que leur engagement sur la base de « je tire dès que je vois » n'entraîne pas les compétiteurs à enfreindre la règle des angles de tir sécurisés.
- 2.1.5 Surface des stands – Quand cela est possible, la surface des stands doit être préparée avant le match, et doit rester assez déblayée des débris pendant le match, pour apporter une sécurité raisonnable aux compétiteurs et aux Arbitres. Toute la considération possible doit être apportée à la possibilité d'une météo non clémente ou aux actions des compétiteurs. Les Arbitres du match peuvent ajouter du gravier, du sable ou tout autres matériaux sur une surface du stand détériorée à tout moment et de tels actions de maintenance du stand ne peuvent être contestées par le compétiteur.
- 2.1.6 Obstacles – Les obstacles naturels ou créés sur une épreuve devront accommoder équitablement les différences entre compétiteurs pour la taille ou la constitution physique, et doivent être construits en s'assurant que la sécurité de tous les compétiteurs, Arbitres du match et spectateurs n'est pas compromise.
- 2.1.7 Lignes de tir communes – Les épreuves où plusieurs compétiteurs sont requis de tirer simultanément depuis une ligne de tir commune (ex : Exercices Standards ou Shoot-Off), doivent permettre un espacement minimum de 1,5 mètres entre chaque compétiteur.
- 2.1.8 Placement des cibles – Une grande attention doit être apportée au placement d'une cible papier pour prévenir d'un « tir au travers ».
 - 2.1.8.1 Le placement des cibles devra être clairement marqué sur les supports pour le remplacement de cible et les supports devront être fixés de façon sûre ou leurs emplacements devront être clairement marqués sur la surface du sol pour assurer une cohérence tout au long du match. De plus, les types de cibles devront être spécifiés et identifiés sur les tasseaux ou les supports avant le début du match pour s'assurer qu'une cible tirable n'est pas intervertie avec une cible pénalisante après que le match soit commencé.
 - 2.1.8.2 Quand des cibles papier et métalliques sont utilisées de façon rapprochées durant une épreuve, une attention particulière doit être prise pour minimiser le risque d'éclaboussure de la cible métallique.
 - 2.1.8.3 Quand les Classic Poppers IPSC sont utilisés dans une épreuve, un soin devra être pris pour s'assurer que l'emplacement ou la fondation est préparée pour fournir un fonctionnement identique d'un bout à l'autre du match.
 - 2.1.8.4 Les cibles fixes ne devront pas être présentées avec un angle supérieur à 90 degré depuis la verticale.

- 2.1.9 All berms are “off limits” to all persons at all times, except when access to them is specifically permitted by a Range Officer (see Rule 10.6.1).

2.2 Course Construction Criteria

During the construction of a course of fire, a variety of physical barriers may be used to restrict competitor movement and to provide additional competitive challenges as follows:

- 2.2.1 Charge Lines and Fault Lines – Competitor movement should preferably be restricted through the use of physical barriers, however, the use of Charge and Fault Lines is permitted. Charge Lines and Fault Lines should be constructed of wooden boards or other suitable material and should rise at least 2 centimeters (0.79 inches) above ground level. This will provide both physical and visible references to competitors to prevent inadvertent faulting. Fault Lines and Charge Lines must be fixed firmly in place to ensure they remain consistent throughout the match.
- 2.2.1.1 Charge Lines are used to restrict unreasonable movement by competitors toward or away from targets.
- 2.2.1.2 Fault Lines are used to force the competitor to shoot at targets from behind physical barriers. They may be positioned at any angle extending to the rear of these barriers. Fault Lines should be a minimum of 1 meter (3.28 feet) in length and unless otherwise stated in the written stage briefing, they are deemed to extend rearwards to infinity.
- 2.2.2 Obstacles – Courses of fire may include the use of barriers or major obstacles to be surmounted by competitors. Obstacles used in this way must not exceed a height of 2 meters (6.56 feet). Obstacles over 1 meter (3.28 feet) in height must be supplied with scaling aids to assist competitors and must be constructed to provide for the competitor’s safety in the following ways:
- 2.2.2.1 Obstacles must be firmly anchored and braced to provide adequate support when in use. Wherever possible, unduly sharp or rough surfaces must be removed to reduce the possibility of injury to competitors and/or match officials.
- 2.2.2.2 The descending side of any obstacle must be clear of obstructions or natural hazards.
- 2.2.2.3 Competitors must be allowed to test such obstacles before the course of fire and should be given a short period to do so.
- 2.2.2.4 Competitors must not be required to holster their handgun before ascending these obstacles.
- 2.2.3 Barriers – Must be constructed in the following manner:
- 2.2.3.1 They must be high enough and strong enough to serve the intended purpose.
- 2.2.3.2 They should include Fault Lines projecting rearward at ground level from the side edges.
- 2.2.4 Tunnels – A tunnel that a competitor is required to enter or pass through must be constructed of suitable material and to any length. However, sufficient ports must be provided to allow match officials to safely monitor competitor action. Tunnel mouth edges must be prepared to minimize the possibility of injury to competitors and match officials. Course designers must clearly designate the entrance and exit portions of the tunnel as well as the parameters for shooting at any targets from within the tunnel (e.g. Fault Lines and Charge Lines).
- 2.2.5 “Cooper” Tunnels – Are tunnels comprised of braced uprights supporting loose overhead materials (e.g. wooden slats), which may be inadvertently dislodged by competitors (see Rule 10.2.5). These tunnels may be constructed to any height, but overhead materials must not be heavy enough to cause injury if they fall.
- 2.2.6 Stage Props – Where these items are intended to support a competitor in motion or while shooting targets, they must be constructed with the safety of the competitor and match officials as a priority. Provisions must be made to allow match officials to safely monitor and control competitor action at all times. Props must be strong enough to withstand use by all competitors

- 2.1.9 Toutes les buttes de tir sont « hors limite » pour toute personne à tout moment, excepté quand l'accès à ceux-ci est spécifiquement permis par l'Arbitre (voir la Règle 10.6.1).

2.2 Critères de Construction des Épreuves

Pendant la construction des épreuves, une grande variété de barrières et d'obstacles peuvent être utilisés pour restreindre les mouvements du compétiteur et pour amener une difficulté supplémentaire dans la compétition, comme ceux qui suivent :

- 2.2.1 Lignes de charge et lignes de faute – Les mouvements du compétiteur doivent de préférence être restreints par l'utilisation de barrières physiques, cependant, l'utilisation de lignes de charge ou de faute est permise. Les lignes de charge ou de faute devraient être construites en planches de bois ou autres matériaux qui conviendraient et devraient s'élever au moins de deux (2) centimètres au-dessus du niveau du sol. Cela apportera aux compétiteurs des références à la fois visuelles et physique pour les prévenir de toutes fautes de pied commises de façon non intentionnelle. Les lignes de faute ou de charge doivent être fermement fixées à leur place pour s'assurer qu'elles soient identiques pendant tout le match.
- 2.2.1.1 Les lignes de charge sont utilisées pour restreindre les mouvements du compétiteur vers ou dans la direction contraire aux cibles.
- 2.2.1.2 Les lignes de fautes sont utilisées pour forcer le compétiteur à engager les cibles en étant derrière des barrières physiques. Elles peuvent être positionnées dans tout prolongement d'angle à l'arrière de ses barrières. Les lignes de faute doivent avoir une longueur minimum d'un (1) mètre et, tant que dans le briefing écrit de l'épreuve rien n'est spécifié autrement, elles sont réputées s'étendre à l'infini.
- 2.2.2 Barrières à escalader – Les épreuves peuvent inclure l'utilisation de barrières ou d'obstacles majeurs à franchir par les compétiteurs. De tels obstacles utilisés dans ce but ne devront pas excéder une hauteur de deux (2) mètres. Les obstacles de plus de un (1) mètre de haut devront être équipés avec des aides d'escalade utilisable par le compétiteur pour l'assister et doivent être construits pour assurer la sécurité des compétiteurs dans les cas suivants :
- 2.2.2.1 Les obstacles doivent être fermement ancrés et fortifiés pour apporter un support adéquat lors de l'utilisation. Tout angle coupant ou surface rugueuse doit être enlevé pour prévenir une blessure d'un compétiteur et / ou d'un Arbitre du match.
- 2.2.2.2 Le côté à descendre de tout obstacle devra être dégagé de toute obstruction où risque naturel.
- 2.2.2.3 Les compétiteurs seront autorisés à tester de tels obstacles avant l'accomplissement de l'épreuve et il leur sera donné une courte période d'essais.
- 2.2.2.4 Les compétiteurs ne doivent pas être obligés de remettre au holster leur arme avant de grimper cet obstacle.
- 2.2.3 Barrières – Elles doivent être construites de la manière suivante :
- 2.2.3.1 Elles doivent être suffisamment hautes et suffisamment robustes pour servir à l'utilisation voulue.
- 2.2.3.2 Elles pourront inclure des lignes de faute éloignées vers l'arrière au niveau du sol depuis le bord des côtés.
- 2.2.4 Tunnels – Un tunnel dans lequel le compétiteur est obligé d'entrer ou de traverser doit être construit avec des matériaux convenables et de toute longueur. Cependant, des ouvertures suffisantes doivent être apportées pour permettre aux arbitres du match de contrôler en sécurité l'action du compétiteur. Les angles des bouches du tunnel doivent être préparés afin de prévenir toute blessure des compétiteurs ou des arbitres du match. Les concepteurs doivent clairement indiquer l'entrée et la sortie du tunnel aussi bien que les paramètres d'engagement de toutes cibles depuis l'intérieur du tunnel (ex : lignes de faute ou de charge).
- 2.2.5 Tunnels « Cooper » - Ce sont des tunnels comprenant des montants verticaux fortifiés supportant des matériaux supérieurs (ex : des lattes de bois libres), qui pourront être délogés par inadvertance par le compétiteur (voir Règle 10.2.5). Ces tunnels pourront être construits de n'importe quelle taille, mais les matériaux supérieurs ne devront pas être trop lourds pour ne pas occasionner de blessures en tombant.
- 2.2.6 Supports du match – Quand ces objets sont prévus pour supporter un compétiteur en mouvement ou lors du tir de cibles, ils doivent être construits avec comme priorité la sécurité du compétiteur et des arbitres du match. Des mesures préventives doivent être prises pour permettre aux Arbitres de suivre et de contrôler en sécurité l'action du compétiteur à tout moment. Les supports doivent être suffisamment solides pour résister à l'utilisation qu'en fera tout tireur.

2.3 Modifications to Course Construction

- 2.3.1 Match officials may, for any reason, modify the physical construction or stage procedure for a course of fire, provided that such changes are approved in advance by the Range Master. Any such physical changes or additions to a published course of fire should be completed before the stage begins.
- 2.3.2 All competitors must be notified of any such changes as soon as possible. As a minimum, they must be notified by the official in charge of the course of fire during the squad briefing.
- 2.3.3 If the Range Master approves any such action after the match begins he must either:
 - 2.3.3.1 Allow the course of fire to continue with the modification affecting only those competitors who have not already completed the stage. If a competitor's actions caused the change, that competitor must be required to reshoot the altered course of fire; or
 - 2.3.3.2 If possible, require all competitors to complete the course of fire as revised with all previous attempts removed from the match scores.
 - 2.3.3.3 A competitor who refuses to reshoot a course of fire, under this or any other Section, when so ordered by a Range Official, will receive a zero score for that stage, irrespective of any previous attempt.
- 2.3.4 If the Range Master (in consultation with the Match Director) determines that the physical or procedural change results in a loss of competitive equity and it is impossible for all competitors to attempt the revised stage, or if the stage has been rendered unsuitable or unworkable for any reason, that stage and all associated competitor scores must be deleted from the match.
- 2.3.5 During inclement weather, the Range Master may order that paper targets be fitted with transparent protective covers and/or overhead shelters, and this order is not subject to appeal by competitors (see Rule 6.6.1). Such items must be applied and remain fitted to all affected targets for the same period of time, until the order is rescinded by the Range Master.
- 2.3.6 If the Range Master (in consultation with the Match Director) deems that climatic or other conditions have, or are likely to, seriously affect the safety and/or conduct of a match, he may order that all shooting activities be suspended, until he issues a « resume shooting » directive.

2.4 Safety Areas

The host organization is responsible for the construction and placement of a sufficient number of Safety Areas for the match. They should be conveniently placed and easily identified with signs. Safety Areas should include a table with the safe direction and boundaries clearly shown. Safety Areas should include a suitable gun rack or racks, as they are intended for use by all IPSC disciplines, particularly during Tournaments.

- 2.4.1 Competitors are permitted to use the Safety Areas for the activities stated below provided they remain within the boundaries of the Safety Area and the firearm is pointed in a safe direction. Violations may be subject to match disqualification (see Rules 10.5.1 & 10.5.12).
 - 2.4.1.1 Casing, uncasing, and holstering unloaded firearms.
 - 2.4.1.2 Practice the mounting, drawing, "dry-firing" and re-holstering of unloaded firearms.
 - 2.4.1.3 Practice the insertion and removal of empty magazines and/or to cycle the action of a firearm.
 - 2.4.1.4 Conduct inspections, stripping, cleaning, repairs and maintenance of firearms, component parts and other accessories.
- 2.4.2 Dummy ammunition (including practice or training rounds, snap caps and empty cases), loaded magazines, loaded speed loading devices and live rounds must not be handled in a Safety Area under any circumstances (see Rule 10.5.12).

2.5 Vendor Areas

- 2.5.1 Vendors (i.e. individuals, corporations and other entities displaying or selling merchandise at an IPSC match) are solely responsible for the safe handling and security of their products, and ensuring they are displayed in a condition that must not endanger any person. It is recommended that assembled firearms be deactivated prior to being displayed.

2.3 Modifications de la Construction d'une Épreuve

- 2.3.1 Les Arbitres du match peuvent, pour n'importe quelle raison, modifier l'aspect physique ou la procédure d'une épreuve, à la condition que ces modifications soient approuvées au préalable par le Range Master. De tels changements ou ajouts à une épreuve publiée devront toujours être terminés avant que ne commence l'épreuve.
- 2.3.2 Tous les compétiteurs doivent être avertis aussi vite que possible de tout changement. Ils doivent au minimum être avertis par l'Arbitre ayant la charge de l'épreuve pendant le briefing du squad.
- 2.3.3 Si le Range Master approuve de telles modifications après que le match ait commencé, il doit au choix :
 - 2.3.3.1 Permettre à l'épreuve de continuer avec les modifications affectant seulement les compétiteurs qui ne l'ont pas encore tirée. Si c'est l'action d'un compétiteur qui est la cause des changements, ce compétiteur sera obligé de retirer l'épreuve (reshoot) qui aura changé ; ou
 - 2.3.3.2 Si possible, imposer à tous les compétiteurs de refaire l'épreuve ainsi modifiée avec l'annulation des résultats réalisés précédemment.
 - 2.3.3.3 Un compétiteur qui refuse de retirer une épreuve, dans ce cas ou pour n'importe quelle autre raison, quand il lui sera ordonné par un Arbitre, aura un résultat de zéro pour cette épreuve, indépendamment de la ou les tentatives précédentes.
- 2.3.4 Si le Range Master (en consultation avec le Match Directeur) détermine que le changement dans la construction ou la procédure de l'épreuve a pour conséquence la perte de l'équité sportive et qu'il est impossible à tous les compétiteurs de concourir sur l'épreuve modifiée, ou si celle-ci a été rendue inappropriée ou impraticable pour n'importe quelle raison, l'épreuve et tous les résultats des compétiteurs pour celle-ci seront retirés du match.
- 2.3.5 Pendant un temps non clément, le Range Master peut ordonner que les cibles papiers soient recouvertes avec une protection transparente et / ou abritées, et cet ordre n'est pas sujet à protestation par les compétiteurs (voir Règle 6.6.1). De telles protections doivent être appliquées et restent en place pour toutes les cibles affectées pour la même période, jusqu'à ce que l'ordre soit abrogé par le Range Master.
- 2.3.6 Si le Range Master (en consultation avec le Match Directeur) pense que les conditions climatiques ou toutes autres conditions ont, ou semblent avoir, sérieusement affecté la sécurité et/ou le déroulement du match, il peut ordonner de suspendre toutes les activités de tir, jusqu'à ce qu'il

2.4 Les Zones de Sécurité (Safety Areas)

L'organisation d'accueil est responsable de la construction et du placement d'un nombre suffisant de Zones de Sécurité « Safety Areas » pour le match. Elles devront être placées convenablement et aisément identifiables par une signalétique appropriée. Les Zones de Sécurité devraient inclure une table dans une direction sûre, et des limites clairement indiquées.

- 2.4.1 Il est permis aux compétiteurs d'utiliser les Zones de Sécurité comme il est prévu pour les actions définies ci dessous, à partir du moment où ils restent dans les limites de la Zone de Sécurité et que l'arme pointe dans une direction non dangereuse. La violation de cette règle pourra être sujette à une disqualification du Match. (voir Règles 10.5.1 & 10.5.12)
 - 2.4.1.1 Mettre ou enlever l'arme déchargée d'une valise et la mettre ou l'enlever du holster.
 - 2.4.1.2 Pratiquer l'assemblage, le dégainer, le tir à sec et remettre au holster son arme déchargée.
 - 2.4.1.3 Pratiquer l'insertion et l'extraction d'un chargeur vide et / ou actionner le mécanisme d'une arme à feu.
 - 2.4.1.4 Inspecter, démonter, nettoyer, réparer, maintenir en état de fonctionnement l'arme, les pièces la composant ou d'autres accessoires.
- 2.4.2 Les munitions inertes (incluant les cartouches de manipulation ou d'entraînement, « amorces avec ressort » et les douilles), les chargeurs et speed loader pour revolvers garnis de cartouches, et les munitions réelles ne devront en aucune circonstance être manipulées dans la Zone de Sécurité (voir Règle 10.5.12).

2.5 Les zones des exposants

- 2.5.1 Non applicable en France conformément à la législation.

- 2.5.2 The Range Master (in consultation with the Match Director) must clearly delineate the vendor area, and he may issue “Acceptable Practice Guidelines” to all vendors, who are responsible for their implementation in respect of their own merchandise.
- 2.5.3 Competitors may handle unloaded vendor's firearms while remaining wholly within the vendor areas, provided reasonable care is taken to ensure that the muzzle is not pointed at any person while being handled.
- 2.5.4 Competitors must not draw or re-holster their competition firearms in the vendor area (see Rule 10.5.1). Competitors seeking gunsmithing services for their competition firearms must firstly place them in a gun bag or gun case, in a designated safety area, before passing them to a vendor in the vendor area.

2.6 Unloading/Loading Station

- 2.6.1 If it is possible that some competitors arriving at a range where an IPSC match is being held may be in possession of a loaded firearm on their person (e.g. law enforcement officers etc.), match organizers should provide an Unloading/Loading Station to enable such competitors to safely unload their firearms prior to entering the range, and to safely load their firearms again on departure from the range. The Unloading/Loading Station should be conveniently located outside the entrance to the range (or outside the portion of the range allocated to the IPSC match), it should be clearly sign-marked and it should include a suitable impact zone.

2.5.2 Non applicable en France.

2.5.3 Non applicable en France conformément à la législation.

2.5.4 Les compétiteurs ne doivent pas dégainer ou rengainer leurs armes de compétition dans l'espace réservé au vendeur (voir la Règle 10.5.1). Les compétiteurs attendant après les services des armuriers pour leurs armes de compétition doivent en premier lieu les placer dans leurs sacs de tir ou d'arme, dans un endroit désigné comme une Zone de Sécurité, avant de les passer à un vendeur dans sa zone de vente.

2.6 Emplacement de Dechargement/Chargement

2.6.1 Non applicable en France

CHAPTER 3: Course Information

3.1 General Regulations

The competitor is always responsible to safely fulfil the requirements of a course of fire but can only reasonably be expected to do so after verbally or physically receiving the written stage briefing, which must adequately explain the requirements to the competitors. Course information can be broadly divided into the following types:

- 3.1.1 Published Courses of Fire – Registered competitors and/or their Regional Directorates must be provided with the same course of fire information, within the same notice period, in advance of the match. The information may be provided by physical or electronic means, or by reference to a website (also see Section 2.3).
- 3.1.2 Non-Published Course of Fire – Same as Rule 3.1.1 except that the details for the course of fire are not published beforehand. The stage instructions are provided in the written stage briefing.

3.2 Written Stage Briefings:

- 3.2.1 A written stage briefing approved by the Range Master must be posted at each course of fire prior to commencement of the match. This briefing will take precedence over any course of fire information published or otherwise communicated to competitors in advance of the match, and it must provide the following minimum information:
 - Scoring Method:
 - Targets (type & number):
 - Minimum number of rounds:
 - The handgun ready condition:
 - Start position:
 - Time starts: audible or visual signal:
 - Procedure:
- 3.2.2 The Range Official in charge of a course of fire must read out the written stage briefing verbatim to each squad.
- 3.2.3 The Range Master may modify a written stage briefing at any time for reasons of clarity, consistency or safety (see Section 2.3).
- 3.2.4 After the written stage briefing has been read to competitors, and questions arising therefrom have been answered, competitors should be permitted to conduct an orderly inspection ("walkthrough") of the course of fire. The duration of time for the inspection must be stipulated by the Range Officer, and it should be the same for all competitors. If the course of fire includes moving targets or similar items, these should be demonstrated to all competitors for the same duration and frequency.

3.3 Local, Regional and National Rules:

- 3.3.1 IPSC Handgun matches are governed by the rules applicable to the discipline. Host organizations may not enforce local rules except to comply with legislation or legal precedent in the applicable jurisdiction. Any voluntarily adopted rules that are not in compliance with these rules must not be applied to IPSC matches without the express consent of the Regional Directorate and the IPSC Executive Council.

CHAPITRE 3: Informations sur l'Epreuve

3.1 Règlements généraux

Le compétiteur est toujours responsable du plein accomplissement en toute sécurité des exigences de l'épreuve, il doit être sûr de pouvoir les accomplir après avoir verbalement ou physiquement pris connaissance du briefing écrit de celle-ci, qui doit expliquer de façon adéquate toutes les exigences requises aux compétiteurs. L'information sur les épreuves peut être largement différente en fonction des cas suivants :

- 3.1.1 Match publié – Les compétiteurs enregistrés et / ou leurs Directeurs Régional doivent être pourvus des mêmes informations sur le match, dans la même période de délai, et en avance sur la date fixée du match. Les informations pourront être transmises par des moyens physiques ou électroniques, ou par référence à un site Web (voir Règle 2.3).
- 3.1.2 Match non publié – Identique à la Règle 3.1.1 excepté que les détails du match ne sont pas publiés préalablement. Les instructions pour l'épreuve sont apportées dans le briefing écrit.

3.2 Les Briefings Ecrits des Epreuves

- 3.2.1 Un briefing écrit approuvé par le Range Master doit être publié pour chaque épreuve avant le début du match. Ce briefing écrit prévaudra sur toute information antérieure publiée autrement et communiquée aux compétiteurs avant le match, et il doit requérir au minimum les informations suivantes :

- Le numéro de l'épreuve :
- La méthode de comptage des points :
- Les cibles (nature et nombre) :
- Le nombre minimum de coups à tirer :
- La position de départ :
- Le type de signal de départ : auditif ou visuel
- L'arrêt du temps au dernier coup tiré
- Les pénalités : comme évoquées dans la dernière édition du règlement IPSC
- La procédure :

- 3.2.2 L'Arbitre en charge de l'épreuve doit lire entièrement et mot pour mot le briefing écrit de celle-ci à tous les groupes (squad).
- 3.2.3 Le Range Master pourra modifier un briefing écrit à tout moment pour raisons de compréhension, d'uniformité ou de sécurité (voir Règle 2.3).
- 3.2.4 Après que le briefing de l'épreuve ait été lu aux compétiteurs, et les réponses aux questions en ce qui les concernent aient été données, les compétiteurs peuvent être permis de reconnaître dans l'ordre (« walkthrough ») l'épreuve. La durée du temps accordé pour l'inspection doit être stipulée par l'Arbitre, et elle doit être la même pour tous les compétiteurs. Si l'épreuve inclut des cibles mouvantes ou des articles similaires, ceux-ci devront être montrés à tous les compétiteurs pendant le même temps et le même nombre de fois.

3.3 Règles Locales, Régionales et Nationales

- 3.3.1 Les matches IPSC sont régis par les règles de la discipline. Les organisations d'accueil ne peuvent faire valoir des règles locales exceptées pour se conformer à la législation ou la jurisprudence dans leur juridiction d'application. Toute règle volontairement adoptée qui ne soit pas en accord avec ces règles ne doit pas être appliquée dans un match IPSC sans l'accord express du Directeur Régional et du Bureau Exécutif de l'IPSC.

CHAPTER 4: Range Equipment

4.1 Targets – General Principles

- 4.1.1 Only targets approved by the IPSC General Assembly and which fully comply with the specifications in Appendices B and C are to be used for IPSC Handgun matches (see Section 9.4).
- 4.1.2 Scoring targets used in all IPSC Handgun matches must be of a single color, as follows:
 - 4.1.2.1 The scoring area of scoring paper targets must be of a typical cardboard color.
 - 4.1.2.2 The entire front of scoring metal targets must be painted a single color, preferably white.
- 4.1.3 Penalty targets must be clearly marked or be of a single color different from scoring targets.
- 4.1.4 Targets used in a course of fire may be partially or wholly hidden through the use of hard or soft cover, as follows:
 - 4.1.4.1 Cover provided to hide all or a portion of a target will be considered hard cover. When possible hard cover should not be simulated but constructed using impenetrable materials (see Rule 2.1.3). Whole paper targets must not be used solely as hard cover.
 - 4.1.4.2 Cover provided merely to obscure targets is considered soft cover. Shots which have passed through soft cover and which strike a scoring target will score. Shots that have passed through soft cover before hitting a penalty target will be penalized. All scoring zones on targets hidden by soft cover must be left wholly intact. Targets obscured by soft cover must either be visible through the soft cover or at least a portion of the affected target(s) must be visible from around the soft cover.
- 4.1.5 Declaring a single, intact target to represent two or more targets by use of tape, paint or any other means is prohibited.

4.2 IPSC Approved Handgun Targets – Paper

- 4.2.1 There are two types of paper targets approved for use in IPSC Handgun matches (see Appendix B). These types must not be included together in any stage.
- 4.2.2 Paper targets must have scoring lines and non-scoring borders clearly marked on the face of the target, however, scoring lines and non-scoring borders should not be visible beyond a distance of 10 meters (32.81 feet). The scoring zones reward power in IPSC matches.
 - 4.2.2.1 The face of paper penalty targets must include a sufficiently distinguishable non-scoring border. In the absence of perforations or other suitable markings, the Range Master must order that all affected targets have a replacement non-scoring border drawn or fitted thereon.
- 4.2.3 Paper targets must never be required to receive more than 12 hits before being scored and patched.
- 4.2.4 When the scoring area of a paper target is to be partially hidden, course designers must simulate hard cover in one of the following ways:
 - 4.2.4.1 By actually hiding a portion of the target (see Rule 4.1.4.1).
 - 4.2.4.2 By physically cutting targets to remove the portion deemed to be hidden by hard cover. Such targets must be fitted with a replacement non-scoring border, which must extend the full width of the cut scoring area (see Rule 4.2.2).
 - 4.2.4.3 By painting or taping the portion of the target deemed to be hidden by hard cover a single and visibly contrasting color.
 - 4.2.4.4 Hard cover (and overlapping penalty paper targets) must not completely hide the highest scoring zone on a partially hidden paper target.

CHAPITRE 4: Equipment du Stand

4.1 Cibles – Principes généraux

- 4.1.1 Seules les cibles approuvées par l'Assemblée Générale IPSC et qui se conforment aux spécifications des Appendices B2, C2 et C3 peuvent être utilisées dans les compétitions IPSC en France.(voir la Règle 9.4)
- 4.1.2 Les cibles tirables utilisées dans toutes les compétitions IPSC doivent être d'une seule couleur unie, comme suit :
 - 4.1.2.1 Les zones de score des cibles tirables en papier seront de la couleur typique du carton.
 - 4.1.2.2 Toute la face des cibles métalliques tirables devra être peinte avec une couleur spécifique unie, de préférence le blanc.
- 4.1.3 Les cibles pénalisantes ou non-tirables doivent être clairement marquées ou être d'une couleur différente des cibles tirables.
- 4.1.4 Les cibles utilisées dans une épreuve peuvent être partiellement ou entièrement cachées grâce à l'utilisation de soft cover ou hard cover, comme suit :
 - 4.1.4.1 Un cache installé pour dissimuler totalement toute ou partie d'une cible sera considéré comme « hard cover ». Partout où ceci est possible, le « hard cover » ne devra pas être simulé mais construit en utilisant des matériaux impénétrables (voir Règle 2.1.3). Les cibles papiers entières ne peuvent être utilisées uniquement comme du “hard cover”.
 - 4.1.4.2 Un cache installé simplement pour obscurcir les cibles sera considéré comme « soft cover ». Les coups qui sont passés au travers d'un « soft cover » et qui touchent une cible tirable seront comptabilisés. Les coups qui sont passés au travers d'un « soft cover » et qui touchent une cible pénalisante seront également comptabilisés. Toutes les zones de résultat sur les cibles dissimulées par un « soft cover » devront être laissées entièrement intactes. Les cibles cachées par du “soft cover” doivent soit être visibles au travers du “soft cover” ou au moins une partie de la cible affectée doit être visible en dehors de celui-ci.
- 4.1.5 Proposer une cible unique, pour représenter deux ou plusieurs cibles en utilisant du scotch, peinture ou tout autre moyen est interdit.

4.2 Les Cibles pour Arme de Poing Agréées IPSC – Papier

- 4.2.1 Un seul type de cible papier peut être utilisé en France (voir Appendice B2).
- 4.2.2 Les cibles papier devront avoir des lignes de résultat et une ligne de bordure clairement marquées sur la surface comptant pour l'établissement du résultat, cependant, elles ne devraient pas être visibles au-delà d'une distance de dix (10) mètres. Les zones récompensent la puissance dans les matches IPSC.
 - 4.2.2.1 La face des cibles pénalisantes doit inclure une zone en bordure suffisamment distincte. En l'absence de telles marques, le Range Master doit ordonner que toutes les cibles affectées aient une zone de remplacement dessinée ou ajustée sur celle-ci.
- 4.2.3 Les cibles papier ne devront jamais pouvoir requérir plus de douze (12) impacts avant d'être comptabilisées et bouchées.
- 4.2.4 Les cibles papier partiellement cachées sont permises. Les concepteurs doivent simuler un cache impénétrable « hard cover » suivant les possibilités suivantes :
 - 4.2.4.1 En dissimulant réellement une partie de la cible (voir Règle 4.1.4.1).
 - 4.2.4.2 En coupant les cibles pour enlever la partie réputée être dissimulée par un « hard cover ». De telles cibles doivent avoir une zone externe de remplacement, qui doit s'étendre sur toute la partie tirable coupée de la cible (voir Règle 4.2.2).
 - 4.2.4.3 En peignant ou scotchant une partie de la cible supposée être cachée par du « hard cover » à l'aide d'une unique couleur permettant un contraste visible.
 - 4.2.4.4 Un « hard cover » (une cible non tirable chevauchante) ne peut cacher entièrement la plus élevée des zones de résultat d'une cible papier partiellement cachée.

4.3 IPSC Approved Handgun Targets – Metal

4.3.1 Approved metal targets for use in IPSC Handgun matches are as follows:

- 4.3.1.1 IPSC Poppers, which must be calibrated as specified in Appendix C, are approved metal targets designed to recognize power.
- 4.3.1.2 IPSC Mini Poppers, which must be calibrated as specified in Appendix C, are approved metal targets designed to recognize power and are intended to simulate regular sized Poppers placed at greater distances.
- 4.3.1.3 Pepper Poppers and Classic Poppers may be included in the same course of fire. It is recommended that IPSC poppers which fall forwards be used.
- 4.3.1.4 Various sizes of metal plates may be used (see Appendix C3), however, metal plates must not be used exclusively in a course of fire. At least one authorized paper target or IPSC Popper must be included in each course of fire.
- 4.3.1.5 Scoring metal targets must be shot and fall or overturn to score. Scoring metal targets which accidentally turn edge-on or sideways or which a Range Officer deems have fallen or overturned due to a shot on the apparatus supporting them or for any other accidental reason, will be treated as range equipment failure (see Rule 4.6.1).
- 4.3.1.6 Unlike IPSC Poppers, metal plates are not subject to calibration or calibration challenges. Therefore if a metal plate has been adequately hit but it fails to fall or overturn, a Range Officer may declare range equipment failure and order the competitor to reshoot the course of fire, after the faulty plate has been rectified.
- 4.3.1.7 Penalty metal targets designed to fall or overturn when hit, but which accidentally turn edge-on or sideways, will be treated as range equipment failure.
- 4.3.1.8 Penalty metal targets designed to remain upright when hit must, if hit, be repainted after each competitor ends their attempt at the course of fire, failing which subsequent competitors must not be penalized for hits visible on their surface.

4.4 Frangible and Synthetic Targets

- 4.4.1 Frangible targets, such as clay pigeons or tiles, are not authorized targets for IPSC Handgun matches.
- 4.4.2 Synthetic targets (e.g. “self-sealling” targets etc.), sometimes used by indoor ranges, must not be used at Level III or higher matches. However, subject to the prior written approval of a Regional Directorate, synthetic targets may be used at Level I and II matches held within their Region.

4.5 Rearrangement of Range Equipment or Surface

- 4.5.1 The competitor must not interfere with the range surface, natural foliage, constructions, props or other range equipment (including targets, target stands and target activators) at anytime. Violations may incur one procedural penalty per occurrence at the discretion of the Range Officer.
- 4.5.2 The competitor may request that Match Officials take corrective actions to ensure consistency in respect of the range surface, the presentation of targets and/or any other matter. The Range Master will have final authority concerning all such requests

4.6 Range Equipment Failure and Other Issues

- 4.6.1 Range equipment must present the challenge fairly and equitably to all competitors. Range equipment failure includes, but is not limited to, the displacement of paper targets, the premature activation of metal or moving targets, the malfunction of mechanically or electrically operated equipment, and the failure of props such as openings, ports, and barriers. The declaration and/or use of any loaded (see Rule 10.5.13) or unloaded firearm as “range equipment” is prohibited.
- 4.6.2 A competitor who is unable to complete a course of fire due to range equipment failure, or if a metal or moving target was not reset prior to his attempt at a course of fire, must be required to reshoot the course of fire after corrective actions have been taken.
- 4.6.3 Chronic malfunction of equipment in a course of fire may result in the removal of that stage from the match results (see Rule 2.3.4).

4.3 Les Cibles pour Arme de Poing Agréées IPSC – Métalliques

- 4.3.1 En France, les cibles métalliques appelées Pepper Popper et Mini Pepper Popper sont interdites pour les compétitions IPSC. Sont autorisées les cibles métalliques suivantes :
- 4.3.1.1 Le Classic Popper IPSC, (voir Appendice C2) est la cible métallique destinée à reconnaître et départager la puissance, elle sera calibrée en accord avec l'Appendice C1.
 - 4.3.1.2 Le Mini Classic Popper IPSC, cible métallique destinée à reconnaître et départager la puissance, elle est utilisée pour simuler une cible métallique de taille normale placée à une plus grande distance. Elle sera calibrée en accord avec l'appendice C1
 - 4.3.1.3 Non applicable en France.
 - 4.3.1.4 Des gongs métalliques de formes et de tailles différentes peuvent être utilisés (voir Appendice C3), cependant, ils ne seront pas utilisés seuls dans une quelconque épreuve. Au moins une cible papier ou Popper Classic IPSC agréé doit être inclus dans chaque épreuve.
 - 4.3.1.5 Les cibles métalliques devront toujours tomber ou tourner complètement lorsqu'elles sont atteintes pour compter dans l'établissement du résultat. Les cibles métalliques tirables qui tournent sur le côté ou qui se déplacent latéralement ou qu'un Arbitre pense qu'elles sont tombées ou qu'elles ont tourné en raison d'un tir sur le support où pour tout autre raison accidentelle, seront traitées comme un défaut d'équipement. (voir Règle 4.6.1)
 - 4.3.1.6 Les gongs métalliques ne sont pas sujets au test de calibrage comme les poppers. Cependant si un gong métallique a été touché de façon normale, mais qu'il fait mine de tomber ou tourner, l'Arbitre peut déclarer un défaut d'équipement et ordonner au compétiteur de retirer l'épreuve, après que le gong fautif ait été rectifié.
 - 4.3.1.7 Les cibles métalliques pénalisantes qui sont destinées à tomber ou tourner complètement quand elles sont touchées, mais qui tournent sur le côté, seront traitées comme un défaut d'équipement.
 - 4.3.1.8 Les cibles métalliques pénalisantes destinées à rester debout quand elles sont touchées devront, si elles le sont, être repeintes après chaque compétiteur, à défaut les compétiteurs ne seront pénalisés pour les impacts visibles sur leurs surfaces.

4.4 Les Cibles Cassables et Synthétiques

- 4.4.1 Les cibles cassables, telles que les plateaux d'argile, ne sont pas des cibles autorisées pour les épreuves IPSC aux armes de poing.
- 4.4.2 Les cibles synthétiques (ex : des cibles « self-sealing » etc.), parfois utilisées par les stands en intérieur, ne doivent pas être utilisées pour un match de Niveau III ou supérieur. Cependant, sujette à une approbation écrite du Regional Directeur, les cibles synthétiques peuvent être utilisées lors d'un match de Niveau I et II se déroulant dans la Région.

4.5 Réarrangement de l'Équipement du Stand ou de sa Surface

- 4.5.1 Le compétiteur ne peut changer à aucun moment la surface du stand, les éléments naturels, les constructions, les supports ou tout autre équipement (incluant les cibles, les supports de cible et les systèmes d'activation des cibles). Toute violation peut encourir une faute de procédure par action à la discrétion de l'Arbitre.
- 4.5.2 Un compétiteur peut demander qu'un Officiel du match agisse de manière à assurer une constance sur l'épreuve en ce qui concerne la surface de l'épreuve, la présentation des cibles et ou tout autre point. Le Range Master aura l'autorité finale en ce qui concerne de telles requêtes.

4.6 Défaut d'Équipement du Stand et Autres Possibilités

- 4.6.1 L'équipement du stand doit présenter un défi juste et équitable à tous les compétiteurs. Les défauts d'équipement du stand incluent sans y être limité, le déplacement des cibles papier, l'activation prématurée de cibles métalliques, le mauvais fonctionnement mécanique ou électrique d'équipements, les défauts de supports comme les portes, les ouvertures ou les barrières. La déclaration et/ou l'utilisation de toute arme chargée (voire la Règle 10.5.13) ou non en tant que "équipement du stand" est interdite.
- 4.6.2 Un compétiteur incapable d'accomplir une épreuve à cause d'un défaut d'équipement, ou si une cible métallique ou mouvante n'a pas été rétablie avant qu'il ne commence l'épreuve, sera tenu de retirer (reshoot) l'épreuve après que les corrections nécessaires aient été effectuées.
- 4.6.3 Des mauvais fonctionnements chroniques de l'équipement d'une épreuve peuvent conduire à ce qu'elle soit supprimée du résultat final de la compétition. (voir Règle 2.3.4)

CHAPTER 5: Competitor Equipment

5.1 Handguns

- 5.1.1 Handguns are separated and defined by Divisions (see Appendix D), however, courses of fire must remain consistent for all Divisions.
- 5.1.2 The minimum cartridge case dimension for handguns to be used in IPSC matches is 9 X 19 mm. The minimum bullet diameter is 9 mm (.354 inches).
- 5.1.3 Sights – Types of sights identified by IPSC are:
 - 5.1.3.1 "Open sights" are aiming devices fitted to a firearm which do not use electronic circuitry and/or lenses.
 - 5.1.3.2 "Optical/electronic sights" are aiming devices (including flashlights) fitted to a firearm which use electronic circuitry and/or lenses.
 - 5.1.3.3 The Range Master is the final authority in respect of the classification of any sights used in an IPSC match and/or their compliance with these rules, including the Divisions in Appendix D.
- 5.1.4 Unless required by a Division (see Appendices), there is no restriction on the trigger pull weight of a handgun, however, the trigger mechanism must, at all times, function safely and as originally designed.
- 5.1.5 Triggers and/or trigger shoes that extend beyond the width of the trigger guard are expressly prohibited.
- 5.1.6 Handguns must be serviceable and safe. Range Officers may demand examination of a competitor's handgun or related equipment, at any time, to check they are functioning safely. If any such item is declared unserviceable or unsafe by a Range Officer, it must be withdrawn from the match until the item is repaired to the satisfaction of the Range Master.
- 5.1.7 Competitors must use the same handgun and type of sights for all courses of fire in a match. However, in the event that a competitor's original handgun and/or sights become unserviceable or unsafe during a match, the competitor must, before using a substitute handgun and/or sights, seek permission from the Range Master who may approve the substitution provided he is satisfied:
 - 5.1.7.1 The substitute handgun satisfies the requirements of the relevant Division.
 - 5.1.7.2 In using the substitute handgun the competitor will not gain a competitive advantage.
 - 5.1.7.3 The competitor's ammunition, when tested in the substitute handgun attains the minimum power factor using the match chronograph (see Rule 5.6.3.9).
- 5.1.8 A competitor who substitutes or significantly modifies a handgun during a match without the prior approval of the Range Master will be subject to the provisions of Section 10.6.
- 5.1.9 A competitor must never use or wear on his person more than one handgun during a course of fire (see Rule 10.5.7).
- 5.1.10 Handguns with shoulder stocks and/or foregrips of any kind are prohibited.
- 5.1.11 Handguns offering "burst" and/or fully automatic operation (i.e. whereby more than one round can be discharged on a single pull or activation of the trigger) are prohibited.

5.2 Holsters and Other Competitor Equipment

- 5.2.1 Carry and Storage – Except when within the boundaries of a safety area, or when under the supervision and direct command of a Range Officer, competitors must carry their handguns unloaded in a gun case, gun bag or in a holster securely attached to a belt on their person (see Rule 10.5.1).
- 5.2.2 Competitors carrying their handgun in a holster must have an empty magazine well, and the hammer or striker must be de-cocked. Violation will incur a warning for the first occurrence but will be subject to Section 10.6 for subsequent occurrences in the same match.

CHAPITRE 5: Equipement du Compétiteur

5.1 Les Armes

- 5.1.1 Les armes sont séparées et définies en Divisions (voir l'Appendice D), cependant, les épreuves doivent rester identiques pour toutes les Divisions.
- 5.1.2 La cartouche la plus petite pour les armes de poing devant être utilisée en compétition IPSC est le 9x19 mm. Le diamètre minimum de la balle est de 9 mm (.354 inches)
- 5.1.3 Les appareils de visée – Les types d'appareils de visée identifiés par l'IPSC sont :
 - 5.1.3.1 « Les visées ouvertes » sont des instruments de visée fixés à une arme qui n'utilisent pas de circuit électronique et ou de lentilles.
 - 5.1.3.2 « Les visées optiques électroniques » sont des instruments de visée (y compris les lumières type flash) fixés à une arme qui utilisent des circuits électroniques et ou des lentilles.
 - 5.1.3.3 Le Range Master est l'autorité suprême pour le respect des classifications de n'importe quel instrument de visée utilisé lors d'un match IPSC et ou leur accord avec ces règles, incluant les Divisions à l'Appendice D.
- 5.1.4 À moins que cela soit requis par une division (voir les Appendices D), il n'y aura aucune restriction sur le poids du départ d'une arme de poing, cependant, le mécanisme de détente doit, à tout moment, fonctionner en sécurité et comme originalement conçu.
- 5.1.5 Les détentes et où les sabots de détente qui s'étendent au-delà de la largeur du pontet sont expressément interdits.
- 5.1.6 Les armes doivent être en état de fonctionner et sûres. Les Arbitres officiant sur une compétition ont le droit de demander à examiner l'arme d'un compétiteur ou un équipement en rapport, à tout moment, pour s'assurer qu'ils fonctionnent en toute sécurité. Si n'importe lequel de ces articles est déclaré hors d'état de fonctionner ou non sûr par un Arbitre, il pourra être retiré de la compétition jusqu'à ce qu'il soit réparé et qu'il satisfasse le Range Master.
- 5.1.7 Les compétiteurs emploieront la même arme et les mêmes instruments de visée pour toutes les épreuves d'une compétition. Cependant, dans le cas où l'arme et / ou les instruments de visée originels du compétiteur deviennent inutilisable ou non sûre durant un match, le compétiteur doit, avant d'utiliser une arme de substitution et ou instrument de visée, demander la permission auprès du Range Master qui peut approuver ou non une arme et / ou un instrument de visée de substitution à condition qu'il soit satisfait :
 - 5.1.7.1 L'arme de substitution doit satisfaire aux exigences de la Division en question.
 - 5.1.7.2 En utilisant l'arme de substitution, le compétiteur ne gagnera pas d'avantage compétitif.
 - 5.1.7.3 Les munitions du compétiteur, lorsqu'elles sont testées avec l'arme de substitution, atteignent le facteur de puissance minimum en utilisant le chronographe du match (voir Règle 5.6.3.9).
- 5.1.8 Un compétiteur qui remplace ou modifie de façon significative une arme pendant un match sans l'aval du Range Master sera sujet aux dispositions du paragraphe 10.6.
- 5.1.9 Un compétiteur ne devra jamais utiliser ou porter sur sa personne plus d'une (1) arme de poing pendant une épreuve (voir Règle 10.5.7).
- 5.1.10 Les armes de poing avec des crosses d'épaule et / ou extension de poignée de n'importe qu'elle sorte sont interdites.
- 5.1.11 Les armes de poing permettant de tirer en rafale et /ou un système automatique permettant les rafales contrôlées par une simple pression sur la détente sont interdites.

5.2 Holster et Autres Equipements du Compétiteur

- 5.2.1 Le transport et le rangement – Excepté quand dans les limites d'une zone de sécurité, ou quand sous la surveillance et le commandement direct d'un Arbitre, les compétiteurs doivent transporter leurs armes de poing déchargées dans une sacoche de rangement d'arme, un sac ou dans un holster attaché de façon sûre à la ceinture portée (voir Règle 10.5.1).
- 5.2.2 Les compétiteurs qui transportent leur arme de poing au holster doivent avoir le puits de chargeur vide, et le marteau ou chien rabattu. Toute violation de cette règle entraînera un avertissement la première fois mais sera sujet à la section 10.6 pour toute autre répétition dans un même match.

- 5.2.3 Unless otherwise specified in the written stage briefing, the belt carrying the holster and all allied equipment must be worn at waist level. The belt or the inner belt or both must be either permanently fixed at the waist, or secured with a minimum of three belt loops.
- 5.2.3.1 Female competitors may be permitted to wear a belt, holster and allied equipment at hip level, however, the top of the belt must not be positioned below the furthest lateral point of the top of the femur (tuberosity major). If another belt is worn at waist level, the holster and allied equipment must be placed on the lower belt (see Appendix D).
- 5.2.4 Spare ammunition, magazines and speed loading devices should be carried in retention devices specifically designed for that purpose, to reduce the risk of loss during a course of fire.
- 5.2.5 Where a Division specifies a maximum distance that a competitor's handgun and equipment may extend away from a competitor's body, a Range Officer may check compliance by measuring the closest distance between the competitor's torso and the center of the longest dimension of the handgun grip and/or any reloading devices.
- 5.2.5.1 These measurements will be done while the competitor is standing naturally upright.
- 5.2.5.2 Any competitor who fails the foregoing test will be required to immediately adjust his holster or equipment to comply with the requirements of the relevant Division. The Range Master may make allowances for variations in these requirements due to anatomical considerations. Some competitors may not be able to fully comply.
- 5.2.5.3 Unless specified in the written stage briefing, or unless required by a Range Officer, the position of holsters and allied equipment must not be moved or changed by a competitor during a match. If a retaining strap is attached to a holster, it must be applied or closed prior to issuance of the "Standby" command (see Rule 8.3.3).
- 5.2.6 IPSC Handgun matches will not require the use of a particular type or brand of holster. However, the Range Master may deem that a competitor's holster is unsafe and order that it be improved to his satisfaction, failing which it must be withdrawn from the match.
- 5.2.7 Competitors must not be permitted to commence a course of fire wearing:
- 5.2.7.1 A shoulder holster or "tie-down" rig (visible or otherwise), except as specified in Rule 5.2.8,
- 5.2.7.2 A holster with the heel of the butt of the handgun below the top of the belt, except as specified in Rule 5.2.8,
- 5.2.7.3 A holster with the muzzle of the handgun pointing further than 1 meter (3.28 feet) from the competitor's feet while standing relaxed,
- 5.2.7.4 A holster which does not completely prevent access to, or activation of, the trigger of the handgun while holstered.
- 5.2.8 Competitors deemed by the Match Director to be active law enforcement officers or military personnel may be entitled to use their duty holsters and related equipment however, the Range Master will remain the final authority in respect of the safety and suitability of using such equipment at IPSC matches.
- 5.2.8.1 Competitors deemed by the Range Master to be permanently and significantly disabled may be given special dispensation in relation to the type and/or placement of their holster and related equipment, and the Range Master will remain the final authority in respect of the safety and suitability of using such equipment at IPSC matches.

5.3 Appropriate Dress

- 5.3.1 The use of camouflage or other similar types of military or police garments is discouraged. The exception is competitors who are law enforcement or military personnel. The Match Director will be the final authority in respect of what garments competitors are allowed to wear.

5.4 Eye and Ear Protection

- 5.4.1 All persons are warned that the correct use of adequate eye and ear protection is in their own interest and of paramount importance to prevent injury to vision and hearing. It is strongly recommended that eye and ear protection be worn at all times by all persons while on the range premises.

- 5.2.3 A moins que cela ne soit spécifié dans le briefing écrit de l'épreuve, la ceinture supportant le holster et les autres équipements devra être portée au niveau de la taille. La ceinture et / ou la sous ceinture devront être toutes deux fixées de façon permanente à la taille, ou assurées avec au minimum trois passants de ceinture.
- 5.2.3.1 Les compétitrices pourront avoir la permission de porter une ceinture, le holster et les équipements au niveau des hanches, cependant, le haut de la ceinture ne devra pas être positionné en dessous du point le plus latéral du fémur (tuberosity major). Si une ceinture est portée au niveau de la taille, le holster et les pièces d'équipement devront être placés sur la ceinture la plus basse (voir Appendice D).
- 5.2.4 Les munitions de rechanges, les chargeurs et les matériels de rechargement rapide devraient être portés dans des équipements de rétention spécifiquement conçus à cet effet, pour réduire le risque de perte pendant une épreuve.
- 5.2.5 Lorsqu'une Division spécifie une distance maximale entre l'arme et le corps du compétiteur, un Arbitre peut vérifier la conformité en mesurant la distance la plus proche entre le buste du compétiteur et le centre de la dimension la plus longue de la poignée de l'arme de poing et ou de n'importe quel équipement de rechargement.
- 5.2.5.1 Ces mesures seront faites lorsque le compétiteur est debout en position naturelle.
- 5.2.5.2 Tout compétiteur qui échoue à ces tests sera tenu de réajuster immédiatement son holster ou son équipement pour répondre aux règlements de la Division dans laquelle il s'est déclaré. Le Range Master pourra permettre certaines tolérances dans l'application de ces règles à cause des considérations anatomiques individuelles. Quelques compétiteurs peuvent être incapables de se conformer complètement à ces règles.
- 5.2.5.3 À moins que cela ne soit spécifié dans le briefing écrit de l'épreuve, ou à moins que cela ne soit requis par un Arbitre, la position du holster et les autres équipements ne doivent pas être déplacés ou changés par un compétiteur pendant une compétition. Si une lanière de rétention est attachée au holster, elle doit être fermée avant le commandement « Standby » (voir Règle 8.3.3).
- 5.2.6 Les compétitions IPSC ne requièrent pas l'utilisation de type ou de marque de holster en particulier. Cependant, le Range Master peut estimer que le holster d'un compétiteur n'est pas sûr et lui ordonner qu'il soit arrangé à ses exigences, à défaut il devra être retiré de la compétition.
- 5.2.7 Il ne sera pas permis aux compétiteurs de débiter une épreuve en portant :
- 5.2.7.1 Un holster d'épaule ou une lanière de cuisse (visible ou non), excepté quand cela est spécifié dans la Règle 5.2.8,
- 5.2.7.2 Un holster, dans lequel le haut de la partie arrière de la crosse de l'arme est plus basse que le haut de la ceinture, excepté comme cela est spécifié dans la Règle 5.2.8,
- 5.2.7.3 Un holster qui permet au nez de l'arme de pointer à plus de un (1) mètre des pieds du compétiteur debout en position naturelle relaxe,
- 5.2.7.4 Un holster qui n'empêche pas l'accès, ou la mise en œuvre de la queue de détente de l'arme lorsqu'elle est au holster.
- 5.2.8 Non applicable en France.
- 5.2.8.1 Non applicable en France.

5.3 Tenue vestimentaire appropriée

- 5.3.1 L'utilisation de camouflage ou tout autres moyens d'artifices de type militaire ou police est interdite. Le Match Directeur sera l'autorité finale en matière de tenue vestimentaire que le compétiteur est autorisé à porter.

5.4 Protections Visuelles et Auditives

- 5.4.1 Toutes les personnes sont averties que l'usage correct de protections visuelles et auditives est de leur propre intérêt et d'une extrême importance pour se préserver d'une blessure de la vue et de l'audition. Le port des protections visuelles et auditives est obligatoire à tout moment et par toute personne sur le stand.

- 5.4.2 Host organizations may require the use of such protection by all persons, as a condition of attendance and while present on the range premises. If so, Range Officials must make every reasonable effort to ensure that all persons wear adequate protection.
- 5.4.3 If a Range Official notices that a competitor has lost or displaced their eye or ear protection during a course of fire, or has commenced a course of fire without them, the Range Official must immediately stop the competitor who will be required to reshoot the course of fire after the protective devices have been restored.
- 5.4.4 A competitor who inadvertently loses eye or ear protection during a course of fire, or commences a course of fire without them, is entitled to stop, point their firearm in a safe direction and indicate the problem to the Range Official, in which case the provisions of the previous rule will apply.
- 5.4.5 Any attempt to gain a competitive advantage by removing eye and/or ear protection during a course of fire will be considered unsportsmanlike conduct (see Rule 10.6.3).
- 5.4.6 If a Range Officer deems that a competitor about to make an attempt at a course of fire is wearing inadequate eye or ear protection, the Range Officer may order the competitor to rectify the situation before allowing the competitor to continue. The Range Master is the final authority on this matter.

5.5 Ammunition and Related Equipment

- 5.5.1 Competitors at an IPSC match are solely and personally responsible for the safety of all and any ammunition, which they bring to the match. Neither IPSC nor any IPSC Officers, nor any organization affiliated to IPSC, nor the officers of any organization affiliated to IPSC accepts any responsibility whatsoever in this regard, nor in respect of any loss, damage, accident, injury or death suffered by any person or entity as a result of the lawful or unlawful use of any such ammunition.
- 5.5.2 Magazines and speed loading devices must comply with the provisions of the relevant Division.
- 5.5.3 Spare magazines, speed loading devices or ammunition dropped or discarded by a competitor after the start signal may be retrieved, however, their retrieval is, at all times, subject to all safety rules.
- 5.5.4 Metal piercing, incendiary and/or tracer ammunition is prohibited at IPSC matches (see Rule 10.4.10).
- 5.5.5 All ammunition used by a competitor must satisfy all the requirements of the relevant Division as defined in Appendix D.
- 5.5.6 Any ammunition deemed unsafe by a Range Officer must be immediately withdrawn from the match (see Rule 10.4.10).
- 5.5.7 Ammunition must not discharge more than one bullet or other scoring projectile from a single round.

5.6 Chronograph and Power Factors

- 5.6.1 The power factors for each Division are stipulated in Appendix D. One or more official match chronographs must be used to assist in the determination of the power factor of each competitor's ammunition. However, in the absence of official match chronographs, the power factor declared by a competitor cannot be challenged.
- 5.6.1.1 The power factor rating to enable a competitor's scores to be included in match results is called "Minor". The power factor floor for Minor rating, and other specific requirements applicable to each Division, are stipulated in Appendix D.
- 5.6.1.2 Some Divisions offer a higher power factor rating called "Major", which enables competitors to earn more points for peripheral shots on scoring paper targets. The power factor floor for Major rating, if available, and other specific requirements applicable to each Division, are stipulated in Appendix D.
- 5.6.1.3 The associated values awarded for Minor and Major scoring hits are illustrated in Appendices B and C. The method used to determine power factor is explained in the following section.
- 5.6.2 The official match chronograph(s) must be properly set-up and verified each day by Match Officials in the following manner:
- 5.6.2.1 At the beginning of the first day of the match, a Range Officer will fire 3 rounds from the supply of the official match calibration ammunition through the calibration firearm over the chronograph, and the average velocity of the 3 rounds will be recorded.
- 5.6.2.2 On each of the following match days, the process will be repeated using the same firearm and ammunition supply (ideally from the same factory lot).

- 5.4.2 L'organisation d'accueil doit exiger l'utilisation de telles protections à toutes personnes présentes sur le pas de tir. Les Arbitres doivent s'assurer de l'application d'une telle règle de sécurité.
- 5.4.3 Si un Arbitre se rend compte qu'un compétiteur a perdu ou déplacé ses protections visuelles ou auditives durant une épreuve, ou a débuté une épreuve sans celles-ci, il devra immédiatement arrêter ce compétiteur qui devra retirer l'épreuve après que les équipements de sécurité aient été remplacés.
- 5.4.4 Un compétiteur qui perd par inadvertance sa protection visuelle ou auditive pendant une épreuve, ou débute une épreuve sans celles-ci, a le droit de s'arrêter, pointer son arme dans une direction sûre et indiquer le problème à l'Arbitre, dans un tel cas, les dispositions de la règle précédente pourront être appliquées.
- 5.4.5 Toute tentative d'obtenir un avantage dans la compétition en enlevant intentionnellement ses protections visuelles et / ou les protections auditives pendant une épreuve sera considérée comme une conduite antisportive (voir Règle 10.6.3)
- 5.4.6 Si un Arbitre suppose qu'un compétiteur qui porte des protections visuelles ou auditives non adaptées alors qu'il se prépare à passer sur une épreuve, peut ordonner au compétiteur de rectifier la situation avant de l'autoriser à continuer. Le Range Master est l'autorité finale sur ce point.

5.5 Munitions et Equipements en Rapport

- 5.5.1 Les compétiteurs sur un match IPSC sont uniquement et personnellement responsables pour la sécurité des munitions, qu'ils emmènent sur le match. Ni l'IPSC ou un Arbitre de l'IPSC, ni aucune organisation affiliée à l'IPSC, ni les Arbitres des organisations affiliées à l'IPSC ne doivent supporter quelque responsabilité que ce soit dans ce cas, non plus en cas de perte, dommage, accident, blessure ou mort subie par n'importe quelle personne ou entité en cas d'utilisation légitime ou illégitime de telles munitions.
- 5.5.2 Les chargeurs et speed loaders doivent se conformer aux stipulations de la Division déclarée.
- 5.5.3 Tout chargeur, speed loader ou cartouche tombé de l'arme ou abandonné par le compétiteur après le signal du départ peuvent être récupérés, cependant, leur récupération est, à tout moment, soumise aux règles de sécurité.
- 5.5.4 Les munitions perçant le métal, incendiaires et / ou traçantes sont interdites dans les matches IPSC (voir Règle 10.4.10).
- 5.5.5 Toutes les munitions utilisées par le compétiteur doivent satisfaire aux exigences de la Division déclarée comme elles sont définies dans l'Appendice D.
- 5.5.6 Toute munition qui, de l'avis de l'Arbitre, est non sûre, doit être immédiatement retirée de la compétition (voir Règle 10.4.10).
- 5.5.7 Une munition ne doit pas envoyer plus d'une balle ou autre projectile permettant de compter depuis une unique cartouche.

5.6 Chronographe et Facteur de Puissance

- 5.6.1 Les catégories de puissance pour chaque Division IPSC sont définies dans l'Appendice D. Un ou plusieurs chronographes officiels du match ou plus doivent être utilisés pour déterminer le facteur de puissance pour les munitions de chaque compétiteur. Cependant, en l'absence d'un chronographe officiel du match, le facteur de puissance déclaré par un compétiteur ne peut être contesté.
 - 5.6.1.1 Le classement du facteur de puissance permettant à un compétiteur d'avoir ses résultats inclus dans le résultat final du match est appelé « Mineur ». Le seuil du facteur de puissance classant en Mineur, et les autres exigences spécifiques applicables à chaque Division, sont stipulés dans l'Appendice D.
 - 5.6.1.2 Quelques Divisions offrent un classement de facteur de puissance plus élevé appelé « Majeur », elles permettent aux tireurs de gagner plus de points pour des impacts périphériques sur les cibles papier. Le seuil du facteur de puissance classant en Majeur, s'il est accordé, et les autres exigences spécifiques applicables à chaque Division, sont stipulés dans l'Appendice D.
 - 5.6.1.3 Les valeurs associées aux impacts comptant en cible attribués en Mineur et Majeur sont illustrées dans les appendices B et C. La méthode utilisée pour déterminer le facteur de puissance est expliquée dans les paragraphes suivants.
- 5.6.2 Le chronographe officiel du match doit être initialisé et vérifié chaque jour par un Arbitre de la manière suivante :
 - 5.6.2.1 Au début du premier jour du match, un Arbitre tirera trois cartouches officielles de calibrage du supplément avec l'arme de calibrage dans la fenêtre du chronographe, et la vitesse moyenne de ces trois (3) cartouches sera enregistrée.
 - 5.6.2.2 Chacun des jours suivants, le processus sera répété en utilisant la même arme et les mêmes munitions (provenant du même lot de fabrication).

- 5.6.2.3 The chronograph will be deemed to be within tolerance provided the daily average varies no more than 5% from any of the previous day's averages.
- 5.6.2.4 Should a daily variance exceed the allowable tolerance stated above, the Range Master will take whatever steps he deems necessary to rectify the situation.

5.6.3 Ammunition Testing Procedure

- 5.6.3.1 Ammunition must be tested using the competitor's handgun.
- 5.6.3.2 An initial 8 sample rounds for the chronograph test will be drawn from each competitor at a time and place determined by Match Officials, who may require additional tests of a competitor's ammunition at any time during the match.
- 5.6.3.3 From the 8 sample rounds drawn by Match Officials, 1 bullet is weighed to determine the actual bullet weight, and 3 are fired over the chronograph. In the absence of a bullet puller and scales, the competitor's declared bullet weight will be used. Digits displayed on the official match bullet scales and chronograph will be used at face value, irrespective of the number of decimal places indicated on the particular model of measuring device used at the match.
- 5.6.3.4 Power factor is calculated using the bullet weight and the average velocity of the 3 rounds fired, according to the following formula:

$$\text{Power Factor} = \frac{\text{bullet weight (grains)} \times \text{average velocity (feet per second)}}{1000}$$

The final result will ignore all decimal places (e.g. for IPSC purpose, a result of 124.9999 is not 125).

- 5.6.3.5 If the resultant power factor fails to meet the declared power factor floor, another 3 rounds will be fired over the chronograph. The power factor will be recalculated using the bullet weight and the average velocity of the 3 highest velocity rounds from the 6 rounds fired.
- 5.6.3.6 If the power factor is still insufficient, the competitor may elect to have his final bullet:
 - (a) Weighed and, if heavier than the first bullet, the power factor calculation in Rule 5.6.3.5 will be recalculated using the heavier bullet weight, or
 - (b) Fired over the chronograph and the power factor recalculated using the first bullet weight, and the average velocity of the 3 highest velocity rounds from the 7 rounds fired.
- 5.6.3.7 If the resultant power factor fails to meet the Major power factor floor of the relevant Division, the competitor's entire match scores will be recalculated as Minor, if achieved.
- 5.6.3.8 If the resultant power factor fails to meet the minimum power factor floor for the relevant Division, the competitor may continue shooting the match, but not for score or match recognition.
- 5.6.3.9 If a competitor's ammunition is retested, or if any authorized replacement ammunition is used, and different power factors are recorded when tested according to these rules, the lower power factor must be applied to score all courses of fire, including those already completed by the competitor.
- 5.6.3.10 The scores of a competitor who, for any reason, fails to present his firearm for testing at the designated time and location and/or who fails to provide sample rounds for testing whenever requested by a match official, will be removed from the match results.
- 5.6.3.11 If the Range Master deems that a match chronograph has become inoperative, and further testing of competitor's ammunition is not possible, the power factors of competitors which have been successfully tested will stand, and the "Major" or "Minor" power factors declared by all other competitors who have not been tested will be accepted without challenge, subject to any applicable Division requirements (see Appendices).

5.6.2.3 Le chronographe sera réputé être dans les tolérances admises à condition que la moyenne journalière ne varie pas de plus ou moins 5 % par rapport au moyennes des jours précédents.

5.6.2.4 Si les variations excèdent ce qui est défini au-dessus, le Range Master prendra les décisions qui s'imposent pour rectifier cette situation

5.6.3 Procédure de test de munitions

5.6.3.1 Les munitions doivent être testées en utilisant l'arme du compétiteur.

5.6.3.2 Un échantillon initial de huit (8) cartouches pour le test de chronographe sera prélevé sur chaque compétiteur à un endroit et temps déterminé par des Arbitres, qui peuvent exiger des tests supplémentaires pour les munitions d'un compétiteur à n'importe quel moment dans le match.

5.6.3.3 Parmi les huit (8) cartouches prélevées par un Arbitre, une est démontée et la balle est pesée pour déterminer son poids exact, puis, trois cartouches sont tirées au travers du chronographe. En l'absence du matériel suivant, marteau à inertie et balance, le poids de balle déclaré par le compétiteur sera utilisé. Les affichages digitaux des balances et chronographes officiels du match seront relevés de façon nominale, sans tenir compte du nombre de décimales indiquées en fonction de l'outil de mesure utilisé sur le match.

5.6.3.4 Le Facteur de Puissance est calculé en prenant le poids de balle véritable et la moyenne des vitesses des trois cartouches tirées, en accord avec la formule suivante :

$$\text{Facteur de puissance} = \frac{\text{Le poids de la balle (grains)} \times \text{la moyenne de la vitesse (pieds/sec)}}{1000}$$

Le résultat final ignorera les arrondis de décimales (ex : pour l'IPSC, un résultat de 124,9999 n'est pas 125)

5.6.3.5 Si le Facteur de Puissance résultant n'atteint pas le plancher du facteur déclaré, trois autres cartouches seront tirées au travers du chronographe. Le Facteur de Puissance sera recalculé en utilisant le poids de balle actuel et la moyenne des trois plus hautes vitesses constatées sur les six cartouches tirées.

5.6.3.6 Si le Facteur de Puissance s'avère encore insuffisant, le compétiteur a le choix concernant la dernière cartouche :

(a) La faire peser et, si un poids supérieur à la première balle est constaté, le calcul du Facteur de Puissance en 5.6.3.5 sera recalculé en utilisant le poids de balle le plus lourd, ou

(b) La faire tirer au travers du chronographe pour recalculer le Facteur de Puissance avec le poids de balle constaté et la moyenne des trois plus hautes vitesses constatées sur les sept cartouches tirées.

5.6.3.7 Si le Facteur de Puissance résultant n'atteint pas le seuil du facteur de puissance majeur de la Division déclarée, la totalité des résultats du compétiteur sera recalculée en Mineur, s'ils sont effectués.

5.6.3.8 Dans l'éventualité où les munitions d'un compétiteur n'atteignent pas le Facteur de Puissance minimum pour la Division déclarée, le compétiteur peut continuer la compétition, mais sans résultats ou reconnaissance.

5.6.3.9 Si les munitions d'un compétiteur sont re-testées, ou si un remplacement autorisé des munitions est effectué, et qu'une différence de Facteur de Puissance est enregistrée quand elles sont testées en accord avec ces règles, le facteur de puissance le plus bas doit être appliqué pour tous les résultats des épreuves, y compris celles déjà effectuées par le compétiteur.

5.6.3.10 Les résultats d'un compétiteur qui, pour n'importe quelle raison, ne présente pas son arme pour le test en lieu et place désignée et / ou qui ne fournit pas d'échantillon de cartouches pour le test quand cela lui est exigé par un Arbitre, sera supprimé des résultats du match.

5.6.3.11 Si le Range Master pense que le chronographe du match est devenu inopérant, et que les tests des munitions des compétiteurs n'est plus possible, les Facteurs de Puissance des compétiteurs qui ont satisfaits valent, et les Facteurs de Puissance « Majeur » et « Mineur » déclarés par les autres compétiteurs qui n'ont pas été testés seront acceptés sans contestation, ceci assujetti aux exigences de n'importe quelle Division applicable (Voir les Appendices).

5.7 Malfunctions – Competitor's Equipment

- 5.7.1 In the event that a competitor's handgun malfunctions after the start signal, the competitor may safely attempt to correct the problem and continue the course of fire. During such corrective action, the competitor must keep the muzzle of the handgun pointing safely downrange at all times. The competitor may not use rods, or other tools to correct the malfunction. Violations will result in a zero score for the stage. A competitor who experiences a firearm malfunction while responding to the "Load And Make Ready" command, but prior to issuance of the "Start Signal", is entitled to retire, under the authority and supervision of the officiating Range Officer, to repair his firearm, without penalty, subject to the provisions of Rule 5.7.4, Rule 8.3.1.1 and all other safety rules. Once the repairs have been completed (and the provisions of Rule 5.1.7 have been satisfied, if applicable), the competitor may return to attempt the course of fire, subject to scheduling as determined by the officiating Range Officer or Range Master.
- 5.7.2 While rectifying a malfunction that requires the competitor to lower the handgun down from "on aim" at a target, the competitor's fingers must be clearly visible outside the trigger guard (see Rule 10.5.8).
- 5.7.3 In the event that a handgun malfunction cannot be corrected by the competitor within 2 minutes, he must point the firearm safely downrange and advise the Range Officer, who will terminate the course of fire (excluding any unattempted component strings in a Standard Exercise) in the normal manner. The course of fire (excluding any unattempted component strings in a Standard Exercise) will be scored as shot including all applicable misses and penalties.
- 5.7.4 Under no circumstances is a competitor permitted to leave a course of fire in the possession of a loaded handgun (see Rule 10.5.13).
- 5.7.5 Where the handgun has failed as above, the competitor must not be permitted to reshoot the course of fire or string. This includes the instance where a handgun is declared unserviceable or unsafe during a course of fire or string. However, any unattempted component strings in a Standard Exercise may still be attempted by the affected competitor after the handgun has been repaired, and prior to when match results are declared final by the Match Director.
- 5.7.6 In the event that a Range Officer terminates a course of fire due to a suspicion that a competitor has an unsafe handgun or unsafe ammunition (e.g. a "squib" load), the Range Officer will take whatever steps he deems necessary to return both the competitor and the range to a safe condition. The Range Officer will then inspect the handgun or ammunition and proceed as follows:
- 5.7.6.1 If the Range Officer finds evidence that confirms the suspected problem, the competitor will not be entitled to a reshoot, but will be ordered to rectify the problem. On the competitor's score sheet, the time will be recorded up to the last shot fired, and the course of fire will be scored "as shot", including all applicable misses and penalties (see Rule 9.5.6).
- 5.7.6.2 If the Range Officer discovers that the suspected safety problem does not exist, the competitor will be required to reshoot the stage.

5.8 Official Match Ammunition

- 5.8.1 When match organizers make official match ammunition available for purchase by competitors at a match, the Match Director must, both in advance in official match literature (and/or on the official match website), and by way of a sign certified by him and posted at a conspicuous place at the point of sale, clearly identify which manufacturer/brand, specific cartridges and load descriptions are deemed to be rated, by Division, as either Minor or Major power factor, as the case may be. The subject rounds will usually be exempt from Rule 5.6.3 testing by chronograph, subject to the following conditions :
- 5.8.1.1 The competitor must obtain, and retain for the duration of the match, an official receipt from the match organizers (or their nominated vendor at the match) evidencing details of the quantity and description of the subject ammunition purchased at the match, and said receipt must be produced on demand by any match official, failing which the provisions of Rule 5.8.1 will not apply. Ammunition not purchased from the match organizers (or their nominated vendor at the match) will not enjoy the provisions of Rule 5.8.1, regardless of whether or not such ammunition appears, for all intents and purposes, to be identical to official match ammunition.
- 5.8.1.2 Official match ammunition purchased by competitors is deemed to be competitor equipment (see Section 5.7), therefore malfunctions will not be grounds for a reshoot and/or an appeal to Arbitration.

5.7 Mauvais Fonctionnement – Equipement du Compétiteur

- 5.7.1 Dans l'éventualité d'un mauvais fonctionnement de l'arme d'un compétiteur, ce compétiteur doit tenter en toute sécurité de résoudre le problème et de continuer l'épreuve. Durant de telles actions de résolution, le compétiteur doit garder le nez de son arme pointé en sécurité vers le fond du stand à tout moment. Le compétiteur n'est pas autorisé à utiliser de baguettes ou autres outils pour résoudre l'incident. La violation de cette règle donnera un résultat de zéro pour l'épreuve. Un compétiteur qui subit un mauvais fonctionnement de son arme au moment où il exécute le commandement « Load and Make Ready », mais avant la fin du commandement du « Signal de Départ », est autorisé à se retirer, sous l'autorité et sous le contrôle de l'Arbitre qui officie, de réparer son arme, sans pénalité, conformément aux dispositions de la Règle 5.7.4, de la Règle 8.3.1.1 et toutes les autres règles de sécurité. Quand la réparation est achevée (et que les dispositions de la Règle 5.1.7 sont satisfaites, si elle s'applique), le compétiteur peut retourner à concourir sur l'épreuve, en fonction du Timing déterminé par l'Arbitre officiant ou le Range Master.
- 5.7.2 Bien que la résolution d'un mauvais fonctionnement requière du compétiteur d'abaisser son arme de poing de la ligne de visée des cibles, les doigts du compétiteur seront clairement visibles en dehors du pontet (voir Règle 10.5.8).
- 5.7.3 Dans l'éventualité où le mauvais fonctionnement de l'arme de poing ne peut être résolue par le compétiteur dans les deux minutes, celui-ci pointera son arme en sécurité vers le fond du stand et avisera l'Arbitre, qui mettra fin à l'épreuve (à l'exception de toute passe non tentée d'un Exercice Standard) de manière normale. L'établissement du résultat de l'épreuve (à l'exception de toute passe non tentée d'un Exercice Standard) se fera normalement en incluant tous les impacts manquants et les pénalités appropriées pour manquement à l'engagement de cible.
- 5.7.4 En aucune circonstance il ne sera permis à un compétiteur de quitter une épreuve en possession d'une arme chargée (voir Règle 10.5.13).
- 5.7.5 Où qu'ai eu lieu le défaut de fonctionnement de l'arme comme mentionné ci-dessus, il ne sera pas permis au compétiteur de retirer (reshoot) l'épreuve ou la passe. Ceci inclut par exemple le cas où une arme est déclarée hors service ou non sûre durant une épreuve ou une passe. Cependant, aucune passe non tentée lors d'un Exercice Standard ne peut encore l'être après que l'arme du compétiteur affectée ait été réparée, et après que le résultat final du match n'ait été déclaré par le Match Directeur.
- 5.7.6 Dans l'éventualité où un Arbitre met fin au déroulement normal d'une épreuve due à une suspicion d'arme ou de munitions non sûre d'un compétiteur (par exemple : munition sans poudre), l'Arbitre prendra toutes les mesures qu'il juge nécessaire pour revenir à des conditions entièrement sûres en ce qui concerne à la fois le stand et le compétiteur. Il inspectera alors l'arme ou les munitions et il procédera comme suit :
- 5.7.6.1 Si l'Arbitre trouve des preuves qui confirment le problème suspecté, le compétiteur ne sera pas en droit de retirer l'épreuve, et il lui sera ordonné de résoudre le problème. Sur la feuille de match du compétiteur, le temps du dernier coup tiré sera noté, et les résultats de l'épreuve seront relevés comme si elle était tirée, incluant tous les impacts manquants et les pénalités applicables (voir Règle 9.5.6)
- 5.7.6.2 Si l'Arbitre découvre que le problème de sécurité suspecté n'existe pas, il sera demandé au compétiteur de retirer l'épreuve.

5.8 Munition Officielle du Match

- 5.8.1 Lorsqu'un organisateur de match rend officielle une munition de match disponible à l'achat par les compétiteurs sur le match, le Match Directeur doit, à la fois en avance dans le livret officiel du match (et /ou sur le site Internet officiel du match), et par le moyen d'un signe les certifiant placé à un endroit en évidence sur le point de vente, identifiant clairement quel fabricant ou marque, les cartouches spécifiques et les descriptions de chargement sont considérées être fixées, par Division, soit comme facteur de puissance Majeur ou Mineur suivant le cas. Les cartouches en question seront normalement exemptées de la Règle 5.6.3 test de chronographe, sujettes aux conditions suivantes :
- 5.8.1.1 Le compétiteur doit obtenir et garder pendant toute la durée du match, un reçu officiel de l'organisateur du match (du ou des vendeurs désignés pour le match) apportant une preuve détaillée des quantités et de la description desdites munitions achetées pour le match, et ledit reçu doit être produit à la demande de n'importe quel Officiel du match, faute de quoi les dispositions de la Règle 5.8.1 ne s'appliqueront pas. Les munitions non achetées auprès de l'organisateur du match (ou des vendeurs désignés pour le match) ne jouiront pas des dispositions de la Règle 5.8.1, indépendamment du fait ou non que de telles munitions apparaissent, pour tous les aspects pratiques, être identiques aux munitions officielles du match.
- 5.8.1.2 La munition Officielle du match achetée par un compétiteur est censée faire partie de l'équipement du compétiteur (voir le Paragraphe 5.7), pour cette raison les mauvais fonctionnements ne seront pas une raison pour retirer et/ou pour une protestation en Arbitrage.

- 5.8.1.3 Official match ammunition must not be restricted solely for sale to, and/or use by, competitors representing the host country and/or the vendor.
 - 5.8.1.4 Official match ammunition must be approved by the Regional Director of the Region in which the match is being held.
 - 5.8.1.5 Match Officials reserve the right to conduct chronograph or other tests on all and any ammunition, at any time, and a reason need not be given.
- 5.8.2 Where possible, match organizers (or their nominated vendor at the match) should make available a test firing bay, supervised by a Range Officer, where competitors can function test a small quantity of official match ammunition of the same batch through their firearm(s) prior to purchase.

- 5.8.1.3 La munition Officielles du match ne doit pas uniquement être en vente aux, et/ou utilisée par les, compétiteurs représentants le pays d'accueil et/ou le vendeur.
 - 5.8.1.4 La munition Officielle du match doit être approuvée par le Range Master du pays dans lequel à lieu le match.
 - 5.8.1.5 Les Officiels du match se réservent le droit d'utiliser le chronographe et tous autres tests sur toutes ou n'importe quelles munitions, à n'importe quel moment, et aucune raison n'a besoin d'être donnée.
- 5.8.2 Quand cela est possible, les organisateurs du match (ou leurs vendeurs nommés sur le match) doivent mettre à disposition une zone de tir, supervisée par un Arbitre, où les compétiteurs peuvent faire un test de fonctionnement en quantité réduite de la munition Officielle du match du même lot avec leur(s) arme(s) avant de les acheter.

CHAPTER 6: Match Structure

6.1 General Principles

The following definitions are used for clarity:

- 6.1.1 String – A separately timed and scored component of a Standard Exercise. Scores and penalties are recorded following completion of each string, and results achieved in each string are then tallied to produce a final stage result (also see Rule 9.5.5).
- 6.1.2 Standard Exercise – A course of fire consisting of one or more separately timed component strings. Scores, with any penalties deducted, are accumulated on completion of the course of fire to produce the final stage results. The course of fire for each component string may require a specific shooting position, procedure and/or one or more mandatory reloads. Only one Standard Exercise of a maximum of 24 rounds is allowed in IPSC sanctioned Level IV or higher matches.
- 6.1.3 Stage – A separately timed and scored component of a match.
- 6.1.4 Match – Consists of a minimum of 2 stages. The total sum of individual stage results will be accumulated to declare a match winner. A match must include only one type of firearm (e.g. handgun, shotgun or rifle).
- 6.1.5 Tournament – Consists of two or more firearm specific matches (e.g. a handgun match and a shotgun match, or a handgun match, a rifle match and a shotgun match). The individual match results achieved by a competitor in each component match will be used to declare an overall tournament winner, in accordance with the IPSC Tournament Rules.
- 6.1.6 League – Consists of two or more IPSC matches of a single firearm type held at different locations and on different dates. The total sum of match results attained by each competitor at component matches specified by the league organizers will be accumulated to determine a league winner.
- 6.1.7 Shoot-Off – An event conducted separately from a match. Eligible competitors compete directly against each other by simultaneously shooting at separate but equal target arrays in a process of elimination (see Appendix E).

6.2 Match Divisions

- 6.2.1 IPSC Divisions recognize different firearms and equipment (see Appendix D). Each match must recognize at least one Division. When multiple Divisions are available in a match, each Division must be scored separately and independently, and match results must recognize a winner in each Division.
- 6.2.2 In IPSC sanctioned matches, the minimum number of competitors stipulated in Appendix A2 must compete in each Division for it to be recognized. If there are insufficient competitors in a Division, the Match Director may allow that Division to stand without official IPSC recognition.
- 6.2.3 Prior to the commencement of a match, each competitor must declare one Division for score, and Match Officials should check competitor equipment compliance with the declared Division, prior to the competitor making an attempt at any of the courses of fire.
- 6.2.4 Subject to the prior approval of the Match Director, a competitor may enter a match in more than one Division. However, the competitor may compete for match score in only one Division, and that must be the first attempt in all cases. Any subsequent attempts in another Division will not count for match recognition.
- 6.2.5 Where a Division is unavailable or deleted, or where a competitor fails to declare a specific Division prior to the commencement of a match, the competitor will be placed in the Division which, in the opinion of the Range Master, most closely identifies with the competitor's equipment. If, in the opinion of the Range Master, no suitable Division is available, the competitor will shoot the match for no score.
 - 6.2.5.1 However, if a competitor fails to satisfy the equipment or other requirements of a declared Division during a course of fire, the competitor will be placed in Open Division, if available, otherwise the competitor will shoot the match for no score.

CHAPITRE 6: Structure d'un Match

6.1 Principes Généraux

Les définitions suivantes sont utilisées pour plus de clarté :

- 6.1.1 Une Passe (String) – Composant d'un Exercice Standard dont le temps et les points sont relevés séparément. Les résultats et les pénalités sont enregistrés à la fin de chaque passe, et les résultats finaux dans chaque passe sont cumulés pour fournir un résultat final à l'épreuve (voir également la Règle 9.5.5).
- 6.1.2 Exercices Standards – Une épreuve consistant à une ou plusieurs passes chronométrées séparément. Les résultats, les pénalités déduites, se cumulent pour achever l'épreuve et arriver à son résultat final. L'épreuve pour chaque passe peut requérir une position de tir spécifique, procédure et/ou un changement de chargeur ou plus. Seul un Exercice Standard d'un maximum de 24 coups est autorisé dans un match IPSC agréé de niveau IV ou plus.
- 6.1.3 Epreuve – Un composant d'un match avec un temps et un résultat spécifique.
- 6.1.4 Match – Constitué au minimum de deux épreuves. La somme totale des épreuves particulières sera additionnée pour déclarer le vainqueur du Match. Un match inclura seulement un seul type d'arme (par exemple arme de poing).
- 6.1.5 Tournoi – Non applicable en France.
- 6.1.6 Sélection – Constituée de deux matches IPSC ou plus, d'un seul type d'arme se tenant à des lieux et des dates différents. La somme totale des résultats des matches obtenus par chaque compétiteur à chaque match qui composent la Ligue sera effectuée pour déterminer le vainqueur général de celle-ci.
- 6.1.7 Shoot-Off – Une épreuve conduite séparément d'un match. Les compétiteurs sélectionnés concourent directement les uns contre les autres en tirant simultanément des ensembles de cibles métalliques séparés mais égaux dans un processus d'élimination (voir Appendice E).

6.2 Divisions d'un Match

- 6.2.1 Les Divisions en compétition reconnaissent des armes et des équipements différents (voir Appendice D). Chaque match reconnaîtra au moins une Division. Lorsque plusieurs Divisions sont accessibles dans une compétition, le résultat de chaque Division sera établi séparément et indépendamment, et les résultats du match reconnaîtront un vainqueur dans chaque division.
- 6.2.2 Dans les matches agréés IPSC, le nombre minimum de compétiteurs stipulé dans l'Appendice A2 doit concourir dans cette Division. S'il y a un nombre insuffisant de compétiteur dans une Division, le Match Directeur peut autoriser celle-ci d'exister sans reconnaissance officielle de l'IPSC.
- 6.2.3 Avant le commencement de la compétition, chaque compétiteur déclarera une Division pour le résultat, et les Arbitres doivent vérifier l'équipement du compétiteur en accord avec la Division déclarée, avant que celui-ci ne tire sur n'importe quelle épreuve.
- 6.2.4 Sujet à l'approbation préalable du Match Directeur, un compétiteur peut être admis à un match dans plus d'une Division. Cependant, le compétiteur ne peut concourir pour le résultat du match que dans une Division seulement, et ceci se fera au premier essai dans tous les cas. Tout essai postérieur dans une autre Division ne comptera pas pour l'élaboration des résultats finaux du match.
- 6.2.5 Lorsqu'une Division n'est pas admise ou supprimée, ou quand compétiteur oublie de déclarer une Division particulière avant le commencement du match, il sera classé ou reclassé dans la division qui, selon le Range Master, se rapproche le plus de l'équipement du tireur. Si, selon le Range Master, aucune Division de remplacement n'est valable, le compétiteur tirera le match sans avoir de résultat.
 - 6.2.5.1 Cependant, si un compétiteur ne satisfait pas l'équipement ou toute autre exigence pour une Division déclarée pendant une épreuve, il sera classé dans la Division Open, si elle existe, ou bien il tirera sans avoir de résultat.

6.2.5.2 A competitor who is classified or reclassified as above must be notified as soon as possible. The Range Master's decision on these matters is final.

6.2.6 A match disqualification incurred by a competitor, at any time during a match, will prevent the competitor from further participation in the match including any subsequent attempts in another Division. However, this is not retroactive. Any previous and complete match scores from another Division will be included for recognition and awards in that Division.

6.2.7 Recognition of a competitor in a specific Division will not preclude further recognition in a Category or from inclusion as member of a Regional or other team.

6.3 Match Categories

6.3.1 IPSC matches may include different Categories within each Division to recognize different groups of competitors. A competitor may declare only one Category for a match or tournament.

6.3.2 Failure to meet the requirements of the declared Category or failure to declare a Category prior to the start of the match will result in exclusion from that Category. Details of currently approved Categories and related requirements are listed in Appendix A2.

6.4 Regional Teams

6.4.1 Subject to the availability of allocated slots, one Regional team in each Division may be selected on merit by each Region for IPSC Level IV or higher matches. At the discretion of the Match Organizers, other teams may be fielded but will not be eligible for team recognition or awards. Approved Category teams are specified by a vote in the General Assembly (see Appendix A2).

6.4.2 An individual competitor's scores will be used exclusively for a single team in a match.

6.4.3 Teams must consist of a maximum of 4 members, however, only the final scores of the 3 highest scoring team members will be used to calculate team results.

6.4.4 If a member of a team retires from the match for any reason before completing all of the stages, scores attained by that competitor will continue to stand towards the team score, however, the affected team is not entitled to replace the retired team member.

6.4.5 A team member who is unable to commence a match, may be replaced prior to commencement by another competitor, subject to the approval of the Match Director.

6.4.6 If a member of a team is disqualified from a match, the disqualified member's scores will revert to zero for all courses of fire. Teams will not be entitled to replace a disqualified team member.

6.5 Competitor Status and Credentials

6.5.1 All competitors must be individual members of the IPSC Region in which they normally reside. Residency is defined as the Region where the individual is ordinarily domiciled for a minimum of 183 days of the twelve months immediately preceding the month in which the match begins. Ordinarily domiciled condition is a physical presence test and does not relate to citizenship or to any address of convenience. The 183 days need not be consecutive or the most recent 183 days of the twelve month period. In any case, match organizers must not accept any competitor from a foreign Region unless the Regional Director of that Region has confirmed the competitor's eligibility to participate in the subject match.

6.5.1.1 Competitors who ordinarily reside in a country or geographical area which is not affiliated to IPSC may join an IPSC affiliated Region and may compete under the auspices of that Region, subject to the approval of the IPSC Executive Council and the Regional Directorate of that Region. If a competitor's country or geographical area of residence subsequently applies for affiliation to IPSC, the competitor must become a member of that Region during the affiliation process.

6.5.2 A competitor and/or team member may represent only the IPSC Region in which they reside, except as follows:

6.5.2.1 In respect of a competitor who resides in one Region, but who wishes to represent the Region of which they are a citizen, the Regional Directors for the Region of residence and the Region of citizenship must agree in writing prior to the commencement of the match.

6.2.5.2 Un compétiteur qui est classé ou reclassé comme décrit ci-dessus en sera averti aussi rapidement que possible. La décision du Range Master pour ce cas est définitive.

6.2.6 Une disqualification pour le match infligée à un compétiteur à tout moment dans un match, exclura le compétiteur du match et de tout essai ultérieur dans une autre Division. Cependant, ceci n'est pas rétroactif. Tout résultat de match établi antérieurement de façon complète dans une autre Division sera inclus dans l'élaboration des résultats finaux du match et la remise des récompenses dans cette Division.

6.2.7 La reconnaissance d'un compétiteur au sein d'une Division particulière n'empêchera pas une reconnaissance ultérieure dans une Catégorie ou une admission comme membre au sein d'une équipe nationale ou autre.

6.3 Catégories d'un Match

6.3.1 Les matches IPSC peuvent comprendre différentes Catégories à l'intérieur des Divisions pour reconnaître différents groupes de compétiteurs. Un compétiteur ne peut déclarer qu'une seule Catégorie pour un match ou un tournoi.

6.3.2 Ne pas respecter les exigences de la Catégorie déclarée, ou oublier de la déclarer avant le début du match aura comme conséquence l'exclusion de cette Catégorie. Les particularités et les exigences des Catégories actuellement approuvées sont listées à l'Appendice A2.

6.4 Equipes Nationales

6.4.1 Sujettes à la validité des places attribuées, une Equipe Nationale dans chaque Division peut être sélectionnée au mérite par chaque pays pour les matches de niveau IV ou supérieur. À la discrétion des organisateurs du match, les autres équipes peuvent être admises mais ne seront pas éligibles pour la reconnaissance des équipes et les récompenses. Les Catégories approuvées d'équipes sont spécifiées par un vote à l'Assemblée Générale (voir Appendice A2).

6.4.2 Les résultats individuels d'un compétiteur seront utilisés exclusivement pour une seule équipe dans un match.

6.4.3 Une équipe est constituée par un maximum de quatre (4) membres, cependant, seuls les trois meilleurs résultats finaux des membres de l'équipe seront utilisés pour calculer le résultat total de l'équipe.

6.4.4 Si un membre de l'équipe se retire de la compétition pour une quelconque raison avant d'avoir achevé toutes les épreuves, les résultats acquis par ce compétiteur continueront à être valides pour le résultat de l'équipe, cependant, le droit de remplacer le membre de l'équipe retiré ne sera pas attribué à une équipe affectée.

6.4.5 Un membre d'une équipe qui est incapable de commencer un match, peut être remplacé avant le commencement par un autre compétiteur, mais ceci reste sujet à l'approbation du Match Directeur.

6.4.6 Si un membre d'une équipe est disqualifié d'une compétition, les résultats de l'équipier disqualifié reviendront à zéro pour tous les matches. Les équipes n'auront pas le droit de remplacer un équipier disqualifié.

6.5 Statuts des Compétiteurs et Justificatifs

6.5.1 Tous les compétiteurs doivent être membres de l'IPSC du pays dans lequel ils résident habituellement. La résidence est définie dans un pays comme le lieu où l'individu est domicilié pendant au moins 183 jours durant les douze mois précédant immédiatement le mois du match. Traditionnellement la condition de la domiciliation est un test de présence physique et n'est pas à mettre en relation avec la nationalité ou une adresse de convenance. Les 183 jours ne sont pas forcément consécutifs, ni les 183 jours les plus récents de la période des douze mois. En aucun cas, les organisateurs d'un match ne doivent accepter un compétiteur d'une Région étrangère à moins que le Regional Directeur ou du Continent n'ait confirmé l'éligibilité du compétiteur à participer au match en question.

6.5.1.1 Un compétiteur qui réside habituellement dans un pays ou une région géographique qui n'est pas affilié à l'IPSC peut se joindre à une région affiliée à l'IPSC et peut concourir sous l'égide de ce pays, avec l'accord du Conseil Exécutif de l'IPSC et du Directeur Régional du pays. Si le pays ou la zone géographique de résidence du compétiteur est candidate ultérieurement à l'affiliation à l'IPSC, le compétiteur doit devenir membre de cette région pendant le processus d'affiliation.

6.5.2 Un compétiteur et / ou membre d'une équipe ne peut représenter que le pays dans lequel il réside sauf dans les cas suivants :

6.5.2.1 Dans le cas où un compétiteur qui réside dans une région, mais qui désire représenter le pays dans lequel il est citoyen, le Directeur Régional du pays de résidence et celui du pays d'origine doivent donner un accord écrit avant le début du match.

6.5.2.2 A competitor who falls under the conditions of Rule 6.5.1.1 may represent the Region of which they are a member, subject to the prior written approval of the Regional Director.

- 6.5.3 At Regional and Continental Championships, only competitors who satisfy the residency requirements stated in Rule 6.5.1 are entitled to be recognized as the Regional or Continental Champion, by Division and/or by Division/Category, as the case may be. However when determining Regional or Continental Champions, match results of competitors from outside the applicable Region or Continent must not be deleted from the match results, which must remain wholly intact. For example:

Region 1 Open Division Championships

100% Competitor A - Region 2 (declared as Overall Match and Division Champion)

99% Competitor B - Region 6

95% Competitor C - Region 1 (declared as Region 1 Champion)

6.6 Competitor Scheduling and Squadding

- 6.6.1 Competitors must compete for score according to the published match and squadding schedule. A competitor who is not present at the scheduled time and date for any stage may not attempt that stage without the prior approval of the Match Director, failing which the competitor's score for that stage will be zero.
- 6.6.2 Range Officials, match sponsors, IPSC Officers (as defined in Section 6.1 of the IPSC Constitution) and other persons may compete for score in a "pre-match", subject to the prior approval of the Match Director. Competitors in the main match must not be restricted from viewing the pre-match. All members of official Regional Teams must compete in the main match. Scores attained in the "pre-match" may, at the discretion of the Match Director, be included in the overall match results provided the dates of the "pre-match" are published in the official match schedule. (also see Section 2.3).
- 6.6.3 A match, tournament or league will be deemed to have started on the first day that competitors (including those specified above) shoot for score and will be deemed to have ended when the results have been declared final by the Match Director.

6.7 International Classification System ("ICS")

- 6.7.1 The IPSC Executive Council may coordinate and publish dedicated regulations and procedures in order to manage and administer an International Classification System.
- 6.7.2 Competitors seeking an international classification must use the approved courses of fire available from the IPSC website.

6.5.2.2 Un compétiteur qui remplit les conditions de la Règle 6.5.1.1 peut représenter le pays pour lequel il est membre, avec l'accord écrit du Directeur Régional.

- 6.5.3 Lors d'un championnat National ou Continental, seuls les compétiteurs qui ont satisfait aux exigences établies à la Règle 6.5.1 sont en mesure d'être reconnus comme le Champion de la Nation ou du Continent, par Division et/ou Division/Catégorie, en fonction du cas. Cependant en déterminant les Champions de la Nation ou du Continent, les résultats des compétiteurs étrangers à la Nation ou au Continent ne doivent pas être effacés du résultat final du match, qui doivent rester intacts. Par exemple :

Championnat de la Nation 1 Division Open

100% Compétiteur A - Nation 2 (déclaré en tant que Champion du Match et de la Division)

99% Compétiteur B - Nation 6

95% Compétiteur C - Nation 1 (déclaré en tant que Champion de la Nation)

6.6 Horaire et Squadding du Compétiteur

- 6.6.1 Les compétiteurs doivent concourir pour le résultat en accord avec les matches publiés et le squadding. Un compétiteur qui n'est pas présent à l'heure et la date prévue quel que soit l'épreuve ne pourra pas concourir pour celle-ci sans l'accord exprès du Match Directeur, sans cet accord le résultat du compétiteur pour cette épreuve sera zéro.
- 6.6.2 Les Arbitres, sponsors du match, dirigeants de l'IPSC (comme défini dans le paragraphe 6.1 de la constitution de l'IPSC) et toute autre personne qui peut concourir pour un résultat dans un « pré-match », avec l'accord préalable du Match Directeur. Les compétiteurs du match ne doivent pas être empêchés de voir le pré match. Tous les membres d'une Equipe Nationale Officielle doivent concourir lors du match principal. Les résultats acquis dans le « pré match » peuvent, à la discrétion du Match Directeur, être inclus dans le résultat général à condition que les dates du « pré match » soient publiées dans le déroulement de la compétition. (également voir la Section 2.3)
- 6.6.3 Un match, tournoi ou league seront supposés avoir commencé le premier jour où les compétiteurs (inclus ceux spécifiés avant) ont tirés pour le résultat et supposés être terminés quand le résultat sera déclaré final par le Match Directeur.

6.7 Système de Classement International (« ICS »)

- 6.7.1 Le bureau exécutif de l'IPSC peut coordonner et publier des règles et procédures dans le but de gérer et administrer un système de Classification International (« ICS »).
- 6.7.2 Les compétiteurs recherchant un classement international doivent utiliser les épreuves approuvées et disponibles sur le site Internet de l'IPSC

CHAPTER 7: Match Management

7.1 Match Officials

The duties and terms of reference of match officials are defined as follows:

- 7.1.1 Range Officer ("RO") – issues range commands, oversees competitor compliance with the written stage briefing and closely monitors safe competitor action. He also declares the time, scores and penalties achieved by each competitor and verifies that these are correctly recorded on the competitor's score sheet (under the authority of a Chief Range Officer and Range Master).
- 7.1.2 Chief Range Officer ("CRO") – is the primary authority over all persons and activities in the courses of fire under his control, and oversees the fair, correct and consistent application of these rules (under the authority of the Range Master).
- 7.1.3 Stats Officer ("SO") – collects, sorts, verifies, tabulates and retains all score sheets and ultimately produces provisional and final results. Any incomplete or inaccurate score sheets must be promptly referred to the Range Master (under direct authority of the Range Master).
- 7.1.4 Quartermaster ("QM") – distributes, repairs and maintains all range equipment (e.g. targets, patches, paint, props etc.), Range Officer appliances (e.g. timers, batteries, staplers, staples, clipboards etc.) and Range Officer rations (under direct authority of the Range Master).
- 7.1.5 Range Master ("RM") – has overall authority over all persons and activities within the entire range, including range safety, the operation of all courses of fire and the application of these rules. All match disqualifications and appeals to arbitration must be brought to his attention. The Range Master is usually appointed by and works with the Match Director, however, in respect of IPSC sanctioned Level IV or higher matches, the appointment of the Range Master is subject to the prior written approval of the IPSC Executive Council.
- 7.1.6 Match Director ("MD") – handles overall match administration including squadding, scheduling, range construction, the coordination of all support staff and the provision of services. His authority and decisions will prevail with regard to all matters except in respect of matters in these rules which are the domain of the Range Master. The Match Director is appointed by the host organization and works with the Range Master.

7.2 Discipline of Match Officials

- 7.2.1 The Range Master has authority over all match officials other the Match Director (except when the Match Director is actually participating as a competitor at the match), and is responsible for decisions in matters concerning conduct and discipline.
- 7.2.2 In the event that a match official is disciplined, the Range Master must send a report of the incident and details of the disciplinary action to the match official's Regional Director, the Regional Director of the Region hosting the match, and to the President of the International Range Officers Association (IROA).
- 7.2.3 A match official who is disqualified from a match for a safety infraction while competing will continue to be eligible to serve as a match official for the match. The Range Master will make any decision related to an official's participation.

7.3 Appointment of Officials

- 7.3.1 Match organizers must, prior to commencement of a match, appoint a Match Director and a Range Master to carry out the duties detailed in these rules. The nominated Range Master should preferably be the most competent and experienced certified Range Official present (also see Rule 7.1.5). For Level I and II matches a single person may be appointed to be both the Match Director and the Range Master.
- 7.3.2 References in these rules to Range Officials (e.g. "Range Officer", "Range Master" etc.), mean personnel who have been officially appointed by match organizers to actually serve in an official capacity at the match. Persons who are certified Range Officials, but who are actually participating in the match as regular competitors, have no standing or authority as Range Officials for that match. Such persons should therefore not participate in the match wearing garments bearing Range Official insignia.

CHAPITRE 7: Gestion du Match

7.1 Les Officiels d'un Match

Les tâches et les attributions des officiels du match sont définies comme suit :

- 7.1.1 Range Officer ou Arbitre (« RO ») – Donne les recommandations de l'épreuve, surveille les compétiteurs en accord avec le briefing écrit et supervise de près l'action qui doit être sûre du compétiteur. Il déclare également le temps, les résultats et les pénalités effectués par chaque compétiteur et vérifie que ceux-ci sont correctement enregistrés sur les feuilles de match du compétiteur (sous l'autorité du Chief Range Officer et le Range Master).
- 7.1.2 Chief Range Officer (« CRO ») – Il est la première autorité sur toutes les personnes et les activités lors d'une épreuve sous son contrôle, et surveille l'application équitable, correcte et constante de ces règles (sous l'autorité du Range Master).
- 7.1.3 Stats Officer (« SO ») – Collecte, trie, vérifie, entre et garde toutes les feuilles de match et finalement établit les résultats provisoires et finaux. Toute feuille de match incomplète ou inadaptée doit être promptement adressée au Range Master (sous l'autorité du Range Master).
- 7.1.4 Quartermaster ou Intendant (« QM ») – Distribue, répare et entretient tous les équipements des épreuves (ex : les cibles, les patches, la peinture, les accessoires etc.), les appareils des Arbitres (ex : Timers, piles, agrafes, ou les palettes d'affichage du temps « clipboards » etc.) et les rations de Arbitres (sous l'autorité directe du Range Master).
- 7.1.5 Range Master (« RM ») – A l'autorité totale sur toutes les personnes et les activités sur la totalité du stand, incluant la sécurité sur le stand, le fonctionnement de l'épreuve et de l'application de ces règles. Toutes les disqualifications au match et les appels en Comité d'Arbitrage doivent être portés à son attention. Le Range Master est habituellement nommé par et travail avec le Match Directeur, cependant, en ce qui concerne un match IPSC de Niveau IV ou supérieur, la nomination du Range Master devra être sujet à l'accord écrit du Bureau exécutif de l'IPSC.
- 7.1.6 Match Directeur (« MD ») – A en charge l'administration de la compétition incluant le squadding, l'établissement des horaires, la construction sur le stand, la coordination de toute l'équipe locale et de la possibilité d'obtenir tout service nécessaire. Son autorité et ses décisions sur ce qui précède prévaudront en toute matière excepté en ce qui concerne les règles qui sont du domaine du Range Master. Le Match Directeur est nommé par l'organisation d'accueil et travail avec le Range Master.

7.2 Discipline des Officiels du Match

- 7.2.1 Le Range Master a autorité sur tous les Officiels du match autre que le Match Directeur (excepté quand la match Directeur participe actuellement en tant que compétiteur au match), et est responsable des décisions en matière de conduite et de discipline.
- 7.2.2 Dans l'éventualité où un Officiel du match se montre indiscipliné, le Range Master devra envoyer un rapport sur l'incident et les détails de l'action disciplinaire au Directeur Régional de l'Officiel concerné, au Régional Director du pays d'accueil du match, et au Président de l'« International Range Officers Association » (IROA).
- 7.2.3 Notez qu'un Officiel du match qui est disqualifié de ce match pour raison de sécurité alors qu'il était en train de concourir sera toujours éligible pour servir comme Officiel sur le match en question. Le Range Master devra prendre toute décision relative à la participation d'un Officiel.

7.3 La Nomination des Officiels

- 7.3.1 Les organisateurs du match doivent, avant le commencement du match, nommer le Match Directeur et le Range Master pour s'assurer des détails de ces règles. Le Range Master nommé doit de préférence être l'Arbitre certifié le plus compétent et expérimenté sur le site (voir également la Règle 7.1.5). Pour les matches de Niveau I et II une seule personne peut être nommée pour le rôle de Range Master et de Match Directeur.
- 7.3.2 Référencés dans ces règles pour les Arbitres (ex : « Arbitre », « Range Master », etc.), personne principale qui a été officiellement nommé par les organisateurs du match pour officier en qualité d'Arbitre lors du match. Les personnes qui sont des Arbitres certifiés, mais qui participent actuellement au match en tant que simple compétiteur, non ni réputation ni autorité en tant qu'Arbitre pour le match. De telles personnes ne doivent par conséquent pas participer au match en portant des vêtements supportant les insignes des Arbitres.

CHAPTER 8: The Course of Fire

8.1 Handgun Ready Conditions

The ready condition for handguns will normally be as stated below. However, in the event that a competitor fails to load the chamber when permitted by the written stage briefing, whether inadvertently or intentionally, the Range Officer must not take any action, as the competitor is always responsible for the handling of the handgun.

8.1.1 Revolvers:

- 8.1.1.1 Single Action: hammer fully down on an empty chamber or, if a safety notch is fitted, hammer down over a loaded chamber (transfer bar designs excepted).
- 8.1.1.2 Double Action: hammer fully down and all chambers may be loaded.
- 8.1.1.3 Non-traditional revolvers (e.g. those which operate in a "self-loading" mode) are subject to the following rules and/or any other requirements stipulated by the Range Master (also see Appendix D5).

8.1.2 Self-loading Pistols:

- 8.1.2.1 "Single action" – chamber loaded, hammer cocked, and the safety engaged.
- 8.1.2.2 "Double action" – chamber loaded, hammer fully down or de-cocked.
- 8.1.2.3 "Selective action" – chamber loaded with hammer fully down, or chamber loaded and hammer cocked with external safety engaged (see Divisions in Appendix D). For both this Rule and Rule 8.1.2.1, the term "safety" means the primary visible safety lever on the handgun (e.g. the thumb safety on a "1911" genre handgun). In the event of doubt, the Range Master is the final authority on this matter.

8.1.3 Courses of fire may require ready conditions which are different to those stated above. In such cases, the required ready condition must be clearly stated in the written stage briefing.

8.1.4 Unless complying with a Division requirement (see Appendices), a competitor must not be restricted on the number of rounds to be loaded or reloaded in a handgun. Written stage briefings may only stipulate when the firearm is to be loaded or when mandatory reloads are required, when permitted under Rule 1.1.5.2.

8.1.5 In respect of handguns used at IPSC matches, the following definitions apply:

- 8.1.5.1 "Single Action" means activation of the trigger causes a single action to occur (i.e. the hammer or striker falls).
- 8.1.5.2 "Double Action" means activation of the trigger causes more than a single action to occur (i.e. the hammer or striker rises or retracts, then falls).
- 8.1.5.3 "Selective Action" means that the handgun can be operated in either "Single Action" or "Double Action" modes.

8.2 Competitor Ready Condition

This designates when, under the direct command of a Range Officer:

- 8.2.1 The handgun is prepared as specified in the written stage briefing, and is in compliance with the requirements of the relevant Division.
- 8.2.2 The competitor assumes the start position as specified in the written stage briefing. Unless otherwise specified, the competitor must stand erect, facing downrange, with arms hanging naturally by the sides. A competitor who attempts or completes a course of fire where an incorrect start position was used may be required by a Range Official to reshoot the course of fire.
- 8.2.3 A course of fire must never require or allow a competitor to touch or hold a handgun, loading device or ammunition after the "Standby" command and before the "Start Signal" (except for unavoidable touching with the lower arms).
- 8.2.4 A course of fire must never require the competitor to draw a handgun from the holster with the weak hand.

CHAPITRE 8: L'Épreuve

8.1 L'arme en Condition Prête

La condition prête d'une arme de poing se fera comme défini après. Même si, dans le cas où un compétiteur oublie de charger quand cela lui est permis par le briefing écrit, que se soit intentionnel ou non, l'Arbitre ne doit pas intervenir, étant donné que le compétiteur est toujours responsable pour les manipulations de l'arme de poing.

8.1.1 Revolvers :

8.1.1.1 Simple action - le chien à l'abattu sur une chambre vide ou, si un dispositif de sûreté est en action, le chien à l'abattu sur une chambre chargée (excepté les dispositifs avec barre de transfert).

8.1.1.2 Double action - le chien à l'abattu et toutes les chambres peuvent être chargées.

8.1.1.3 Les Revolvers non traditionnels (ex : ceux qui opèrent en mode rechargement) sont sujets aux règles suivantes et / ou toutes autres exigences stipulées par le Range Master (également voir l'Appendice D5).

8.1.2 Pistolets semi-automatiques :

8.1.2.1 En « simple action » - chambre chargée, chien armé, et la sûreté engagée.

8.1.2.2 En « double action » et « safe action » - chambre chargée, chien entièrement à l'abattu ou désarmé.

8.1.2.3 À « platine sélective » - chambre chargée avec chien entièrement à l'abattu, ou chambre chargée le chien armé avec sûreté externe engagée (Voir Divisions dans l'Appendice D). Pour cette règle et la Règle 8.1.2.1, le terme "sûreté" signifie que la sûreté primaire visible sur l'arme (ex : la sûreté de pouce sur une arme modèle "1911"). En cas de doute, le Range Master est la dernière autorité pour ce cas.

8.1.3 Les épreuves peuvent requérir diverses conditions de départ qui sont différentes de celles établies avant. Dans de tels cas, les conditions prêtes exigées doivent être clairement établies sur le briefing écrit de l'épreuve.

8.1.4 A moins qu'il ne respecte les exigences d'une Division (voir les Appendices), un compétiteur ne doit pas être restreint sur le nombre de cartouches qui doivent être chargées ou rechargées dans une arme de poing. Le briefing écrit peut seulement stipuler quand l'arme doit être chargée ou quand les changements de chargeurs obligatoires sont exigés, quand cela est permis par la Règle 1.1.5.2.

8.1.5 En respect des armes de poing utilisées lors des matches IPSC, les définitions suivantes s'appliquent :

8.1.5.1 « La simple action » signifie que l'activation de la détente cause une action unique pour le départ du coup (ex le marteau ou le chien tombe).

8.1.5.2 « La double action » signifie que l'activation de la détente cause plus d'une unique action pour le départ du coup (ex le marteau ou le chien s'arme ou recule, et tombe).

8.1.5.3 « L'action sélective » signifie que l'arme de poing peut opérer en « simple action » ou « double action ».

8.2 Le Compétiteur en Condition Prêt

Ceci désigne quand, sous le commandement direct de l'Arbitre :

8.2.1 L'arme est préparée comme il est spécifié dans le briefing écrit de l'épreuve, et est en accord avec les exigences de la Division déclarée.

8.2.2 Le compétiteur prendra la position de départ comme il est spécifié dans le briefing écrit de l'épreuve. À moins qu'il ne soit spécifié, le compétiteur doit rester droit, face au fond du stand, avec les bras pendant naturellement sur les côtés du corps. Un compétiteur qui a tenté ou terminé une épreuve où une position de départ incorrecte a été utilisée peut être requis par un Arbitre Officiel de retirer cette épreuve.

8.2.3 Une épreuve ne devra jamais obliger ou autoriser un compétiteur à toucher ou tenir son arme, un dispositif de chargement ou des munitions après le commandement « Standby » et avant le « Signal de départ » (excepté de toucher inévitablement avec l'avant bras).

8.2.4 Une épreuve ne devra pas imposer au compétiteur de dégainer une arme de poing du holster avec la main faible.

- 8.2.5 A course of fire must never require the competitor to re-holster a handgun **after the start signal**. However, a competitor may re-holster provided this is accomplished safely, and the handgun is either unloaded or in a ready condition stated in Section 8.1.

8.3 Range Communication

The approved range commands and their sequence are as follows:

- 8.3.1 "Load And Make Ready" – This command signifies the start of "the Course of Fire". Under the direct supervision of the Range Officer the competitor must face down range, or in a safe direction as specified by the Range Officer, fit eye and ear protection, and prepare the handgun in accordance with the written stage briefing. The competitor must then assume the required start position. At this point, the Range Officer will proceed.
- 8.3.1.1 Once the "Load and Make Ready" command has been given, the competitor must not move away from the start location prior to issuance of the "Start Signal" without the prior approval, and under the direct supervision, of the Range Officer. Violation will result in a warning for the first offense and may result in the application of Rule 10.6.1 for a subsequent offense in the same match.
- 8.3.2 "Are You Ready?" – The lack of any negative response from the competitor indicates that he fully understands the requirements of the course of fire and is ready to proceed. If the competitor is not ready at the "Are You Ready?" command, he must state "Not Ready". It is suggested that when the competitor is ready he should assume the required start position to indicate his readiness to the Range Officer.
- 8.3.3 "Standby" – This command should be followed by the start signal within 1 to 4 seconds (also see Rule 10.2.6).
- 8.3.4 "Start Signal" – The signal for the competitor to begin their attempt at the course of fire. If a competitor fails to react to a start signal, for any reason, the Range Officer will confirm that the competitor is ready to attempt the course of fire, and will resume the range commands from "Are You Ready?"
- 8.3.4.1 In the event that a competitor inadvertently begins shooting prematurely ("false start"), the Range Officer will, as soon as possible, stop and restart the competitor once the course of fire has been restored.
- 8.3.5 "Stop" – Any Range Officer assigned to a stage may issue this command at any time during the course of fire. The competitor must immediately cease firing, stop moving and wait for further instructions from the Range Officer.
- 8.3.5.1 When conducting Standard Exercises, Range Officials may issue other interim commands on completion of the first string, in order to prepare the competitor for the second and subsequent strings (e.g. "Reload if required and holster"). Any such interim commands to be used must be clearly stated in the written stage briefing.
- 8.3.6 "If You Are Finished, Unload And Show Clear" – If the competitor has finished shooting, he must lower his handgun and present it for inspection by the Range Officer with the muzzle pointed down range, magazine removed, slide locked or held open, and chamber empty. Revolvers must be presented with the cylinder swung out and empty.
- 8.3.7 "If Clear, Hammer Down, Holster" – After issuance of this command, the competitor must not resume shooting (see Rule 10.6.1). While continuing to point the handgun safely downrange, the competitor must perform a final safety check of the handgun as follows:
- 8.3.7.1 Self-loaders – release the slide and pull the trigger (without touching the hammer or deckoker, if any).
- 8.3.7.2 Revolvers – close the empty cylinder (without touching the hammer, if any).
- 8.3.7.3 If the gun proves to be clear, the competitor must holster his handgun. Once the competitor's hands are clear of the holstered handgun, the course of fire is deemed to have ended.
- 8.3.7.4 If the gun does not prove to be clear, the Range Officer will resume the commands from Rule 8.3.6 (also see Rule 10.4.3).
- 8.3.8 "Range Is Clear" – Competitors or Range Officials must not move forward of, or away from, the firing line or final shooting location until this declaration is given by the Range Officer. Once the declaration is made, officials and competitors may move forward to score, patch, reset targets etc.

- 8.2.5 Une épreuve ne devra jamais obliger le compétiteur de rengainer une arme de poing après le signal de départ. Cependant, un compétiteur peut rengainer à condition que ce soit fait de façon sûre, que l'arme soit déchargée ou en condition prête établi au paragraphe 8.1.

8.3 Communication sur le Stand

Les commandements officiels et leurs enchaînements sont définis comme suit :

- 8.3.1 « Load and make ready ». Ce commandement marque le début de l'épreuve. Sous la supervision directe de l'Arbitre le compétiteur fera face au fond du stand, ou dans une direction sûre spécifiée par l'Arbitre, ajustera ses protections auditives et visuelles, et préparera son arme en accord avec le briefing écrit de l'épreuve. Le compétiteur prendra alors la position de départ requise. À ce point, l'Arbitre procédera.
- 8.3.1.1 À partir du moment où le commandement « Load and Make Ready » a été donné, le compétiteur ne doit pas bouger de l'emplacement de départ avant l'émission du « Signal de Départ » sans l'accord préalable, et sous la supervision directe, de l'Arbitre. Tout manquement résultera en un avertissement « Warning » pour la première infraction et peut résulter en l'application de la Règle 10.6.1 pour toute infraction supplémentaire dans le même match.
- 8.3.2 « Are you ready ? » - L'absence de toute réponse négative de la part du compétiteur indique qu'il a bien compris toutes les exigences de l'épreuve et qu'il est prêt à continuer. Si le compétiteur n'est pas prêt au commandement « Are you ready ? », il doit annoncer « Not ready ». Il est suggéré que le compétiteur prenne la position de départ requise pour indiquer à l'arbitre la finalité de sa mise en condition de départ.
- 8.3.3 « Standby ». Ce commandement sera suivi du signal de départ dans un temps allant de une (1) à quatre (4) secondes (également voir la Règle 10.2.6).
- 8.3.4 « Start Signal ». Le signal pour le compétiteur pour commencer l'épreuve. Si un compétiteur ne réagit pas au signal de départ, pour n'importe quelle raison, l'Arbitre confirmera que le compétiteur est prêt à commencer l'épreuve, et recommencera les commandements du stand depuis « Are You Ready ? ».
- 8.3.4.1 Dans le cas où un compétiteur commence accidentellement à tirer prématurément (« faux départ »), l'Arbitre arrêtera, dès qu'il le pourra, le compétiteur et le fera recommencer, dès que l'épreuve aura été rétablie.
- 8.3.5 « Stop ». N'importe quel Arbitre assigné à une épreuve peut donner ce commandement à tout moment sur celle-ci durant son déroulement. Le compétiteur cessera immédiatement de tirer, arrêtera de bouger et attendra les instructions suivantes de l'Arbitre.
- 8.3.5.1 Quand ils dirigent des Exercices Standards, les Arbitres peuvent donner des commandements de substitution à l'accomplissement de la première passe, dans le but de préparer le compétiteur pour la seconde passe et les suivantes (ex : « Reload if required and holster »). Pour n'importe lequel des commandements de substitution il doit en être fait clairement état dans le briefing écrit du match.
- 8.3.6 « If you are finished, unload and show clear » - Si le compétiteur a terminé de tirer, il devra abaisser son arme et la présentera à l'Arbitre pour l'inspection avec le nez de l'arme vers le fond du stand, le chargeur enlevé, la culasse tenue ou verrouillée à l'arrière, et la chambre vide. Les revolvers seront présentés avec le barillet ouvert et vide.
- 8.3.7 « If clear, hammer down, holster » - Après l'annonce de ce commandement, le compétiteur ne doit pas recommencer à tirer (voir la règle 10.6.1). Pendant qu'il garde son arme pointée vers le fond du stand, le compétiteur doit effectuer une dernière vérification de sécurité de l'arme comme suit :
- 8.3.7.1 Semi-Automatiques - relâcher la glissière et appuyer sur la détente (sans toucher le marteau ou le levier de désarmement, s'il en existe un).
- 8.3.7.2 Revolvers - fermer le barillet vide (sans toucher le marteau, s'il en existe un).
- 8.3.7.3 Si l'arme se révèle être claire, le compétiteur doit mettre au holster son arme. Une fois que les mains du compétiteur sont éloignées de l'arme remise au holster, l'épreuve est sensée être terminée.
- 8.3.7.4 Si l'arme ne se révèle pas vide, l'Arbitre reprendra les commandements depuis la Règle 8.3.6 (voir également la Règle 10.4.3).
- 8.3.8 « Range is clear » - Les compétiteurs ou les Arbitres ne peuvent avancer, ou partir, de la ligne de tir ou du dernier poste de tir tant que ce commandement n'a pas été donné par l'Arbitre. Une fois cette déclaration faite, les officiels et les compétiteurs peuvent avancer pour relever les résultats, patcher ou remettre les cibles en position de départ, etc.

8.4 Loading, Reloading or Unloading During a Course of Fire

- 8.4.1 When loading, reloading or unloading during a course of fire, the competitor's fingers must be visibly outside the trigger guard and the handgun must be pointed safely down range or in another safe direction authorized by a Range Officer (see Section 10.5).

8.5. Movement

- 8.5.1 Except when the competitor is actually aiming or shooting at targets, all movement must be accomplished with the fingers visibly outside the trigger guard and the safety should be engaged. The firearm must be pointed in a safe direction. "Movement" is defined as any of the actions below:

8.5.1.1 Taking more than one step in any direction

8.5.1.2 Changing shooting stance (e.g. from standing to kneeling, from seated to standing etc.).

- 8.5.2 If a competitor holsters a loaded handgun at any time during a course of fire, it must be placed in the applicable handgun ready conditions (see Section 8.1). Violations will be subject to match disqualification (see Rule 10.5.11).

8.5.2.1 For a single action self-loader the safety must be applied

8.5.2.2 For double action self-loaders and revolvers the hammer must be down (see Rules 10.5.11.2 & 10.5.11.3).

8.6 Assistance or Interference

- 8.6.1 No assistance of any kind can be given to a competitor during a course of fire, except that any Range Officer assigned to a stage may issue safety warnings to a competitor at any time. Such warnings will not be grounds for the competitor to be awarded a reshoot.

8.6.1.1 Competitors confined to wheelchairs or similar devices may be given special dispensation by the Range Master in respect of mobility assistance, however, the provisions of Rule 10.2.11 may still apply, at the Range Master's discretion.

- 8.6.2 Any person providing assistance or interference to a competitor during a course of fire (and the competitor receiving such assistance) may, at the discretion of a Range Officer, incur a procedural penalty for that stage and/or be subject to Section 10.6.

- 8.6.3 In the event that inadvertent contact from the Range Officer or another external influence has interfered with the competitor during a course of fire, the Range Officer may offer the competitor a reshoot of the course of fire. The competitor must accept or decline the offer prior to seeing either the time or the score from the initial attempt. However, in the event that the competitor commits a safety infraction during any such interference, the provisions of Section 10.3 may still apply

8.7 Sight Pictures and Range Inspection

- 8.7.1 Competitors are always prohibited from taking a sight picture with a loaded firearm prior to the start signal. Violation will result in a warning for the first occurrence and one procedural penalty for each subsequent occurrence in the same match.

- 8.7.2 If match organizers also prohibit taking a sight picture with an unloaded firearm prior to the start signal, competitors must be advised in the written stage briefing. Violation will result in a warning for the first occurrence and one procedural penalty for each subsequent occurrence in the same match.

- 8.7.3 When permitted, competitors taking a sight picture with an unloaded firearm prior to the start signal must only do so on a single target, to verify that their sights are prepared as required. Competitors who test a targeting sequence or a shooting position while taking a sight picture will incur one procedural penalty per occurrence.

- 8.7.4 Competitors are prohibited from using any sighting aid (e.g. the whole or part of an imitation or replica firearm, any part of a real firearm including any accessories thereof etc.), except for their own hands, while conducting their inspection ("walkthrough") of a course of fire. Violations will incur one procedural penalty per occurrence (also see Rule 10.5.1).

- 8.7.5 No person is permitted to enter or move through a course of fire without the prior approval of a Range Officer assigned to that course of fire or the Range Master. Violators will incur a warning for the first offense but may be subject to the provisions of Section 10.6 for subsequent offenses.

8.4 Chargement, Rechargement ou Déchargement pendant une épreuve

- 8.4.1 Pendant le chargement, le rechargement ou le déchargement lors d'une épreuve, les doigts du tireur doivent être visiblement en dehors du pontet et l'arme doit être dirigée de façon sécuritaire vers le fond du stand ou dans une direction sûre autorisée par un Arbitre (voir le paragraphe 10.5).

8.5 Mouvement

- 8.5.1 Excepté quand le compétiteur est actuellement entrain de viser ou de tirer sur les cibles, tous les mouvements doivent être accomplis avec les doigts visibles en dehors du pontet, et la sûreté devrait être engagée. L'arme doit être pointée dans une direction sûre. Le « mouvement » est défini de la façon suivante :

8.5.1.1 Faire plus d'un pas quelle que soit la direction.

8.5.1.2 Changer de position de tir (ex : passer de debout à genoux, d'assis à debout).

- 8.5.2 Si un compétiteur rengaine son arme chargée durant une épreuve, elle doit être remise en application de la condition prête (voir le paragraphe 8.1). Toutes les violations seront sujettes à une disqualification du match (voir Règle 10.5.11).

8.5.2.1 Pour un semi-automatique simple action, la sécurité doit être mise.

8.5.2.2 Pour un semi-automatique en double action ou un revolver, le chien doit être à l'abattu (Voir les Règles 10.5.11.2 & 10.5.11.3).

8.6 Assistance et Intervention

- 8.6.1 Aucune assistance de quelque sorte que ce soit ne peut être donnée au compétiteur pendant l'accomplissement d'une épreuve, excepté d'un Arbitre assigné à une épreuve qui peut pour des raisons de sécurité, infliger un avertissement de sécurité à un compétiteur à tout moment. De tels avertissements ne pourront pas fonder le compétiteur à demander de retirer l'épreuve (reshoot).

8.6.1.1 Les compétiteurs en fauteuil roulant ou tout autres dispositifs de ce genre peuvent avoir une dispense spéciale par le Range Master en respect à l'assistance de mobilité, cependant, les dispositions de la Règle 10.2.11 peuvent toujours être appliquées, à la discrétion du Range Master.

- 8.6.2 Toute personne apportant une assistance ou intervenant dans une épreuve pour un compétiteur (ainsi que le compétiteur qui reçoit cette assistance) peut, à la discrétion de l'Arbitre, encourir une faute de procédure sur cette épreuve. Le compétiteur recevant cette assistance peut, à la discrétion de l'arbitre, aussi encourir une faute de procédure pour cette épreuve et / ou être sujet au paragraphe 10.6.

- 8.6.3 Dans le cas d'un contact physique involontaire entre l'Arbitre ou tout autre influence externe qui s'est opposée au compétiteur, l'Arbitre peut offrir à un compétiteur de recommencer l'épreuve. Le compétiteur doit accepter ou décliner l'offre avant d'avoir vu son temps et ses résultats. Cependant, dans le cas où le compétiteur commet une infraction à la sécurité pendant une telle interférence, les dispositions du paragraphe 10.3 peuvent toujours être appliquées.

8.7 Prises de Visée et Reconnaissance de l'Épreuve

- 8.7.1 Les compétiteurs n'ont jamais le droit d'effectuer des prises de visée avec une arme chargée avant le signal de départ. Toute violation de cette règle entraînera un avertissement (« Warning ») pour la première fois et une faute de procédure pour chacune des autres fois dans le même match.

- 8.7.2 Si les organisateurs du match interdisent également de prendre une visée avec une arme non chargée avant le signal de départ, les compétiteurs doivent en être avertis par le briefing écrit. Toute violation de cette règle entraînera un avertissement (« Warning ») pour la première fois et une faute de procédure pour chacune des autres fois dans le même match.

- 8.7.3 Quand cela est permis, les compétiteurs qui prennent une visée avec une arme non chargée avant le signal de départ doivent seulement le faire sur une seule cible, pour vérifier que leurs instruments de visée sont prêts comme il est requis. Les compétiteurs qui testent une séquence de tir ou une position de tir quand ils prennent une visée recevront une faute de procédure par événement.

- 8.7.4 Les compétiteurs n'ont pas le droit d'utiliser d'aide pour la prise de visée (ex . la totalité ou partie d'une imitation ou réplique d'une arme, toute partie d'une arme réelle incluant n'importe quel accessoire de celle-ci etc.), exception faite de leurs propres mains, quand ils procèdent à l'inspection (« walkthrough ») de l'épreuve. Toute violation entraînera une faute de procédure par répétition (également voir la Règle 10.5.1).

- 8.7.5 Personne n'est autorisé à entrer et à se déplacer à l'intérieur d'une épreuve sans l'accord préalable de l'Arbitre assigné à celle-ci ou du Range Master. Les personnes en faute recevront un avertissement pour la première fois mais peuvent être sujets aux dispositions du paragraphe 10.6 pour toute faute supplémentaire.

CHAPTER 9: Scoring

9.1 General Regulations

- 9.1.1 Approaching Targets – While scoring is in progress, competitors or their delegate must not approach any target closer than 1 meter (3.28 feet) without the authorization of the Range Officer. Violation will result in a warning for the first offense, but the competitor or his delegate may, at the discretion of the Range Officer, incur a procedural penalty for subsequent occurrences in the same match.
- 9.1.2 Touching Targets – While scoring is in progress competitors or their delegate must not touch, gauge or otherwise interfere with any target without the authorization of the Range Officer. Should a Range Officer deem that a competitor or their delegate has influenced or affected the scoring process due to such interference, the Range Officer may:
- 9.1.2.1 Score the affected target as a missed target; or
 - 9.1.2.2 Impose penalties for any affected penalty targets.
- 9.1.3 Prematurely Patched Targets – If a target is prematurely patched or taped, preventing the determination of the actual score, the Range Officer must order the competitor to reshoot the course of fire.
- 9.1.4 Unrestored Targets – If, following completion of a course of fire by a previous competitor, one or more targets have not been properly patched or taped for the competitor being scored, the Range Officer must judge whether or not accurate score can be determined. If there are extra scoring hits or questionable penalty hits thereon, and it is not obvious which hits were made by the competitor being scored, the affected competitor must be ordered to reshoot the course of fire.
- 9.1.4.1 In the event that patches or tape applied to a restored paper target are accidentally blown off by wind, muzzle blast or another reason, and it is not obvious to the Range Officer which hits were made by the competitor being scored, the competitor will be required to reshoot the course of fire.
- 9.1.5 Impenetrable – The scoring area of all IPSC scoring and penalty paper targets is deemed to be impenetrable. If a:
- 9.1.5.1 Bullet strikes wholly within the scoring area of a paper target, and continues on to strike the scoring area of another paper target, the hit on the subsequent paper target will not count for score or penalty, as the case may be.
 - 9.1.5.2 Bullet strikes wholly within the scoring area of a paper target, and continues on to hit or strike down a metal target, this will be treated as range equipment failure. The competitor will be required to reshoot the course of fire, after it has been restored.
 - 9.1.5.3 Bullet strikes partially within the scoring area of a paper or metal target, and continues on to strike the scoring area of another paper target, the hit on the subsequent paper target will also count for score or penalty, as the case may be.
 - 9.1.5.4 Bullet strikes partially within the scoring area of a paper or metal target, and continues on to strike down (or hit the scoring area of) another metal target, the fallen (or hit on the) subsequent metal target will also count for score or penalty, as the case may be.
- 9.1.6 Unless specifically described as "soft cover" (see Rule 4.1.5.2) in the written stage briefing, all props, walls, barriers, vision screens and other obstacles are deemed to be impenetrable "hard cover". If a:
- 9.1.6.1 Bullet strikes wholly within hard cover, and continues on to strike any scoring or penalty paper target, that shot will not count for score or penalty, as the case may be.
 - 9.1.6.2 Bullet strikes wholly within hard cover, and continues on to hit or strike down a metal target, this will be treated as range equipment failure (see Section 4.6). The competitor will be required to reshoot the course of fire, after it has been restored.
 - 9.1.6.3 Bullet strikes partially within hard cover, and continues on to strike the scoring area of a paper target, the hit on that paper target will count for score or penalty, as the case may be.
 - 9.1.6.4 Bullet strikes partially within hard cover, and continues on to strike down or hit the scoring area of a metal target, the fallen metal target or hit thereon will count for score or penalty, as the case may be.
- 9.1.7 Target sticks are neither Hard Cover nor Soft Cover. Shots which have passed wholly or partially through target sticks and which hit a paper or metal target will count for score or penalty, as the case may be.

CHAPITRE 9: Etablissement du Résultat

9.1 Règlements Généraux

- 9.1.1 Approcher des Cibles – Quand la prise des résultats est en cours, les compétiteurs ou leurs délégués ne doivent pas approcher les cibles à moins d'un mètre sans l'autorisation de l'Arbitre. Il résultera de toute violation de cette règle en un avertissement pour la première violation, mais le compétiteur ou son délégué peut, à la discrétion de l'Arbitre, encourir une faute de procédure pour tout autre répétition durant le match.
- 9.1.2 Toucher les Cibles - Quand la prise des résultats est en cours, les compétiteurs ou leurs délégués ne toucheront pas les cibles tirables ou les cibles pénalisantes, ne les jaugeront pas, ni n'interviendront en aucune manière sur l'établissement du résultat sans l'autorisation de l'Arbitre. Si jamais un Arbitre pense qu'un compétiteur ou son délégué a influencé ou affecté le processus d'établissement du résultat dû à une telle intervention, il peut :
- 9.1.2.1 Établir le résultat de la cible en cause en la considérant comme manquée ; ou
- 9.1.2.2 Imposer des pénalités pour toutes cibles pénalisante affectées.
- 9.1.3 Cibles Bouchées Prématurément - Si une cible est prématurément bouchée (patchée), empêchant l'établissement du résultat, l'arbitre imposera au tireur de retirer l'épreuve.
- 9.1.4 Cibles Non Remises en Etat - Si, après le passage d'un compétiteur sur une épreuve, une ou plusieurs cibles n'ont pas été normalement patchées pour le compétiteur pour qui les résultats sont actuellement relevés, l'Arbitre doit juger si oui ou non un résultat précis peut être déterminé. S'il y a des impacts supplémentaires ou des impacts pénalisants discutables, et s'il n'est pas évident de définir quels sont les impacts effectués par le tireur, il sera ordonné au compétiteur affecté de retirer l'épreuve.
- 9.1.4.1 Dans le cas où les patches ou le scotch appliqués à une cible papier remise en état seraient accidentellement retirés par le vent, le souffle de la bouche du canon ou tout autre raison, et qu'il n'est pas possible à l'arbitre de savoir quels impacts sont ceux du compétiteur pour qui le résultat est actuellement relevé, le compétiteur se verra obligé de retirer l'épreuve.
- 9.1.5 Impénétrables – La zone de score de toutes les cibles IPSC tirables ou pénalisantes en papier est réputée impénétrables. Si une :
- 9.1.5.1 Balle touche complètement à l'intérieur de la zone de score d'une cible papier, et continue pour toucher la zone de score d'une autre cible papier, l'impact sur la cible suivante ne comptera pas pour l'établissement du résultat ou la pénalité, en fonction du cas.
- 9.1.5.2 Balle touche complètement à l'intérieur de la zone de score d'une cible papier, et continue pour toucher ou faire tomber une cible métallique, ceci est à considérer comme un problème d'équipement de l'épreuve. Le compétiteur sera tenu de retirer l'épreuve après que toutes les cibles de celle-ci aient été remises en état.
- 9.1.5.3 Balle touche partiellement l'intérieur d'une zone de score d'une cible papier ou métallique, et continue pour toucher la zone de score d'une autre cible papier, cet impact sur la cible suivante comptera également pour l'établissement du résultat ou pour une pénalité, en fonction du cas.
- 9.1.5.4 Balle touche partiellement l'intérieur d'une zone de score d'une cible papier ou métallique, et continue pour faire tomber (ou toucher la zone de score) d'une autre cible métallique, la cible métallique suivante tombée (ou touchée) comptera également pour l'établissement du résultat ou pour une pénalité, en fonction du cas.
- 9.1.6 À moins que ce ne soit décrit comme du « soft cover » (voir Règle 4.1.5.2) dans le briefing écrit de l'épreuve, tous les supports, les murs, les barrières, les écrans de vision et les autres obstacles sont supposés comme impénétrables « hard cover ». Si une :
- 9.1.6.1 Balle touche entièrement l'intérieur d'un « hard cover », et continue pour toucher soit une cible tirable ou pénalisante en papier, ce coup ne comptera pas pour le résultat ou la pénalité, en fonction du cas.
- 9.1.6.2 Balle touche entièrement l'intérieur d'un « hard cover », et continue pour toucher ou faire tomber une cible métallique, ceci sera traité comme un défaut d'équipement (voir le paragraphe 4.6). Le compétiteur devra retirer l'épreuve, après quelle ait été restauré.
- 9.1.6.3 Balle touche partiellement l'intérieur d'un « hard cover », et continue pour toucher la zone de score d'une cible papier, l'impact dans la cible papier comptera pour le résultat ou la pénalité, en fonction du cas.
- 9.1.6.4 Balle touche partiellement l'intérieur d'un « hard cover », et continue pour faire tomber ou toucher la zone de score d'une cible métallique, la cible métallique tombée ou l'impact dans celle-ci comptera pour le résultat ou la pénalité, en fonction du cas.
- 9.1.7 Les tassaux des cibles ne sont ni du Hard Cover ni du Soft Cover. Un tir qui est passé partiellement ou complètement au travers du tassaux qui a touché une cible pappier ou métallique comptera pour l'établissement su résultat ou pour une pénalité, en fonction du cas.

9.2 Scoring Methods

- 9.2.1 The written stage briefing for each course of fire must specify one of the following scoring methods:
- 9.2.2 "Comstock" – Unlimited time stops on the last shot, unlimited number of shots to be fired, stipulated number of hits per target to count for score.
- 9.2.2.1 A competitor's score is calculated by adding the highest value stipulated number of hits per target, minus penalties, divided by the total time (recorded to two decimal places) taken by the competitor to complete the course of fire, to arrive at a hit factor. The overall stage results are factored by awarding the competitor with the highest hit factor the maximum points available for the course of fire, with all other competitors ranked relatively below the stage winner.
- 9.2.3 "Virginia Count" – Unlimited time stops on the last shot, limited number of shots to be fired, stipulated number of hits per target to count for score.
- 9.2.3.1 A competitor's score is calculated by adding the highest value stipulated number of hits per target, minus penalties, divided by the total time (recorded to two decimal places) taken by the competitor to complete the course of fire, to arrive at a hit factor. The overall stage results are factored by awarding the competitor with the highest hit factor the maximum points available for the course of fire, with all other competitors ranked relatively below the stage winner.
- 9.2.3.2 Virginia Count must use paper targets exclusively, and must only be used for Standard Exercises, Classifiers or Short Courses.
- 9.2.3.3 Virginia Count must not be used in Level IV or higher matches except in respect of a Standard Exercise (see Rule 6.1.2).
- 9.2.4 "Fixed Time" – Limited time, limited number of shots to be fired, stipulated number of overall hits to count for score.
- 9.2.4.1 A competitor's score is calculated by adding the highest value stipulated number of required hits, minus penalties. The overall stage results are not factored, and competitors are ranked by the actual nett points achieved by them.
- 9.2.4.2 Fixed Time must use paper targets exclusively and they should, where possible, be disappearing targets.
- 9.2.4.3 Fixed Time must only be used for Standard Exercises, Classifiers or Short Courses.
- 9.2.4.4 Fixed Time must not be used in Level IV or higher matches except in respect of a Standard Exercise (see Rule 6.1.2).
- 9.2.4.5 Fixed Time courses of fire do not incur failure to shoot at or miss penalties.
- 9.2.5 Stage results must rank competitors within the relevant Division in descending order of individual stage points achieved, calculated to 4 decimal places.
- 9.2.6 Match results must rank competitors within the relevant Division in descending order of the combined total of individual stage points achieved, calculated to 4 decimal places.

9.3 Scoring Ties

- 9.3.1 If, in the opinion of the Match Director, a tie in match results must be broken, the affected competitors must shoot one or more courses of fire, nominated or created by the Match Director, until the tie is broken. The result of a tiebreaker will only be used to determine the final placing of the affected competitors, and their original match points will remain unchanged. Ties must never be broken by chance.

9.4 Scoring and Penalty Values

- 9.4.1 Scoring hits on IPSC targets will be scored in accordance with the values approved by the IPSC General Assembly. (See Appendices B and C).

9.2 Méthodes d'Etablissement du Résultat

- 9.2.1 Le briefing écrit de chaque épreuve spécifiera une des méthodes d'établissement du résultat suivantes :
- 9.2.2 Décompte « Comstock » - Le temps illimité s'arrête au dernier coup tiré, pas de limite de coups devant être tiré, le nombre minimum de coups à tirer est stipulé.
- 9.2.2.1 Le résultat d'un compétiteur est calculé en additionnant les valeurs les plus élevées des impacts requis en cible, moins les pénalités, divisé par le temps total (enregistré avec deux décimales) mis par le compétiteur pour finir l'épreuve, afin d'arriver à un « hit facteur ». Le résultat final de l'épreuve est redistribué en attribuant au compétiteur ayant le plus grand « hit facteur » le maximum de points possible sur l'épreuve, et tous les autres compétiteurs sont classés relativement à leurs tirs après le vainqueur de l'épreuve.
- 9.2.3 Décompte « Virginia » - Le temps illimité s'arrête au dernier coup tiré, le nombre de coups est limité, le nombre d'impacts par cible pour établir le résultat est stipulé.
- 9.2.3.1 Le résultat d'un compétiteur est calculé en additionnant les valeurs les plus élevées des impacts requis en cible, moins les pénalités, divisé par le temps total (enregistré avec deux décimales) mis par le compétiteur pour finir l'épreuve, afin d'arriver à un « hit facteur ». Le résultat final de l'épreuve est redistribué en attribuant au compétiteur ayant le plus grand « hit facteur » le maximum de points possible sur l'épreuve, et tous les autres compétiteurs sont classés relativement à leurs tirs après le vainqueur de l'épreuve.
- 9.2.3.2 Le décompte Virginia doit exclusivement utiliser des cibles papier, et doit être exclusivement utilisé pour des Exercices Standard, de Classification ou des Epreuves Courtes.
- 9.2.3.3 Le décompte Virginia ne doit pas être utilisé lors des matches de Niveau IV ou plus excepté dans le respect des Exercices Standards (Voir Règle 6.1.2).
- 9.2.4 « Temps Fixe » - Le temps est limité, le nombre de cartouches devant être tiré est limité, le nombre d'impacts requis comptant pour l'établissement du résultat est stipulé.
- 9.2.4.1 Le résultat d'un compétiteur est calculé en additionnant la valeur maximale du nombre d'impacts requis stipulé, moins les pénalités. Les résultats finaux des épreuves ne sont pas factorés, et les compétiteurs sont classés par les points nets qu'ils ont acquis.
- 9.2.4.2 Les temps fixes doivent utiliser des cibles papiers exclusivement et elles peuvent, quand cela est possible, être des cibles disparaissantes.
- 9.2.4.3 Le temps fixe doit être utilisé uniquement pour des Exercices Standard, des épreuves de Classification ou Courtes.
- 9.2.4.4 Le temps fixe ne doit pas être utilisé lors des matches de Niveau IV ou plus excepté dans le respect des Exercices Standard (Voir Règle 6.1.2).
- 9.2.4.5 Les épreuves de temps fixe ne doivent pas encourir de défaut d'engagement ou de pénalité pour cibles manquées.
- 9.2.5 Les résultats doivent classer les compétiteurs dans la Division déclarée en ordre décroissant des points individuels acquis, calculés jusqu'à la quatrième décimale.
- 9.2.6 Les résultats du Match classent les compétiteurs dans la Division déclarée dans un ordre décroissant du total de points acquis de chacune des épreuves, calculé à la quatrième décimale.

9.3 Egalité des Résultats

- 9.3.1 Si, d'après l'opinion du Match Directeur, une égalité dans les résultats doit être cassée, les compétiteurs affectés doivent tirer une ou plusieurs épreuves, désignées ou créées par le Match Directeur, jusqu'à ce que l'égalité soit levée. Le résultat d'un tireur en barrage ne sera seulement utilisé pour déterminer la place finale des compétiteurs affectés, et leurs points du match originels resteront inchangés. Les égalités ne doivent pas être levées par un jeu de chance.

9.4 Valeurs des Points et Pénalités

- 9.4.1 L'établissement du résultat pour les coups tirés sur les cibles IPSC sera effectué en accord avec les valeurs établies par l'Assemblée Générale de l'IPSC. (Voir Appendices B et C)

- 9.4.2 Each hit visible on the scoring area of a penalty paper target will be penalized the equivalent of twice the point value of a maximum scoring hit, up to a maximum of 2 hits per penalty target.
- 9.4.3 Each hit visible on the scoring area of a penalty metal target will be penalized the equivalent of twice the point value of a maximum scoring hit, up to a maximum of 2 hits per penalty target, regardless of whether or not it is designed to fall (see Rules 4.3.1.7 and 4.3.1.8).
- 9.4.4 Each miss will be penalized twice the value of the maximum scoring hit available on that target, except in the case of disappearing targets (see Rules 9.2.4.5 and 9.9.2).
- 9.4.5 In a Virginia Count Course of Fire or Fixed Time Course of Fire:
 - 9.4.5.1 Extra shots (i.e. shots fired in excess of the number specified in a component string or stage), will each incur one procedural penalty. Additionally, during scoring, no more than the specified number and highest scoring hits will be awarded.
 - 9.4.5.2 Extra hits (i.e. hits on the scoring area of scoring paper targets in excess of the total number specified in the stage), will each incur one procedural penalty. Note that hits on hard cover and/or penalty targets are not treated as Extra Hits.
 - 9.4.5.3 Stacked shots (i.e. firing the correct number of rounds in a string, but shooting at fewer targets than specified in the string), will incur one procedural penalty per occurrence. This penalty will not be applied if the written stage briefing specifically authorizes stacked shots.
- 9.4.6 In a Fixed Time Course of Fire:
 - 9.4.6.1 Overtime shots are shots fired at the targets after the signal to cease fire has been given. Overtime shots will not count for score.
 - 9.4.6.2 Where static scoring paper targets are used, it is assumed that overtime shots result in the highest value hits visible on the targets, so these are ignored for scoring purposes. For example, on a stage with 1xA, 6xC and 1xD hits, where 2 overtime shots have been fired, the 2 highest hits (i.e. 1xA and 1xC) are ignored, with the final score being 5xC and 1xD hits.
 - 9.4.6.3 Where static paper penalty targets are used, it is assumed that all hits occurred within the specified time, and will count in the scoring process, subject to Rule 9.4.2.

9.5 Scoring Policy

- 9.5.1 Unless otherwise specified in the written stage briefing, scoring paper targets must be shot with a minimum of two rounds each, with the best two hits to score. Scoring metal targets must be shot with a minimum of one round each and must fall to score.
- 9.5.2 If the bullet diameter of a hit on a scoring target touches the scoring line between two scoring areas, or the line between the non-scoring border and a scoring area, or if it crosses multiple scoring areas, it will be scored the higher value.
- 9.5.3 If a bullet diameter touches the scoring area of both a scoring target and a penalty target, it will earn the score and incur the penalty.
- 9.5.4 Radial tears radiating outwards from the diameter of a bullet hole will not count for score or penalty.
 - 9.5.4.1 Enlarged holes in paper targets which exceed the competitor's bullet diameter will not count for score or penalty unless there is visible evidence within the remnants of the hole (e.g. a grease mark, striations or a "crown" etc.), to eliminate a presumption that the hole was caused by a ricochet or splatter.
- 9.5.5 The minimum score for a course of fire or string will be zero.
- 9.5.6 A competitor who fails to shoot at the face of each scoring target in a course of fire with at least one round will incur one procedural penalty per target for failure to shoot at the target, as well as appropriate penalties for misses (see Rule 10.2.7).
- 9.5.7 Hits visible on a scoring or penalty paper target, which are the result of shots fired through the rear of the target, will not count for score or penalty, as the case may be.

- 9.4.2 Chaque impact visible sur la surface zonée d'une cible papier pénalisante sera pénalisé par l'équivalent du double de la valeur maximale d'un impact en cible, jusqu'à une limite de deux impacts par cible pénalisante.
- 9.4.3 Chaque impact visible sur la surface d'une cible métallique pénalisante sera pénalisé par le double de la valeur maximale d'un impact en cible, jusqu'à une limite de deux impacts par cible pénalisante, à condition qu'elle soit conçue pour tomber ou non (voir les Règles 4.3.1.7 et 4.3.1.8).
- 9.4.4 Chaque impact manquant sera pénalisé par le double de la valeur maximale possible d'un impact sur cette cible, excepté dans le cas de cibles qui s'effacent (voir les Règles 9.2.4.5 et 9.9.2).
- 9.4.5 Sur une épreuve avec un Décompte Virginia ou une épreuve à Temps Fixe :
 - 9.4.5.1 Les coups en trop (ex : les coups tirés en plus du nombre spécifié dans une passe ou une épreuve), constitueront chacun une faute de procédure. De plus, pendant l'établissement du résultat, les impacts de la plus grande valeur sans dépasser le nombre spécifié seront attribués.
 - 9.4.5.2 Les impacts en trop (ex : les impacts sur une zone comptant pour les cibles papiers en surplus du nombre total spécifié pour l'épreuve), constitueront chacun une faute de procédure. A noter que les impacts dans le hard cover et / ou les cibles pénalisantes ne sont pas traités comme des impacts supplémentaires.
 - 9.4.5.3 Stacked shots (ex : tirer le nombre correct de cartouches dans une passe, mais tirer moins de cibles qu'il n'est spécifié dans le briefing pour la passe), entraînera une faute de procédure pour chaque répétition. Cette pénalité ne sera pas appliquée si le briefing écrit stipule les stacked shots.
- 9.4.6 Dans une épreuve à Temps Fixe :
 - 9.4.6.1 Les tirs en dépassement de temps imparti sont des tirs effectués sur des cibles après que le signal de cesser le tir a été donné. Les tirs en dépassement de temps imparti ne compteront pas pour le résultat.
 - 9.4.6.2 Quand des cibles papier fixes sont utilisées, on suppose que les impacts produits sont ceux dont la plus grande valeur est visible sur la cible, ils sont alors ignorés lors du relevé des points. Par exemple sur une épreuve avec des impacts 1xA, 6xC et 1xD, où 2 coups au-delà du temps imparti ont été tirés, les deux meilleurs résultats (1xA et 1xC) sont ignorés, avec un résultat final des impacts étant 5xC ET 1xD.
 - 9.4.6.3 Quand des cibles papier fixes sont utilisées, on suppose que tous les impacts produits dans les limites de temps spécifiés, et compteront pour le processus de relevé de points, en accord avec la Règle 9.4.2.

9.5 Ligne de Conduite pour l'Etablissement du Résultat

- 9.5.1 Sauf avertissement préalable spécifié dans le briefing écrit des épreuves, les cibles papier tirables doivent être tirées avec un minimum de deux impacts chacune, prenant en compte les deux meilleurs impacts pour le résultat. Les cibles métalliques tirables pourront être tirées avec un minimum d'un coup chacune et devront tomber pour être comptabilisées.
- 9.5.2 Si un impact sur une cible tirable touche la ligne de décompte des points entre deux zones, ou la ligne entre la bordure et la zone de résultat, ou s'il en croise plusieurs, le résultat relevé sera la valeur la plus élevée.
- 9.5.3 Si le diamètre d'une balle touche une partie de la zone tirable d'une cible tirable et d'une cible pénalisante, le gain sera les points et la pénalité.
- 9.5.4 Les déchirures radiales supérieures au diamètre du trou de l'ogive ne compteront pas pour le résultat ou pour des pénalités.
 - 9.5.4.1 Les trous élargis dans les cibles papier qui excèdent le diamètre des balles du compétiteur ne compteront pas pour l'établissement du résultat ou pour une pénalité à moins qu'il n'y ait une évidence dans les restes du trou (ex : une marque de graisse, des stries ou une « couronne » etc.), pour éliminer une présomption que le trou soit causé par un ricochet ou une éclaboussure.
- 9.5.5 Le résultat minimum possible pour une épreuve ou une passe sera de zéro.
- 9.5.6 Un compétiteur qui ne tire pas au moins une cartouche dans la direction de la face de chaque cible d'une épreuve se verra infliger une faute de procédure par cible pour non-engagement de cible, ainsi que les pénalités afférentes aux impacts requis non réalisés (voir la Règle 10.2.7).
- 9.5.7 Les impacts visibles sur une cible papier tirable ou pénalisante, qui sont le résultat de tirs effectués par l'arrière d'une cible papier, ne compteront pas pour l'établissement du résultat ou pour les pénalités, en fonction du cas.

9.6 Score Verification and Challenge

- 9.6.1 After the Range Officer has declared "Range is Clear", the competitor or their delegate will be allowed to accompany the official responsible for scoring to verify the scoring.
- 9.6.2 The Range Official responsible for a course of fire may stipulate that the scoring process will begin while a competitor is actually completing a course of fire. In such cases, the competitor's delegate must be entitled to accompany the official responsible for scoring in order to verify the scoring. Competitors must be advised of this procedure during the squad briefing.
- 9.6.3 A competitor (or his delegate) who fails to verify a target during the scoring process loses all right of appeal in respect of scoring that target.
- 9.6.4 Any challenge to a score or penalty must be appealed to the Range Officer by the competitor (or his delegate) prior to the subject target being painted, patched, or reset, failing which such challenges will not be accepted.
- 9.6.5 In the event that the Range Officer upholds the original score or penalty and the competitor is dissatisfied, he may appeal to the Chief Range Officer and then to the Range Master for a ruling.
- 9.6.6 The Range Master's ruling will be final. No further appeals are allowed with respect to the scoring decision.
- 9.6.7 During a scoring challenge, the subject target(s) must not be patched, taped or otherwise interfered with until the matter has been settled. The Range Officer may remove a disputed paper target from the course of fire for further examination to prevent any delay in the match. Both the competitor and the Range Officer must sign the target and clearly indicate which hit(s) is (are) subject to challenge.
- 9.6.8 Scoring overlays approved by the Range Master must be used exclusively, as and when required, to verify and/or determine the applicable scoring zone of hits on paper targets.

9.7 Score Sheets

- 9.7.1 The Range Officer must enter all information (including any warnings given) on each competitor's score sheet prior to signing it. After the Range Officer has signed the score sheet, the competitor must add his own signature in the appropriate place. Electronic score sheet signatures will be acceptable if approved by the Regional Directorate. Whole numbers should be used to record all scores or penalties. The elapsed time taken by the competitor to complete the course of fire must be recorded to 2 decimal places in the appropriate place.
- 9.7.2 If corrections to the score sheet are required, these will be clearly entered onto the original and other copies of the competitor's score sheets. The competitor and the Range Officer should initial any corrections.
- 9.7.3 Should a competitor refuse to sign or initial a score sheet, for any reason, the matter must be referred to the Range Master. If the Range Master is satisfied that the course of fire has been conducted and scored correctly the unsigned score sheet will be submitted as normal for inclusion in the match scores.
- 9.7.4 A score sheet signed by both a competitor and a Range Officer is conclusive evidence that the course of fire has been completed, and that the time, scores and penalties recorded on the score sheet, are accurate and uncontested. The signed score sheet is deemed to be a definitive document and, with the exception of the mutual consent of the competitor and the signatory Range Officer, or due to an arbitration decision, the score sheet will only be changed to correct arithmetical errors or to add procedural penalties under Rule 8.6.2.
- 9.7.5 If a score sheet is found to have insufficient or excess entries, or if the time has not been recorded on the score sheet, the competitor will be required to reshoot the course of fire.
- 9.7.6 In the event that a reshoot is not possible or permissible for any reason, the following actions will prevail:
 - 9.7.6.1 If the time is missing, the competitor will receive a zero score for the course of fire.
 - 9.7.6.2 If insufficient hits or misses have been recorded on the score sheet, those which have been recorded will be deemed complete and conclusive.
 - 9.7.6.3 If excessive hits or misses have been recorded on the score sheet, the highest value scoring hits recorded will be used.
 - 9.7.6.4 Procedural penalties recorded on the score sheet will be deemed complete and conclusive, except where Rule 8.6.2 applies.
 - 9.7.6.5 If the identity of the competitor is missing from a score sheet, it must be referred to the Range Master, who must take whatever action he deems necessary to rectify the situation.

9.6 Vérification du Résultat et Contestations

- 9.6.1 Après que l'Arbitre ait déclaré le « Range is Clear », le compétiteur ou son délégué sera autorisé à accompagner l'Arbitre responsable de l'établissement du résultat pour en vérifier la validité.
- 9.6.2 L'Arbitre responsable de l'épreuve peut stipuler que le processus d'établissement du résultat débutera pendant que le compétiteur est en train de finir d'accomplir celle-ci. Dans de tels cas, le délégué du compétiteur sera désigné pour accompagner l'Arbitre responsable de l'établissement du résultat pour en vérifier la validité. Les compétiteurs seront avisés de cette procédure pendant le briefing de l'épreuve.
- 9.6.3 Un compétiteur (ou son délégué) qui néglige de vérifier une cible durant la procédure d'établissement du résultat perd tous les droits d'un appel pour l'établissement du résultat de cette cible.
- 9.6.4 Toute objection sur les points ou les pénalités fera immédiatement l'objet d'une contestation de la part du compétiteur (ou de son délégué) auprès de l'Arbitre qui officie, avant que ladite cible ne soit repeinte, bouchée, ou remise en état, à défaut une telle contestation ne pourra être acceptée.
- 9.6.5 Dans le cas où l'Arbitre maintiendrait sa décision sur les points ou les pénalités et que le compétiteur n'en est pas satisfait, il peut faire appel d'abord au Chief Range Officer, puis éventuellement au Range Master pour prendre la décision.
- 9.6.6 La décision du Range Master sera finale. Aucune protestation ou aucun appel ultérieur ne sont permis envers la décision dans l'établissement du résultat.
- 9.6.7 Durant une protestation sur le résultat, les cibles en cause ne seront pas bouchées ou altérées en aucune manière tant que la contestation n'aura été réglée. L'Arbitre doit enlever de l'épreuve la cible en cause pour examen ultérieur afin d'éviter tout retard dans le déroulement de la compétition. L'Arbitre et le compétiteur devront tous deux signer la cible en indiquant clairement quel(s) impact(s) est(sont) contesté(s).
- 9.6.8 Les overlays exclusivement approuvés par le Range Master doivent être utilisés, comme et quand il est utile, pour vérifier et / ou déterminer la zone de score des impacts sur la cible papier

9.7 Les Feuilles de Résultat

- 9.7.1 L'Arbitre s'assurera que toutes les informations (incluant n'importe quel avertissement attribué) sont enregistrées sur la feuille de résultat de chaque compétiteur avant de lui faire signer celle-ci. Après que l'Arbitre ait signé la feuille, le compétiteur ajoute sa propre signature à l'endroit approprié. Les signatures sur les feuilles de match électroniques seront acceptées si elles sont approuvées par la Commission Sportive. Tous les nombres peuvent être employés pour enregistrer l'intégralité des résultats ou des pénalités. Le temps mis par le compétiteur pour terminer l'épreuve sera enregistré avec au moins deux décimales à la place appropriée.
- 9.7.2 Si des corrections sont nécessaires sur la feuille de résultat, elles seront clairement enregistrées sur la feuille de résultat originale du compétiteur et ses copies. Le compétiteur et l'Arbitre devront parapher toutes les corrections.
- 9.7.3 Au cas où un compétiteur refuserait de signer ou de parapher sa feuille de résultat, pour quelque raison que ce soit, le Range Master devra être informé de ce problème. Si le Range Master est satisfait de l'établissement des résultats, la feuille non signée sera transmise comme telle pour l'établissement des résultats du Match.
- 9.7.4 Une feuille de résultat signée conjointement par un Arbitre et un compétiteur deviendra la preuve concluante que l'épreuve a été accomplie, et que le temps, le résultat et les pénalités enregistrés sur la feuille de match, sont précis et incontestables. La feuille de résultat signée sera considérée comme document définitif et, à l'exception d'un consentement mutuel du compétiteur et de l'Arbitre signataire, ou d'une décision rendue par le Comité d'Arbitrage, la feuille de match ne sera seulement modifiée que pour corriger des erreurs arithmétiques ou pour ajouter des pénalités relevant du paragraphe de la Règle 8.6.2.
- 9.7.5 Si une feuille de résultat est trouvée avec trop ou trop peu de coups comptabilisés, ou si le temps n'a pas été enregistré sur la feuille de match, le compétiteur se verra obligé de recommencer l'épreuve.
- 9.7.6 Au cas où un reshoot ne serait pas possible ou pas permis quelle qu'en soit la raison, les règles suivantes prévalent :
 - 9.7.6.1 Si le temps est manquant, le compétiteur se verra infliger un zéro pour l'épreuve.
 - 9.7.6.2 S'il manque des coups ou des pénalités dans l'enregistrement de la feuille de résultat, ceux enregistrés seront réputés complets et concluants.
 - 9.7.6.3 S'il y a trop de coups ou des impacts manquant ont été enregistrés sur la feuille de match, les impacts enregistrés représentant la plus grande valeur en points seront utilisés.
 - 9.7.6.4 Les fautes de procédure enregistrées sur la feuille de match seront sensées acquiescées et concluantes, excepté quand la Règle 8.6.2 s'applique.
 - 9.7.6.5 Si l'identité du compétiteur est manquante sur la feuille de match, il doit en être référé au Range Master, qui doit prendre n'importe quelle décision que ce soit qu'il juge nécessaire pour rectifier la situation.

- 9.7.7 In the event that an original score sheet is lost or otherwise unavailable, the competitor's duplicate copy, or any other written or electronic record acceptable to the Range Master, will be used. If the competitor's copy, or any other written or electronic record, is unavailable, or is deemed by the Range Master to be insufficiently legible the competitor will be required to reshoot the course of fire. If the Range Master deems that a reshoot is not possible for any reason, the competitor will incur a zero time and score for the affected course of fire.

9.8. Scoring Responsibility

- 9.8.1 Each competitor is responsible to maintain an accurate record of their scores to verify the lists posted by the Stats Officer.
- 9.8.2 After all competitors have completed a match, the provisional stage results should be published and posted in a conspicuous place at the shooting range by the Stats Officer for the purpose of verification by competitors.
- 9.8.3 If a competitor detects an error in the provisional results at the end of the match, they must file an appeal with the Stats Officer not later than 1 hour after the results are posted. If the appeal is not filed within the time limit, the posted scores will stand and the appeal will be dismissed.
- 9.8.4 Competitors who are scheduled (or otherwise authorized by a Match Director) to complete all courses of fire in a match in a period of time less than the full duration of the match (e.g. 1 day format in a 3 day match etc.), are required to check their provisional match results in accordance with the special procedures and time limits specified by the Match Director (e.g. via a website), failing which scoring appeals will not be accepted. The relevant procedure must be published in advance in match literature and/or by way of a notice posted in a conspicuous place at the shooting range prior to commencement of the match (also see Section 6.6).

9.9 Scoring of Moving Targets

Moving targets will be scored in accordance with the following:

- 9.9.1 Moving targets which present at least a portion of the highest scoring area when at rest (**either before or after activation**), or which continuously appear and disappear, will always incur failure to shoot at and/or miss penalties (exception see Rule 9.2.4.5).
- 9.9.2 Moving targets, which do not comply with the above criteria, will not incur failure to shoot at or miss penalties except where Rule 9.9.3 applies.
- 9.9.3 Moving targets will always incur failure to shoot at and miss penalties if a competitor fails to activate the mechanism, which initiates the target movement.

9.10 Official Time

- 9.10.1 Only the timing device operated by a Range Officer must be used to record the official elapsed time of a competitor's attempt at a course of fire. If a timing device is faulty, a competitor whose attempt cannot be credited with an accurate time will be required to reshoot the stage.
- 9.10.2 If, in the opinion of an Arbitration Committee, the time credited to a competitor for a course of fire is deemed to be unrealistic, the competitor will be required to reshoot the course of fire (see Rule 9.7.4).
- 9.10.3 A competitor who reacts to a start signal but, for any reason, does not continue their attempt at the course of fire and fails to have an official time recorded on the timing device operated by the Range Officer, will be given a zero time and zero score for that course of fire.

9.11 Scoring Programs

- 9.11.1 The scoring programs approved by IPSC are the Match Scoring System (MSS) and Windows® Match Scoring System (WinMSS). No other scoring program must be used for any IPSC sanctioned match without the prior written approval of the Regional Director of the host Region. In the case of MSS and WinMSS the most recent versions of the scoring programs available from the IPSC website are to be used.

- 9.7.7 Dans le cas où une feuille de résultat est perdue ou non valable, la copie carbone du compétiteur, ou tout autre enregistrement écrit ou électronique acceptable pour le Range Master, sera utilisé. Si la copie du compétiteur, ou tout autre enregistrement écrit ou électronique, n'est pas valable, ou semble pour le Range Master être insuffisamment lisible le compétiteur se verra obligé de recommencer l'épreuve. Si le Range Master pense qu'il n'est pas possible de retirer l'épreuve pour n'importe quelle raison, le compétiteur se verra attribué un temps et un résultat de zéro pour l'épreuve en question.

9.8 Responsabilité dans l'Etablissement du Résultat

- 9.8.1 Chaque compétiteur a la responsabilité de garder un enregistrement précis de ses résultats pour vérifier les listes affichées par le Stat Officer.
- 9.8.2 Lorsque tous les compétiteurs ont fini une épreuve, les résultats provisoires de celle-ci devront être diffusés et affichés par le Stat Officer dans un endroit visible sur le stand, pour permettre aux compétiteurs de les vérifier.
- 9.8.3 Si un compétiteur détecte une erreur dans le résultat provisoire à la fin du match, il doit présenter une contestation auprès du Stat Officer dans un délai n'excédant pas une heure à partir de l'affichage des résultats. Si la contestation n'est pas présentée dans cette limite de temps, les résultats publiés seront maintenus et la contestation rejetée.
- 9.8.4 Les compétiteurs qui sont prévus (ou en tout cas autorisés par un Directeur de Match) à accomplir toutes les épreuves d'une compétition dans un laps de temps moins important que celui de la durée du match (ex : 1 jour pour un match de 3 jours etc.), sont requis de vérifier leurs résultats temporaires en accord avec les procédures spéciales et les limites de temps spécifiées par le Directeur du Match (ex : via un site web), à défaut les réclamations pour les résultats ne seront pas acceptées. La procédure appropriée devra être publiée en avance dans les écrits du match et/ou par le moyen d'une notice affichée dans un endroit visible sur le stand avant le début du match (également voir le Paragraphe 6.6).

9.9 Établissement du Résultat sur des Cibles Mouvantes

Les résultats des cibles mouvantes seront établis en accord avec ce qui suit :

- 9.9.1 Les cibles mouvantes qui présentent au moins une portion de la zone de tir la plus élevée quand elle est au repos (soit avant ou après l'activation), ou bien qui apparaissent et disparaissent continuellement, devraient toujours encourir le défaut d'engagement et / ou les pénalités usuelles.
- 9.9.2 Les cibles mouvantes, qui ne conviennent pas avec les critères précédents, n'encourront pas le défaut d'engagement ou de pénalité pour les coups manqués, excepté quand la Règle 9.9.3 s'applique.
- 9.9.3 Les cibles mouvantes se verront toujours infliger des pénalités pour manquement à l'engagement de la cible et pour absence d'impacts au cas où le compétiteur n'activerait pas le mécanisme, qui déclenche le mouvement de la cible.

9.10 Temps Officiel

- 9.10.1 Seul l'équipement de chronométrage manipulé par un Arbitre sera utilisé pour enregistrer le temps officiel mis par le compétiteur qui tente l'épreuve. Si l'équipement s'avère défaillant, le compétiteur qui vient de passer ne pourra pas être crédité d'un temps précis et il lui sera ordonné de retirer l'épreuve.
- 9.10.2 Si, d'après l'opinion du Comité d'Arbitrage, le temps crédité à un compétiteur pour une épreuve est supposé être irréaliste, le compétiteur sera obligé de retirer l'épreuve (voir la Règle 9.7.4).
- 9.10.3 Un compétiteur qui réagit à un signal de départ mais, pour n'importe quelle raison, ne continue pas sa tentative de l'épreuve et n'obtient pas un temps officiel, enregistré sur les accessoires d'enregistrement du temps mis en œuvre par l'Arbitre, se verra attribué un temps de zéro et un résultat de zéro pour cette épreuve.

9.11 Programme de résultat

- 9.11.1 Les programmes d'établissement de résultat approuvés par l'IPSC sont le Match Scoring System (MSS) et le Windows® Match Scoring System (WinMSS). Aucun autre programme ne peut être utilisé pour qu'elle que compétition sanctionnée par l'IPSC que ce soit sans l'accord préalable écrit du Directeur Régional du pays d'accueil. Dans le cas de MSS et WinMSS les versions les plus récentes du programme de résultat disponibles sur le site Web IPSC doivent être utilisés.

CHAPTER 10: Penalties

10.1 Procedural Penalties – General Regulations

- 10.1.1 Procedural penalties are imposed when a competitor fails to comply with procedures specified in a written stage briefing. The Range Officer imposing the procedural penalties must clearly record the number of penalties, and the reason why they were imposed, on the competitor's score sheet.
- 10.1.2 Procedural penalties are assessed at twice the value of a single maximum available scoring hit on an IPSC paper target as stated in Appendix B. If the maximum available scoring hit on an IPSC paper target is 5 points, each procedural penalty will be minus 10 points.
- 10.1.3 A competitor disputing the application or number of procedural penalties may appeal to the Chief Range Officer and/or Range Master. A competitor who continues to be aggrieved may then lodge an appeal for arbitration.
- 10.1.4 Procedural penalties cannot be nullified by further competitor action. For example, a competitor who fires a shot at a target while faulting a line will still incur the applicable penalties even though he subsequently shoots at the same target while not faulting the line.

10.2 Procedural Penalties – Specific Examples

- 10.2.1 A competitor who fires shots while any part of their body is touching the ground beyond a Fault or Charge Line will receive 1 procedural penalty for each occurrence. However, if the competitor has gained a significant advantage on any target(s) while faulting, the competitor may instead be assessed 1 procedural penalty for each shot fired at the subject target(s) while faulting. No penalty is assessed if a competitor does not fire any shots while faulting a line.
- 10.2.2 A competitor who fails to comply with a procedure specified in the written stage briefing will incur 1 procedural penalty for each occurrence. However, if a competitor has gained a significant advantage during non-compliance, the competitor may be assessed 1 procedural penalty for each shot fired, instead of a single penalty (e.g. firing multiple shots contrary to the required position or stance).
- 10.2.3 Where multiple penalties are assessed in the above cases, they must not exceed the maximum number of scoring hits that can be attained by the competitor. For example, a competitor who gains an advantage while faulting a Fault or Charge Line where only 4 metal targets are visible will receive 1 procedural penalty for each shot fired while faulting, up to a maximum of 4 procedural penalties, regardless of the number of shots actually fired.
- 10.2.4 A competitor who fails to comply with a mandatory reload will incur 1 procedural penalty for each shot fired after the point where the reload was required until a reload is performed.
- 10.2.5 In a Cooper Tunnel, a competitor who disturbs one or more pieces of the overhead material will receive 1 procedural penalty for each piece of overhead material which falls. Overhead material which falls as a result of the competitor bumping or striking the uprights, or as a result of muzzle gases or recoil, will not be penalized.
- 10.2.6 A competitor who is creeping (e.g. moving hands towards the firearm, a reloading device or ammunition) or physically moving to a more advantageous shooting position, posture or stance after the "Standby" command and prior to issuance of the start signal, will incur 1 procedural penalty. If the Range Officer can stop the competitor in time, a warning will be issued for the first offense and the competitor will be restarted.
- 10.2.7 A competitor who fails to shoot at any scoring target with at least one round will incur 1 procedural penalty per target, plus the applicable number of misses, except where the provisions of Rules 9.2.4.5 or 9.9.2 apply.
- 10.2.8 If a course of fire stipulates shooting strong or weak hand only, a competitor will not be penalized for using the other hand (**i.e. the other arm from the shoulder to the hand**) to disengage an external safety, to reload or to safely correct a malfunction. However, the competitor will be issued 1 procedural penalty per shot fired while:
 - 10.2.8.1 Touching the handgun with the other hand while firing shots;
 - 10.2.8.2 Using the other hand to support the handgun, wrist or shooting arm while firing shots;
 - 10.2.8.3 Using the other hand on a barricade or another prop to increase stability while firing shots.

CHAPITRE 10: Les Pénalités

10.1 Les Pénalités pour Faute de Procédure – Règles Générales

- 10.1.1 Les pénalités pour faute de procédure sont imposées lorsqu'un compétiteur a échoué dans l'accomplissement de la procédure spécifiée durant le briefing écrit de l'épreuve. L'Arbitre imposant de telles pénalités pour faute de procédure doit clairement enregistrer le nombre de pénalités, et la raison pour laquelle elles sont infligées, sur la feuille de résultat du compétiteur.
- 10.1.2 Les pénalités pour faute de procédure sont taxées de deux fois la valeur maximale d'un seul impact valable dans une cible papier IPSC comme prévu dans l'Appendice B. Si la valeur maximale d'un impact valable dans une cible IPSC papier est de cinq (5) points, alors chaque pénalité pour faute de procédure enlèvera dix points (-10).
- 10.1.3 Un compétiteur émettant une réclamation de l'application ou du nombre de pénalités pour faute de procédure peut faire appel de la décision de l'Arbitre auprès du Chief Range Officer et / ou du Range Master. Un compétiteur qui continuerait à se sentir lésé peut alors faire appel devant un Comité d'Arbitrage.
- 10.1.4 Les fautes de procédures ne peuvent être annulées par une quelconque action postérieure du compétiteur. Par exemple, un compétiteur qui tire sur une cible alors qu'il franchit une ligne de faute encourra toujours les pénalités applicables même s'il tire après coup sur la même cible alors qu'il ne franchit plus la ligne de faute.

10.2 Les Pénalités pour Faute de Procédure – Exemples Spécifiques

- 10.2.1 Un compétiteur qui tire quand une quelconque partie de son corps touche le sol au-delà d'une ligne de faute ou de charge recevra une (1) pénalité pour faute de procédure pour chaque infraction. Cependant, si le compétiteur a obtenu un avantage sur n'importe quelle(s) cible(s) significatif en commettant la faute, le compétiteur pourra en revanche se voir infliger une pénalité pour faute de procédure pour chaque coup tiré pour la(les) cible(s) en question pendant que la faute est commise. Aucune pénalité n'est attribuée si un compétiteur ne tire pas quand il fait une faute concernant une ligne.
- 10.2.2 Un compétiteur qui échoue dans l'accomplissement de la procédure spécifiée dans le briefing écrit de l'épreuve encourra une pénalité pour chaque infraction. Cependant, si un compétiteur a gagné un avantage significatif pendant une non-observation, le compétiteur peut recevoir une faute de procédure pour chaque coup tiré, au lieu d'une seule faute de procédure (ex : tirer plusieurs coups en dépit de ce qui est requis par la position ou le placement).
- 10.2.3 Lorsque de multiples pénalités sont infligées dans un des cas ci-dessus, leur nombre n'excédera pas le maximum de coups à tirer sur les cibles tirables qui peuvent être atteintes par le compétiteur. Un compétiteur commettant une faute concernant une ligne de charge ou de faute pour laquelle seulement quatre (4) cibles métal sont visibles recevra une faute de procédure pour chaque coup tiré quand il fait la faute, à un maximum de quatre (4) pénalités pour faute de procédure, indépendamment du nombre réel de coups tirés.
- 10.2.4 Un compétiteur qui oublie d'accomplir le changement de chargeur imposé encourra une (1) pénalité pour faute de procédure pour chaque coup tiré après le point où le changement de chargeur était requis et jusqu'à ce qu'il ait été effectué.
- 10.2.5 Dans un Tunnel Cooper, un compétiteur qui déplace une (1) pièce ou plus du dessus du tunnel recevra une pénalité pour faute de procédure pour chaque pièce du dessus du tunnel qui tombera. Les pièces du dessus du tunnel qui tombent par ce que le compétiteur a heurté les montants verticaux, ou à cause des gaz sortant de l'arme ou de son recul, ne seront pas pénalisées.
- 10.2.6 Un compétiteur qui commet un « creeping » (mouvement des mains vers l'arme, un élément de rechargement ou des munitions) ou fait un mouvement physique lui donnant une position de tir plus avantageuse, de positionnement ou de placement après le commandement « Standby » et avant le signal de départ, encourra une pénalité pour faute de procédure. Si l'Arbitre peut arrêter le compétiteur à temps, un avertissement ("Warning") sera attribué pour la première fois et le compétiteur recommencera.
- 10.2.7 Un compétiteur qui oublie d'engager une quelconque cible tirable avec au moins un coup encourra une pénalité pour faute de procédure pour chaque cible, ainsi que le nombre approprié d'impacts manquants, excepté quand les dispositions des Règles 9.2.4.5 ou 9.9.2 sont appliquées.
- 10.2.8 Si une épreuve spécifie le tir de la main forte ou de la main faible seulement, un compétiteur ne sera pas pénalisé pour l'utilisation de son autre main (ex : l'autre bras de l'épaule à la main) pour désengager une sécurité externe, pour recharger ou afin de résoudre en sécurité un mauvais fonctionnement. Cependant, le compétiteur recevra une pénalité pour faute de procédure pour chaque coup tiré quand :
 - 10.2.8.1 Il touchera l'arme avec l'autre main quand il tirera ;
 - 10.2.8.2 Il utilise l'autre main comme support de l'arme, du poignet ou du bras quand il tire ;
 - 10.2.8.3 Il utilise l'autre main sur une barricade ou un autre support pour augmenter la stabilité quand il tire.

- 10.2.9 A competitor who leaves a shooting location may return and shoot again from the same location provided they do so safely. However, written stage briefings for Classifiers, Standard Exercises and Level I & II matches may prohibit such actions, in which case 1 procedural penalty per shot fired will apply.
- 10.2.10 Not Applicable.
- 10.2.11 Special penalty: A competitor unable to fully execute any part of a course of fire due to incapacity or injury may, prior to making his attempt at the course of fire, request that the Range Master apply a penalty in lieu of the stated course requirement.
- 10.2.11.1 If the request is approved by the Range Master, a minimum of one procedural penalty, up to a maximum penalty of 20% of the competitor's points "as shot" (rounded up to the nearest whole number), will be deducted from the competitor's score. For example, if 100 points are available in the course of fire and the competitor actually scores 90 points, the special penalty is a deduction of 18 points.

10.3 Match Disqualification – General Regulations

- 10.3.1 A competitor who commits a safety infraction or any other prohibited activity during an IPSC match will be disqualified from that match, and will be prohibited from attempting any remaining courses of fire in that match regardless of the schedule or physical layout of the match.
- 10.3.2 When a match disqualification is issued, the Range Officer must record the reasons for the disqualification, and the time and date of the incident, on the competitor's score sheet, and the Range Master must be notified as soon as possible.
- 10.3.3 Scores for a competitor who has received a match disqualification must not be deleted from match results, and match results must not be declared final by the Match Director, until the time limit prescribed in Rule 11.3.1 has passed, provided no appeal to arbitration on any matter has been submitted to the Range Master (or his delegate).
- 10.3.4 If an appeal to arbitration is submitted within the time limit prescribed in Rule 11.3.1, the provisions of Rule 11.3.2 will prevail.
- 10.3.5 Scores for a competitor who has completed a "pre-match" or main match without a match disqualification will not be affected by a match disqualification received later while that competitor is participating in a Shoot-Off or other side match.

10.4 Match Disqualification – Accidental Discharge

A competitor who causes an accidental discharge must be stopped by a Range Officer as soon as possible. An accidental discharge is defined as follows:

- 10.4.1 A shot, which travels over a backstop, a berm or in any other direction, specified in the written stage briefing by the match organizers as being unsafe. Note that a competitor who legitimately fires a shot at a target, which then travels in an unsafe direction, will not be disqualified, but the provisions of Section 2.3 may apply.
- 10.4.2 A shot which strikes the ground within 3 meters (9.84 feet) of the competitor, except when shooting at a paper target closer than 3 meters (9.84 feet) to the competitor. A bullet which strikes the ground within 3 meters (9.84 feet) of the competitor due to a "squib" load is exempt from this rule.
- 10.4.3 A shot which occurs while preparing to or while actually loading, reloading or unloading a handgun. This includes any shot fired during the procedures outlined in Rule 8.3.7.
- 10.4.3.1 Exception – a detonation, which occurs while unloading a handgun, is not considered a shot or discharge subject to a match disqualification, however, Rule 5.1.6 may apply.
- 10.4.4 A shot which occurs during remedial action in the case of a malfunction.
- 10.4.5 A shot which occurs while transferring a handgun between hands.
- 10.4.6 A shot which occurs during movement, except while actually shooting at targets.
- 10.4.7 A shot fired at a metal target from a distance of less than 7 meters (22.96 feet), measured from the face of the target to the nearest part of the competitor's body in contact with the ground (see Rule 2.1.3).
- 10.4.8 Not Applicable.

- 10.2.9 Un compétiteur qui quitte un emplacement de tir peut y retourner et tirer les cibles à condition qu'il le fasse en sécurité. Cependant, les briefings écrits pour les matches de Classification, les Exercices Standard et les Matches de Niveau I & II peuvent interdire de telles actions, en quel cas une faute de procédure par coup tiré sera attribuée.
- 10.2.10 Non applicable.
- 10.2.11 Pénalités Spéciales : Un compétiteur dans l'incapacité d'exécuter entièrement une quelconque partie d'une épreuve à cause d'un handicap ou d'une blessure peut, avant de commencer l'épreuve, requérir que le Range Master applique une pénalité en lieu et place des recommandations de l'épreuve.
- 10.2.11.1 Si la requête est approuvée par le Range Master, un minimum d'une faute de procédure, jusqu'à un maximum de 20% des points du compétiteur « qu'il a effectué » (arrondis au nombre entier le plus proche), sera déduit du résultat du compétiteur. Par exemple, si 100 points sont possibles pour l'épreuve et que le compétiteur réalise un score de 90 points, la pénalité spéciale est une déduction de 18 points.

10.3 Disqualification du Match – Règlements Généraux

- 10.3.1 Un compétiteur qui commet une infraction à la sécurité ou toute autre activité prohibée durant un match IPSC sera disqualifié de ce match, et se verra interdit de participation à toute épreuve lui restant sur le match indépendamment des horaires et des implantations du match.
- 10.3.2 Lorsqu'une disqualification du match est prononcée, l'Arbitre devra enregistrer les raisons de la disqualification, ainsi que l'heure et la date de l'incident, sur la feuille de match du compétiteur, et le Range Master devra être averti dès que possible.
- 10.3.3 Les résultats d'un compétiteur qui a été disqualifié du match ne doivent pas être supprimés des résultats du match, et les résultats ne doivent pas être déclarés finaux par le Match Directeur, jusqu'à ce que le temps limite prescrit par la Règle 11.3.1 soit passée, à condition qu'aucun appel devant le Comité d'Arbitrage sur quelque sujet que ce soit n'ait été transmis au Range Master (ou son délégué).
- 10.3.4 Si un appel en Comité d'Arbitrage est transmis dans la limite de temps prescrit par la Règle 11.3.1, les dispositions de la Règle 11.3.2 prévaudront.
- 10.3.5 Les résultats d'un compétiteur qui a terminé un « pré-match » ou un match principal sans avoir été disqualifié durant celui-ci ne pourra en aucun cas être disqualifié de ce match plus tard en participant à un Shoot-Off ou un autre type de match.

10.4 Disqualification du Match – Décharge Accidentelle

Un compétiteur qui commet une décharge accidentelle doit être arrêté par un Arbitre dès que possible. Une décharge accidentelle est définie comme ce qui suit :

- 10.4.1 Un coup de feu, qui part au-delà du fond du stand « Backstop », les buttes latérales ou dans n'importe quelle autre direction, spécifiée dans le briefing écrit par l'organisation qui serait non sûre. À noter que le compétiteur qui tire légitimement dans une cible, qui par la suite poursuit son chemin dans une direction non sûre, ne pourra pas être disqualifié, mais les dispositions du paragraphe 2.3 peuvent être appliquées.
- 10.4.2 Un tir qui touche le sol dans une limite de 3 mètres (9.84 feet) du compétiteur, excepté quand il tire une cible à moins de 3 mètres (9.84 feet). Une balle qui touche le sol à moins de 3 mètres (9.84 feet) du compétiteur en raison d'une cartouche sans poudre est exempt de cette règle.
- 10.4.3 Un coup de feu qui se produit quand il se prépare ou à l'instant présent charge, recharge ou décharge son arme. Ceci inclut tout coup tiré pendant le processus souligné dans la Règle 8.3.7.
- 10.4.3.1 Exception – Une détonation, qui se produit au déchargement de l'arme, n'est pas considérée comme un coup de feu tiré en décharge accidentelle sujette à une disqualification du match, cependant, la Règle 5.1.6 peut s'appliquer.
- 10.4.4 Un coup de feu qui se produit pendant une action à effectuer due à un mauvais fonctionnement.
- 10.4.5 Un coup de feu qui se produit quand il y a un changement de main d'une arme.
- 10.4.6 Un coup de feu qui se produit durant un mouvement, excepté quand il tire sur des cibles.
- 10.4.7 Un coup de feu tiré sur une cible métallique d'une distance inférieure à 7 mètres (22.96 feet), mesuré depuis la face de la cible à la partie du corps la plus proche du tireur en contact avec le sol (voir la Règle 2.1.3).
- 10.4.8 Non applicable.

- 10.4.9 Exception: When it can be established that the cause of the discharge is due to the actual breakage of a part of the firearm, the competitor has not committed any safety infraction in this Section, and a match disqualification will not be invoked, however, the competitor's scores for that course of fire will be zero. The firearm must be immediately presented for inspection to the Range Master or his delegate, who will inspect the firearm and carry out any tests necessary to establish that an actual breakage of a part caused the discharge. A competitor may not later appeal a match disqualification for an unsafe discharge due to the actual breakage of a part if they fail to present the firearm for inspection prior to leaving the course of fire.
- 10.4.10 Using metal piercing, incendiary and/or tracer ammunition (see Rule 5.5.4), and/or using any ammunition which has been deemed unsafe by a Range Official (see Rule 5.5.6).

10.5 Match Disqualification – Unsafe Gun Handling

Examples of unsafe gun handling include, but are not limited to:

- 10.5.1 Handling a firearm at any time except when in a designated safety area or when under the supervision of, and in response to a direct command issued by, a Range Officer. The expression "handling a firearm" includes holstering or unholstering a firearm, whether or not the firearm is visible (e.g. while concealed by a protective cover, etc.) together with adding or removing a firearm to/from the competitor's person whether or not the firearm is wholly or partially holstered.
- 10.5.2 If at any time during the course of fire, a competitor allows the muzzle of his handgun to point rearwards, that is further than 90 degrees from the median intercept of the backstop, or in the case of no backstop, allows the muzzle to point up range, whether the firearm is loaded or not.
- 10.5.3 If at any time during the course of fire, or while loading, reloading or unloading, a competitor drops his firearm or causes it to fall, loaded or not. Note that a competitor who, for any reason during a course of fire, safely and intentionally places the firearm on the ground or other stable object will not be disqualified provided:
- 10.5.3.1 The competitor maintains constant physical contact with the handgun, until it is placed firmly and securely on the ground or another stable object, and
 - 10.5.3.2 The competitor remains within 1 meter (3.28 feet) of the handgun at all times, and
 - 10.5.3.3 The provisions of Rule 10.5.2 do not occur, and
 - 10.5.3.4 The handgun is in the ready condition as specified in Section 8.1, or
 - 10.5.3.5 A self-loading pistol has the magazine removed and the slide locked open, or
 - 10.5.3.6 A revolver has the cylinder open and empty.
- 10.5.4 Drawing or holstering a handgun within the confines of a tunnel.
- 10.5.5 Allowing the muzzle of a handgun to point at any part of the competitor's body during a course of fire (i.e. sweeping). A match disqualification is not applicable if sweeping occurs while drawing or re-holstering a gun, provided the competitor's fingers are clearly outside the trigger guard.
- 10.5.6 Allowing the muzzle of a loaded handgun to point rearward beyond a radius of 1 meter (3.28 feet) from a competitor's feet during drawing or re-holstering.
- 10.5.7 Wearing or using more than one handgun at any point in time during a course of fire.
- 10.5.8 Failure to keep the finger outside the trigger guard while clearing a malfunction where the competitor clearly moves the firearm away from aiming at targets.
- 10.5.9 Failure to keep the finger outside the trigger guard during loading, reloading, or unloading.
- 10.5.10 Failure to keep the finger outside the trigger guard during movement in accordance with Section 8.5.
- 10.5.11 Holstering a loaded handgun, in any of the following conditions:
- 10.5.11.1 A single action self-loading pistol with the safety not applied.
 - 10.5.11.2 A double action or selective action pistol with the hammer cocked and the safety not applied.
 - 10.5.11.3 A revolver with the hammer cocked.

- 10.4.9 Exception : Lorsqu'il peut être établi que la cause de la décharge est due à la casse avérée d'une pièce de l'arme, le compétiteur n'ayant pas commis d'infraction à la sécurité dans ce paragraphe, alors la disqualification pour le match ne sera pas invoquée, cependant, le résultat du compétiteur pour cette épreuve sera de zéro. L'arme devra être immédiatement présentée au Range Master ou son délégué qui inspectera l'arme et utilisera tous les tests nécessaires pour établir qu'un bris d'une pièce a causé le départ du coup. Un compétiteur ne pourra pas faire un appel en Comité d'Arbitrage pour une disqualification à un match pour une décharge non sûre due au bris d'une pièce s'il a oublié de présenter l'arme pour une inspection immédiate avant de quitter l'épreuve.
- 10.4.10 Utiliser des munitions metal piercing, incendiaires et/ou traçantes (voir la Règle 5.5.4), et/ou utiliser n'importe quelle munition qui a été jugée non sûre par un Arbitre (voir la Règle 5.5.6).

10.5 Disqualification du Match – Manipulation d'Arme Dangereuse

Exemples de Manipulations d'Arme Dangereuse incluant, mais ne limitant pas à :

- 10.5.1 Manipuler une arme à tout moment excepté à l'intérieur des zones de sécurité établies ou sous la supervision d'un Arbitre, et en réponse à un commandement direct donné par ses soins. L'expression "manipuler une arme" inclue la mise ou la sortie du holster de l'arme, que l'arme soit visible ou non (ex : quand elle est couverte par une protection, etc...) également en ajoutant ou enlevant une arme du/au au compétiteur que l'arme soit complètement ou partiellement mise au holster.
- 10.5.2 Si à tout moment pendant le déroulement d'une épreuve, un compétiteur permet au nez de son arme de pointer vers l'arrière, c'est à dire au-delà de 90 degrés par rapport à l'axe médian du backstop, ou au cas où il n'y aurait pas de backstop, le compétiteur permet au nez de son arme de pointer au-dessus du stand, que l'arme soit chargée ou non.
- 10.5.3 Si à tout moment pendant le déroulement d'une épreuve, ou pendant le chargement, le rechargement ou le déchargement de l'arme, un compétiteur fait tomber son arme ou cause sa chute, qu'elle soit chargée ou non.
- À noter qu'un compétiteur qui, quelle qu'en soit la raison durant l'accomplissement d'une épreuve, place en toute sécurité et de façon intentionnelle son arme sur le sol ou sur une autre surface stable, ne sera pas disqualifié à condition que :
- 10.5.3.1 Le compétiteur maintienne un contact physique constant avec son arme jusqu'à ce que celle-ci soit placée fermement et en toute sécurité sur le sol ou tout autre surface stable, et que
- 10.5.3.2 Le compétiteur reste à moins d'un mètre (3.28 feet) de l'arme à tout moment, et que
- 10.5.3.3 Les dispositions de la règle 10.5.2 ne se produisent pas, et que
- 10.5.3.4 L'arme soit en condition prête comme cela est spécifié au paragraphe 8.1, ou qu'
- 10.5.3.5 Un pistolet semi-automatique ait le chargeur enlevé et la culasse verrouillée en position ouverte, ou qu'
- 10.5.3.6 Un revolver ait le barillet ouvert et vide.
- 10.5.4 Dégainer ou remettre au holster une arme à l'intérieur d'un tunnel.
- 10.5.5 Permettre à la bouche du canon de son arme de pointer vers une partie quelconque de son corps durant une épreuve (ex : balayage). Une disqualification au match n'est pas applicable si le balayage intervient au moment de la sortie de l'arme ou de sa remise à l'étui, à condition que les doigts du compétiteur sont en dehors du pontet.
- 10.5.6 Permettre à la bouche du canon de son arme chargée de pointer vers l'arrière au-delà d'un cercle d'un (1) mètre (3.28 feet) de rayon ayant pour centre les pieds du compétiteur, durant le dégainer ou la remise au holster.
- 10.5.7 Porter ou utiliser plus d'une arme à tout moment où que ce soit durant une épreuve.
- 10.5.8 Négliger de garder le doigt en dehors du pontet lors de la résolution d'un incident de tir quand le compétiteur déplace clairement son arme en dehors de sa ligne de visée des cibles.
- 10.5.9 Négliger de garder le doigt en dehors du pontet lors du chargement, du rechargement ou du déchargement de l'arme.
- 10.5.10 Négliger de garder le doigt en dehors du pontet lors d'un mouvement en accord avec les Règles du paragraphe 8.5.
- 10.5.11 Remettre son arme chargée au holster, dans un quelconque cas suivants :
- 10.5.11.1 Un pistolet semi-automatique en simple action avec la sûreté non-engagée.
- 10.5.11.2 Un pistolet en double action ou à platine sélective avec le chien armé et la sûreté non-engagée.
- 10.5.11.3 Un revolver avec le chien armé.

- 10.5.12 Handling live or dummy ammunition (including practice or training rounds, snap caps and empty cases), loaded magazines or loaded speed loading devices in a Safety Area, or failing to comply with Rule 2.4.1. The word "handling" does not preclude competitors from entering a Safety Area with ammunition in magazines or speed loading devices on their belt, in their pockets or in their range bag, provided the competitor does not physically remove the loaded magazines or loaded speed loading devices from their retaining or storage device while within the Safety Area.
- 10.5.13 Having a loaded firearm other than when specifically ordered to by the Range Officer. A loaded firearm is defined as a firearm having a live or dummy round in the chamber or cylinder, or having a live or dummy round in a magazine inserted in the firearm.
- 10.5.14 Retrieving a dropped firearm. Dropped firearms must always be retrieved by a Range Officer who will, after checking and/or clearing the firearm, place it directly into the competitor's gun case, gun bag or holster. Dropping an unloaded firearm or causing it to fall outside of a course of fire is not an infraction, however, a competitor who retrieves a dropped firearm will receive a match disqualification.

10.6 Match Disqualification – Unsportsmanlike Conduct

- 10.6.1 Competitors will be disqualified from a match for conduct which a Range Officer deems to be unsportsmanlike. Examples of unsportsmanlike conduct include, but are not limited to, cheating, dishonesty, failing to comply with the reasonable directions of a Match Official, or any behavior likely to bring the sport into disrepute. The Range Master must be notified as soon as possible.
- 10.6.2 A competitor who is deemed by a Range Officer to have intentionally removed or caused the loss of eye or ear protection in order to gain a competitive advantage will be disqualified.
- 10.6.3 Other persons may be expelled from the range for conduct which a Range Officer deems to be unacceptable. Examples of unacceptable conduct include, but are not limited to, failing to comply with the reasonable directions of a Match Official, interference with the operation of a course of fire and/or a competitor's attempt thereof, and any other behavior likely to bring the sport into disrepute.

10.7 Match Disqualification – Prohibited Substances

- 10.7.1 All persons are required to be in complete control both mentally and physically during IPSC matches.
- 10.7.2 IPSC considers the abuse of alcoholic products, non-prescription and non-essential drugs and the use of illegal or performance enhancing drugs, irrespective of how they are taken or administered, to be an extremely serious offense.
- 10.7.3 Except when used for medicinal purposes, competitors and officials at matches must not be affected by drugs (including alcohol) of any sort during matches. Any person, who in the opinion of the Range Master is visibly under the influence of any of the items described herein, will be disqualified from the match and may be required to leave the range.
- 10.7.4 IPSC reserves the right to prohibit any general or specific substances and to introduce tests for the presence of these substances at any time.

- 10.5.12 Manipuler des munitions réelles ou inertes (incluant les cartouches de manipulation ou d'entraînement, amorces et les douilles), les chargeurs et les speedloaders approvisionnés dans une zone de sécurité, ou ne respectant pas la Règle 2.4.1. Le mot "manipuler" ne rend pas impossible aux compétiteurs à entrer dans une zone de sécurité avec des cartouches dans un chargeur ou tout autre moyen de rechargement sur leurs ceinture, dans leurs poches ou dans leurs sac de tir, tant qu'il ne déplace physiquement les chargeurs ou tout autre moyens de rechargement de leurs endroits de rétention ou de stockage quand il est dans la zone de sécurité.
- 10.5.13 Avoir une arme chargée à tout autre moment que celui ordonné spécifiquement par l'Arbitre. Une arme « chargée » est définie comme ayant une cartouche chargée ou factice dans sa chambre ou le barrillet, ou ayant une cartouche chargée ou factice dans un chargeur inséré dans l'arme.
- 10.5.14 Ramasser une arme qui est tombée à terre. Les armes tombées à terre doivent toujours être ramassées par un Arbitre qui, après avoir vérifié et / ou mis en sécurité l'arme, la placera directement dans le sac de tir, le sac de l'arme ou le holster du compétiteur. Faire tomber une arme non-chargée ou provoquer sa chute en dehors d'une épreuve n'est pas une infraction, cependant, un compétiteur qui ramasse une arme tombée à terre sera disqualifié.

10.6 Disqualification du Match – Conduite Antisportive

- 10.6.1 Les compétiteurs seront disqualifiés d'un match pour une conduite qu'un Arbitre pourra juger d'antisportive. Des exemples de comportement anti-sportif incluent, mais n'y sont pas limités à, la tricherie, la malhonnêteté, l'absence raisonnable de respect des décisions d'un Arbitre, ou tout autre comportement qui porterait ce sport en défaut. Le Range Master doit en être averti dès que possible.
- 10.6.2 Un compétiteur qui est selon l'Arbitre supposé avoir intentionnellement enlevé ou causé la perte de ses protections visuelles et auditives en vue de gagner un avantage pour la compétition sera disqualifié.
- 10.6.3 D'autres personnes peuvent être expulsés du stand pour une conduite que l'Arbitre jugera inacceptable. Des exemples de conduite inacceptable incluent, mais ne sont pas seulement limités à, ne pas se plier aux directives de l'Arbitre, interférer sur le déroulement d'une épreuve et/ou de la tentative d'un compétiteur, ou tout autre comportement qui porterai ce sport en défaut.

10.7 Disqualification du Match – Substances Prohibées

- 10.7.1 Toutes les personnes sont tenues d'avoir le contrôle complet d'eux-mêmes à la fois mentalement et physiquement durant un match IPSC.
- 10.7.2 L'IPSC considère que l'abus de boissons alcoolisées, substances non prescrites ou non indispensables et l'utilisation de médicaments en vue d'augmenter les performances, sans considération de la façon dont ils sont pris ou administrés, comme une faute extrêmement sérieuse.
- 10.7.3 Excepté pour traitement médical, les compétiteurs et Officiels ne doivent être affectés par des drogues (alcool compris) de n'importe quelle sorte pendant le match. Toute personne, qui d'après le Range Master est visiblement sous l'influence d'une des substances décrites ci-dessus, sera immédiatement disqualifiée du match et sera priée de quitter le stand.
- 10.7.4 L'IPSC se réserve le droit à tout moment d'interdire toute substance générale ou particulière et d'introduire des tests pour la présence de ces substances.

CHAPTER 11: Arbitration and Interpretation of Rules

11.1 General Principles

- 11.1.1 Administration – Occasional disputes are inevitable in any competitive activity governed by rules. It is recognized that at the more significant match levels the outcome is much more important to the individual competitor. However, effective match administration and planning will prevent most if not all disputes.
- 11.1.2 Access – Appeals may be submitted to arbitration in accordance with the following rules for any matter except where specifically denied by another rule. Appeals arising from a disqualification for a safety infraction will only be accepted to determine whether exceptional circumstances warrant reconsideration of the match disqualification. However, the commission of the infraction as described by the Range Official is not subject to challenge or appeal.
- 11.1.3 Appeals – the Range Officer makes decisions initially. If the appellant disagrees with a decision, the Chief Range Officer for the stage or area in question should be asked to rule. If a disagreement still exists, the Range Master must be asked to rule.
- 11.1.4 Appeal to Committee – Should the appellant continue to disagree with the decision he may appeal to the Arbitration Committee by submitting a first party appeal.
- 11.1.5 Retain Evidence – An appellant is required to inform the Range Master of his wish to present his appeal to the Arbitration Committee and may request that the officials retain any and all relevant documentary or other evidence pending the hearing. Audio and/or video recordings will not be accepted as evidence.
- 11.1.6 Preparing the Appeal – The appellant is responsible for the preparation and delivery of the written submission, together with the appropriate fee. Both must be submitted to the Range Master within the specified period of time.
- 11.1.7 Match Official's Duty – Any match official in receipt of a request for arbitration must, without delay, inform the Range Master and must note the identities of all witnesses and officials involved and pass this information on to the Range Master.
- 11.1.8 Match Director's Duty – Upon receiving the appeal from the Range Master, the Match Director must convene the Arbitration Committee in a place of privacy as soon as possible.
- 11.1.9 Arbitration Committee's Duty – The Arbitration Committee is bound to observe and apply the current IPSC Rules and to deliver a decision consistent with those rules. Where rules require interpretation or where an incident is not specifically covered by the rules, the Arbitration Committee will use their best judgment in the spirit of the rules.

11.2 Composition of Committee

- 11.2.1 Arbitration Committee – At Level III or higher matches the composition of the Arbitration Committee will be subject to the following rules:
 - 11.2.1.1 The IPSC President, or his delegate, or a certified Range Official appointed by the Match Director, (in that order) will serve as Chairman of the committee with no vote.
 - 11.2.1.2 Three arbitrators will be appointed by the IPSC President, or his delegate, or by the Match Director, (in that order), with one vote each.
 - 11.2.1.3 When possible arbitrators should be competitors in the match and should be certified Range Officials.
 - 11.2.1.4 Under no circumstances must the Chairman or any member of an Arbitration Committee be a party to the original decision or subsequent appeals, which led to the arbitration.
- 11.2.2 Arbitration Committee – For Level I and II matches the Match Director can appoint an Arbitration Committee of three experienced shooters who are not parties to the appeal and who do not have a direct conflict of interest in the outcome of the case. The arbitrators should be certified Range Officials if possible. All committee members will vote. The senior Range Official, or the senior shooter if there are no Range Officials, will be the chairman.

CHAPITRE 11: Arbitrage et Interprétation des Règles

11.1 Principes Généraux

- 11.1.1 Administration – Les contestations occasionnelles sont inévitables dans toutes les activités de compétition gouvernées par des règles. Il est reconnu qu'aux plus hauts degrés de la compétition, l'enjeu est bien plus important pour le compétiteur. Pourtant, une administration efficace du match et une bonne planification préviendront la plupart si ce n'est toutes les contestations.
- 11.1.2 Accès – Les contestations peuvent être soumise au Comité d'Arbitrage en accord avec les règles suivantes à tout propos excepté quand elles sont remises en question par une autre règle. Les contestations survenant à la suite d'une disqualification du match pour raison de sécurité ne seront acceptées que pour déterminer si des circonstances exceptionnelles garantissent une reconsidération de la disqualification du match. Cependant, la commission de l'infraction décrite par l'Arbitre n'est pas sujette à une contestation ou un appel en Comité d'Arbitrage.
- 11.1.3 Appels – L'Arbitre prend initialement la décision. Si le plaignant est en désaccord avec une décision, le Chief Range Officer de l'épreuve ou de la zone en question peut être appelé pour décider. Si le désaccord persiste encore, le Range Master doit être appelé pour décider.
- 11.1.4 Appel au Comité d'Arbitrage – Le plaignant étant toujours en désaccord avec la décision, il peut en appeler au Comité d'Arbitrage en lui soumettant une première contestation préalable.
- 11.1.5 Conservation des preuves – Un plaignant est requis d'informer le Range Master de sa volonté de présenter le cas au Comité d'Arbitrage et peut demander aux Arbitres de conserver toutes les preuves et documents révélateurs en attendant l'audience. Les enregistrements Audio et / ou Vidéo ne sont pas acceptés en tant que preuves.
- 11.1.6 Préparation de la contestation – Le plaignant est responsable de la préparation et de la remise de la requête écrite, en même temps que les droits appropriés. Tous deux doivent être remis au Range Master dans la période de temps impartie.
- 11.1.7 Travail des Officiels du match – Tout Officiel du match recevant une demande pour une Commission d'Arbitrage devra sans délai en informer le Range Master, et devra noter l'identité de tous les témoins et Officiels impliqués et enverra ses informations au Range Master.
- 11.1.8 Travail du Match Directeur – Une fois qu'il a reçu la contestation du Range Master, le Match Directeur doit convoquer le Comité d'Arbitrage dans un endroit interdit au public dès que possible.
- 11.1.9 Travail du Comité d'Arbitrage – Le Comité d'Arbitrage est tenu de respecter et d'appliquer les règles récentes de l'IPSC et de donner une décision en accord avec ces règles. Quand les règles nécessitent une interprétation ou quand un incident n'est pas spécifiquement prévu par les règles, le Comité d'Arbitrage utilisera son meilleur jugement dans l'esprit des règles.

11.2 Composition du Comité

- 11.2.1 Comité d'Arbitrage – Pour un match de Niveau III ou plus, la composition d'un Comité d'Arbitrage sera sujette aux règles suivantes :
 - 11.2.1.1 Le Président de l'IPSC, ou son délégué, ou un Arbitre certifié désigné par le Match Directeur, (dans cet ordre) servira de Président du Comité mais sans droit de vote.
 - 11.2.1.2 Trois médiateurs seront désignés par le président de l'IPSC, ou son délégué, ou par le Match Directeur, (dans cet ordre), avec une voix chacun pour le vote.
 - 11.2.1.3 Lorsque ceci est possible ces médiateurs pourront être des compétiteurs du match et devront être des Arbitres certifiés.
 - 11.2.1.4 En aucune circonstance le Président ou tout autre membre d'un Comité d'Arbitrage ne peut être à l'origine de la décision ou de l'appel, qui amène à une commission d'arbitrage.
- 11.2.2 Le Comité d'Arbitrage – Pour des matches de Niveau I et II le Match Directeur peut désigner un Comité d'Arbitrage composé de trois tireurs d'expérience qui ne sont pas concernés par la contestation et qui n'ont pas un intérêt direct dans ce cas. Ces membres devront être des Arbitres certifiés autant que possible. Tous les membres du Comité voteront. Le plus âgé des Arbitres, ou le plus vieux des tireurs s'il n'y a pas d'Arbitre, sera le Président.

11.3 Time Limits and Sequences

- 11.3.1 Time Limit for Arbitration Request – Written requests for arbitration must be submitted to the Range Master within one hour of the disputed incident or occurrence. Failure to present the required documentation within the time specified will render the request invalid and no further action will be taken.
- 11.3.2 Decision Time Limit – The Committee must reach a decision within 24 hours of the request for arbitration or before the results have been declared final by the Match Director, whichever comes first. If the Committee fails to render a decision within the prescribed period, both a first and third party appellant (see Section 11.7) will automatically succeed in their appeal, and the fee will be returned.

11.4 Fees

- 11.4.1 Amount – For Level III or higher matches, the appeal fee to enable an appellant to appeal to arbitration will be US\$100.00 or the equivalent of the maximum individual match entry fee (whichever is lower), in local currency. The appeal fee for other matches may be set by the Match Organizers, but must not exceed US\$100 or equivalent in local currency. An appeal brought by the Range Master in respect of a match issue will not incur a fee.
- 11.4.2 Disbursement – If the Committee's decision is to uphold the appeal, the fee paid will be returned. If the Committee's decision is to deny the appeal, the appeal fee and the decision must be forwarded to the Regional or National Range Officers Institute (RROI or NROI) in respect of Level I and II matches, and to the International Range Officers Association (IROA) in respect of Level III and higher matches.

11.5 Rules of Procedure

- 11.5.1 Committee's Duty and Procedure – The Committee will study the written submission and retain on behalf of the organizers the monies paid by the appellant until a decision has been reached.
- 11.5.2 Submissions – The Committee may require the appellant to personally give further details of the submission and may question him on any point relevant to the appeal.
- 11.5.3 Hearing – The appellant may be asked to withdraw while the Committee hears further evidence.
- 11.5.4 Witnesses – The Committee may hear match officials as well as any other witnesses involved in the appeal. The Committee will examine all evidence submitted.
- 11.5.5 Questions – The Committee may question witnesses and officials on any point relevant to the appeal.
- 11.5.6 Opinions – Committee members will refrain from expressing any opinion or verdict while an appeal is in progress.
- 11.5.7 Inspect Area – The Committee may inspect any range or area related to the appeal and require any person or official they regard as useful to the process to accompany them.
- 11.5.8 Undue Influence – Any person attempting to influence the members of the Committee in any way other than evidence may be subject to disciplinary action at the discretion of the Arbitration Committee.
- 11.5.9 Deliberation – When the Committee is satisfied that they are in possession of all information and evidence relevant to the appeal, they will deliberate privately and will reach their decision by majority vote.

11.6 Verdict and Subsequent Action

- 11.6.1 Committee Decision – When a decision is reached by the Committee, they will summon the appellant, the official and the Range Master to present their judgment.
- 11.6.2 Implement Decision – It will be the responsibility of the Range Master to implement the Committee's decision. The Range Master will advise the appropriate match personnel who will post the decision in a place available to all competitors. The decision is not retroactive and will not affect any incidents prior to the decision.
- 11.6.3 Decision is Final – The decision of the Committee is final and may not be appealed unless, in the opinion of the Range Master, new evidence received after the decision warrants reconsideration.

11.3 Limites de Temps et Déroulement

- 11.3.1 Limites de temps pour la demande de jugement en Comité – Les demandes écrites pour la demande de jugement en Comité doivent être soumises au Range Master dans l'heure suivant l'incident discuté ou chaque fois qu'il se produit. Tout manquement à la présentation de la documentation requise dans le délai spécifié rendra la requête non valide et aucune autre action ne pourra être intentée.
- 11.3.2 Limites de temps pour la décision – Le Comité devra rendre une décision dans les 24 heures suivant le dépôt de la requête ou avant que les résultats n'aient été déclarés finaux par le Match Directeur, avant le premier de ces deux termes à échoir. Si le Comité n'arrive pas à rendre une décision dans la période susdite, toutes deux la plainte de la première partie et de tierce partie (voir 11.7) seront automatiquement acceptées dans leur demande d'appel, et la caution leur sera retournée.

11.4 Caution

- 11.4.1 Le Montant – Pour les matches de Niveau III ou supérieur, la caution pour protestation afin de rendre le protestant capable d'aller en appel devant la commission d'arbitrage sera de \$100.00 (monnaie US) ou l'équivalent de l'inscription au match au maximum (si tant est que celui-ci est inférieur), en équivalent local. La caution pour les autres matches peut être fixée au gré des organisateurs des matchs, mais ne doit pas excéder \$100.00 (monnaie US) ou l'équivalent en monnaie locale. Un appel apporté par le Range Master dans le respect du déroulement du match n'entraînera pas de caution.
- 11.4.2 Déboursement – Si la décision du Comité donne raison à la contestation, alors la caution payée sera retournée. Si la décision du Comité donne tort à la contestation, la caution payée et la décision seront envoyées à l'Institut Régional ou National des Arbitres (RROI ou NROI) pour les matches de Niveau I ou II, et à l'Association Internationale des Arbitres (IROA) pour les matches de Niveau III ou plus.

11.5 Règles de Procédure

- 11.5.1 Travail du Comité et procédure – Le Comité étudiera la protestation écrite soumise et gardera au nom des organisateurs l'argent versé par le plaignant jusqu'à ce que la décision ait été rendue.
- 11.5.2 Protestations soumises – Le Comité pourra exiger du plaignant qu'il donne d'avantage de détails par rapport à la protestation soumise et peut le questionner sur tout point concernant la contestation.
- 11.5.3 Audition – Le plaignant pourra se voir demander de se retirer pendant que le Comité prend connaissance de plus de preuves.
- 11.5.4 Témoins – Le Comité pourra entendre les Officiels du match aussi bien que les autres témoins impliqués dans la contestation. Le Comité examinera toutes les preuves soumises.
- 11.5.5 Questions – Le Comité peut questionner les témoins et les Officiels sur tous points concernant la protestation.
- 11.5.6 Opinions – Les membres du Comité s'abstiendront de formuler une quelconque opinion ou verdict tant que la contestation suit son cours.
- 11.5.7 Endroit à inspecter – Le Comité peut aller inspecter tout stand ou lieu en relation avec la protestation, et peut exiger de toute personne ou Officiel qu'il juge utile au règlement du processus en cours de l'accompagner.
- 11.5.8 Abus d'influence – Toute personne essayant d'influencer les membres du Comité d'une quelconque façon autre que celle étant prouvée, peut faire l'objet d'une action disciplinaire à la discrétion du Comité d'Arbitrage.
- 11.5.9 Délibération – Lorsque le Comité pense être en possession de toutes les informations et les preuves apportant un éclaircissement à la contestation, il délibérera à huis clos et prendra sa décision par un vote à la majorité.

11.6 Verdict et Action Postérieures

- 11.6.1 Décision du Comité – Lorsqu'une décision est prise par le Comité, il sommera de comparaître le plaignant, l'Officiel, et le Range Master pour rendre son jugement.
- 11.6.2 Avis de décision – Il sera de la responsabilité du Range Master d'aviser de la décision du Comité. Le Range Master informera le personnel du match concerné qui affichera la décision à un endroit accessible à tous les compétiteurs. La décision n'est pas rétroactive et ne concernera pas tout incident antérieur à cette décision.
- 11.6.3 La décision est irrévocable – La décision du Comité sera irrévocable et ne peut être contestée à moins que, de l'avis du Range Master, une nouvelle preuve reçue après la décision ne garantisse sa reconsidération.

- 11.6.4 Minutes – Decisions of the Arbitration Committee will be recorded and will provide precedent for any similar and subsequent incident during that match.

11.7 Third Party Appeals

- 11.7.1 Appeals may also be submitted by other persons on a “third party appeal” basis. In such cases, all provisions of this Chapter will otherwise remain in force.

11.8 Interpretation of Rules

- 11.8.1 Interpretation of these rules and regulations is the responsibility of the IPSC Executive Council.
- 11.8.2 Persons seeking clarification of any rule are required to submit their questions in writing, either by fax, letter or email to IPSC headquarters.
- 11.8.3 All rule interpretations published on the IPSC website will be deemed to be precedents and will be applied to all IPSC sanctioned matches commencing on or after 7 days from the date of publication. All such interpretations are subject to ratification or modification at the next IPSC Assembly.

- 11.6.4 Procès verbal – Les décisions du Comité d'Arbitrage seront enregistrées et feront jurisprudence pour tout incident similaire et postérieur pendant le match.

11.7 Contestations d'une Tierce Personne

- 11.7.1 Les appels peuvent être aussi soumis par d'autres personnes sur la base d'une « contestation de tierce partie ». Dans de tels cas, les articles de cette section resteront par ailleurs en vigueur.

11.8 Interprétation des Règles

- 11.8.1 L'interprétation de ces règles et recommandations est de la responsabilité du Bureau Directeur de l'IPSC.
- 11.8.2 Les personnes recherchant des éclaircissements sur une règle quelconque seront requises de soumettre leurs questions par écrit, soit par fax, lettre ou e-mail, au quartier général de l'IPSC.
- 11.8.3 Toutes les modifications de règle publiée par le Comité Exécutif de l'IROA sur le site web de l'IPSC pourraient être considérées comme acquises et pourraient être appliquées à toutes les compétitions sanctionnées par l'IPSC après sept (7) jours ou à partir de la date de publication. Toutes ces modifications pourront être sujettes au retrait ou à la modification à la prochaine Assemblée de l'IPSC qui se déroulera lors du championnat du Monde.

CHAPTER 12: Miscellaneous Matters

12.1 Appendices

All Appendices included herein are an integral part of these rules.

12.2 Language

English is the official language of the IPSC Rules. Should there be discrepancies between the English language version of these rules and versions presented in other languages, the English language version will prevail.

12.3 Disclaimers

Competitors and all other persons in attendance at an IPSC match are wholly, solely and personally responsible to ensure that all and any equipment which they bring to the match is fully in compliance with all laws applicable to the geographical or political area where the match is being held. Neither IPSC nor any IPSC Officers, nor any organization affiliated to IPSC nor any officers of any organization affiliated to IPSC accepts any responsibility whatsoever in this regard, nor in respect of any loss, damage, accident, injury or death suffered by any person or entity as a result of the lawful or unlawful use of any such equipment.

12.4 Gender

References made herein to the male gender (i.e. "he", "his", "him") are deemed to include the female gender (i.e. "she", "her").

12.5 Glossary

Throughout these rules, the following definitions apply:

Aftermarket	Items not manufactured by, or available directly from, the OFM.
Bullet	The projectile in a round intended to strike a target.
Berm	A raised structure of sand, soil or other materials used to contain bullets and/or to separate one shooting bay and/or COF from another.
Caliber	The diameter of a bullet measured in millimeters (or thousandths of an inch).
Cartridge case	The main body of a round, which contains all component parts.
Compensator	A device fitted to the muzzle end of a barrel to counter muzzle rise (usually by diverting away escaping gasses).
Course of fire	(Also "course" and "COF") An expression used interchangeably with "Stage" (see Rule 6.1.3).
Detonation	Ignition of the primer of a round, other than by action of a firing pin, where the bullet does not pass through the barrel (e.g. when a slide is being manually retracted, when a round is dropped).
Discharge	See Shot.
Dry firing	The activation of the trigger and/or action of a firearm which is totally devoid of ammunition.
False start	Beginning an attempt at a COF prior to the "Start signal" (see Rule 8.3.4).
Grain	A common unit of measurement used in respect of the weight of a bullet (1 grain = 0.0648 grams).
Loading	The insertion of ammunition into a firearm.
Location	A geographical place within a course of fire.
Match Official	A person who has an official duty or function at a match, but who is not necessarily qualified as, or acting in the capacity of, a Range Official.
May	Entirely optional.
Must	Mandatory.
Not Applicable	The rule or requirement does not apply to the particular discipline, Division or match level.
OFM	Original firearm manufacturer.
Primer	The part of a round which causes a detonation or a shot to be fired.
Prototype	A handgun in a configuration which is not in mass production and/or is not available to the general public.
Range Official	A person who is officially serving at a match in the capacity of a Range Officer (see Chapter 7).
Region	A country or other geographical area, recognized by IPSC.

12.1 Les Appendices

Tous les Appendices inclus ici font partie intégrante des règles.

12.2 Le Langage

L'anglais est la langue officielle des Règles de l'IPSC. Si des divergences apparaissent entre la version en langue anglaise de ces règles et des versions présentées dans d'autres langues, la langue anglaise prévaudra.

12.3 Non Responsabilité

Les compétiteurs et toutes autres personnes présents sur un match IPSC sont entièrement, uniquement et personnellement responsable de s'assurer que tout ou partie des équipements qu'ils ont apporté sur le match sont en parfait accord avec les lois applicables du pays ou a lieu le match. Ni l'IPSC ni un Officiel de l'IPSC, ni l'organisation affiliée à l'IPSC ni aucun Arbitre d'une organisation affiliée à l'IPSC ne peut être aucunement responsable en regard, ni pour une perte, dommage, accident, blessure, ou mort dont peut souffrir n'importe quelle personne ou entité en raison d'une utilisation dans les règles ou non de tels équipements.

12.4 Le Genre

Les références faites ici pour le genre masculin (ex, « lui », « il », « son ») sont supposées inclure le genre féminin (ex, « elle », « sa »).

12.5 Glossaire

Au travers de ces règles, les définitions suivantes s'appliquent :

Aftermarket	Article non fabriqué, ou disponible directement de, la Manufacture d'Arme d'Origine (OFM).
Balle	Le projectile d'une cartouche prévu pour toucher une cible.
Buttes de tir	Une structure érigée en sable, solide ou tout autre matériaux utilisée pour contenir les balles et/ou séparer une zone de tir et/ou une épreuve d'une autre.
Calibre	Le diamètre d'une balle mesuré en millimètres (ou millièmes d'inch).
Frein de bouche.....	Une pièce fixée à la bouche du canon pour contrer l'élévation de celle-ci (habituellement en déviant les gazs si échappant).
Etui d'une cartouche	La partie principale du corps d'une cartouche, qui contient les autres composants.
Epreuve	(Egalement en anglais "course" et "COF") Une expression utilisée de façon égale avec "Stage" (voir la Règle 6.1.3).
Détonation	Inflammation de l'amorce d'une cartouche, autre que par l'action du percuteur, quand la balle ne passe pas à travers le canon (ex. quand la culasse est manuellement tirée vers l'arrière, quand une cartouche est tombée).
Décharge	Voir tir.
Tir à sec	L'activation de la détente et/ou l'action d'une arme qui est totalement vide de munition.
Faux départ	Commencer une COF avant le « Signal de départ » (voir la Règle 8.3.4).
Grain	Une mesure habituelle utilisée en respect du poids de balle (1 grain = 0.0648 gramme).
Charger	L'introduction d'une cartouche dans une arme à feu.
Poste	Une position géographique dans une épreuve.
Officiel du Match	Une personne qui a une tache officielle ou une fonction dans le match, mais qui n'est pas nécessairement qualifiée comme, ou agissant avec les compétences, d'un Arbitre.
Peut	Complètement optionnel.
Doit	Obligatoire.
Non Applicable	La règle ou la recommandation ne s'applique pas à cette discipline, Division ou niveau du match ou bien du pays.
OFM	Original firearm manufacturer, Manufacture d'origine d'une arme à feu.
Amorce	La partie d'une cartouche qui provoque la détonation ou le départ du coup.
Prototype	Une arme de poing d'une configuration qui n'est pas en production de masse et/ou n'est pas accessible à tout public.
Arbitre	Une personne qui acte officiellement lors d'un match et ayant les capacités d'un Arbitre (voir le Paragraphe 7).
Région	Un pays ou une autre zone géographique, reconnue par l'IPSC.

Regional Director	The person, recognized by IPSC, who represents a Regional Directorate.
Regional Directorate	The organization recognized by IPSC, which directs the IPSC shooting activities in a Region.
Reloading	Replenishment or the insertion of additional ammunition into a firearm.
Reshoot	A competitor's further attempt at a course of fire, authorized in advance by a Range Officer or an Arbitration Committee.
Round	A cartridge of ammunition used in a handgun or rifle.
Shooting position	The physical presentation of a person's body (e.g. standing, sitting, kneeling, prone).
Shot	A bullet which passes completely through the barrel of a firearm.
Should.....	Optional but highly recommended.
Sight picture	Aiming at a target without actually shooting at it (see Section 8.7).
Snap Cap	(Also "spring cap") A type of dummy round.
Squib	A bullet lodged inside the barrel of a firearm or a bullet which exits the barrel at extremely low velocity.
Stance	The physical presentation of a person's limbs (e.g. hands by the side, arms crossed etc.).
Start position	The location, shooting position and stance prescribed by a COF prior to issuance of the "Start signal" (see Rule 8.3.4).
Sweeping	Pointing the muzzle of a firearm at any part of any person's body (see Rule 10.5.5).
Tie- down rig.....	A holster where the lower section is strapped or rigidly attached to a competitor's leg.
Unloading	Removal of ammunition from a firearm.
View.....	A vantage point available at a location (e.g. one of the ports, one side of a barricade etc.).
Will	Mandatory.

12.6 Measurements

Throughout these rules, where measurements are expressed, those in brackets are only provided as a guide.

Directeur Régional	La personne, reconnue par l'IPSC, qui représente la Commission Nationale Sportive (CNS) en France.
CNS	L'organisation reconnue par l'IPSC, qui dirige les activités de tir IPSC d'une région.
Rechargement	Remplacement ou insertion de cartouches supplémentaires dans une arme.
Reshoot	Une tentative supplémentaire d'un compétiteur pour une épreuve, par avance autorisé par un Arbitre ou un Comité d'Arbitrage.
Cartouche	Une cartouche utilisée dans une arme.
Position de tir	L'attitude corporelle d'une personne (ex. debout, assis, à genou, couché).
Tir	Une balle qui passe entièrement à travers le canon d'une arme.
Peut	Optionnel mais fortement recommandé.
Prise de visé	Viser une cible sans sur le moment tirer dessus (voir le Paragraphe 8.7).
Snap Cap	(Egalement "spring cap") Un type de cartouches inertes.
Cartouche sans poudre	Une balle logée dans le canon d'une arme ou une balle qui sort du canon à très faible allure.
Position d'attente	L'attitude des membres d'une personne (ex. mains le long du corps, bras croisés etc.).
Position de départ	L'endroit, la position de tir et la position d'attente prescrite par l'épreuve avant l'arrivée du signal de départ (voir la Règle 8.3.4).
Balayage	Pointer le nez de l'arme sur n'importe quelle partie du corps d'une personne (voir la Règle 10.5.5).
Lanière de cuisse.....	Un étui ou la section la plus basse est scotché ou attaché rigidement à la cuisse d'un compétiteur.
Décharger	Retirer les munitions de l'arme.
Point de vue.....	Un point avantageux à un endroit (ex : une des ouvertures, un côté d'une barricade etc.).
Devra	Obligatoire.

12.6 Mesures

À travers ces règles, quand des mesures sont exprimées, celles qui sont entre parenthèse sont uniquement des indications.

APPENDIX A1

IPSC Match Levels

Key: N/A = Not Applicable, R = Recommended, M = Mandatory

	Level I	Level II	Level III	Level IV	Level V
01. Must follow latest edition IPSC rules	M	M	M	M	M
02. Competitors must be individual members of their IPSC Region of residence (Section 6.5)	R	M	M	M	M
03. Match Director	M	M	M	M	M
04. Range Master (actual or designated)	M	M	M	M	M
05. Range Master approved by Regional Directorate	R	R	M	R	R
06. Range Master approved by IPSC Executive Council	N/A	N/A	N/A	M	M
07. Chief Range Officer(s)	R	R	R	M	M
08. One RROI/NROI or IROA official per stage	R	R	M	M	M
09. COF approval by Regional Directorate	R	R	M	N/A	N/A
10. COF approval by IPSC committee	N/A	N/A	M	M	M
11. IPSC sanctioning	N/A	N/A	M	M	M
12. Chronograph	R	R	M	M	M
13. Three month advance registration with IPSC	N/A	N/A	M	N/A	N/A
14. IPSC Assembly approval on three year cycle	N/A	N/A	N/A	M	M
15. Inclusion in IPSC Match Calendar	N/A	N/A	M	M	M
16. Post match reports to IROA	N/A	N/A	M	M	M
17. Recommended minimum rounds	28	75	150	300	450
18. Recommended minimum stages	2	5	8	25	35
19. Recommended minimum competitors	10	50	120	200	300
20. Match rating (points)	1	2	3	4	5

Note that "N/A" means that international sanctioning of Level I and Level II matches is not required. However each Regional Directorate is entitled to establish their own criteria and procedures for sanctioning of Level I and Level II matches held within their own Region.

APPENDICE A1

Niveau des Matches IPSC

Légende N/A = Non Applicable, R = Recommandé, O = Obligatoire

	Level I	Level II	Level III	Level IV	Level V
01. Doit suivre les Règles IPSC de la dernière Édition	O	O	O	O	O
02. Les Compétiteurs doivent être membres individuellement de leur Région IPSC de résidence (Section 6.5)	R	O	O	O	O
03. Match Directeur	O	O	O	O	O
04. Range Master (actuel ou designé)	O	O	O	O	O
05. Range Master approuvé par la CNS	R	R	O	R	R
06. Range Master approuvé par le Bureau Directeur de l'IPSC	N/A	N/A	N/A	O	O
07. Chief Range Officer(s)	R	R	R	O	O
08. Un Arbitre RROI/NROI ou IROA par épreuve	R	R	O	O	O
09. COF approuvée par la CNS	R	R	O	N/A	N/A
10. COF approuvée par le Comité de l'IPSC	N/A	N/A	O	O	O
11. Agrément IPSC	N/A	N/A	O	O	O
12. Chronographe	R	R	O	O	O
13. Enregistrement trois mois à l'avance à l'IPSC	N/A	N/A	O	N/A	N/A
14. Accord de l'Assemblée IPSC sur un cycle de trois ans	N/A	N/A	N/A	O	O
15. Inclusion dans le calendrier des matches IPSC	N/A	N/A	O	O	O
16. Rapport d'après match à l'IROA	N/A	N/A	O	O	O
17. Nombre de cartouche minimum recommandé	28	75	150	300	450
18. Nombre d'épreuves minimum recommandé	2	5	8	25	35
19. Nombre minimum de compétiteurs recommandé	10	50	120	200	300
20. Valeur des matches (Points)	1	2	3	4	5

A noter que "N/A" suppose que l'agrément international des matches de Niveau I et II n'est pas requis.

Cependant chaque Directeur Régional peut établir ses propres critères et procédures pour agréer des matches de Niveau I et II pour leurs propres Régions.

IPSC Recognition

Prior to the commencement of a match, the organizers must specify which Division(s) will be recognized.

Unless otherwise specified, IPSC sanctioned matches will recognize Divisions and Categories based on the number of registered competitors who actually compete in the match, based on the following criteria:

1. Divisions

Level I & II A minimum of 5 competitors per Division (recommended)

Level III A minimum of 10 competitors per Division (mandatory)

Level IV & V A minimum of 20 competitors per Division (mandatory)

2. Categories

Division status must be achieved before Categories are recognized.

All level matches ... A minimum of 5 competitors per Division Category (see approved list below)

3. Individual Categories:

Categories approved for individual recognition are as follows:

- (a) Lady
- (b) Junior Competitors who are under the age of 21 on the first day of the match
- (c) Senior Competitors who are over the age of 50 on the first day of the match
- (d) Super Senior Competitors who are over the age of 60 on the first day of the match. **A competitor over the age of 60 on the first day of the match may enter Senior category only if Super Senior is unavailable.**

4. Team Categories:

IPSC matches may recognize the following for team awards:

- (a) Regional teams by Division
- (b) Regional teams by Division for Ladies Category
- (c) Regional teams by Division for Junior Category

Agrément IPSC

Avant le commencement du match, les organisateurs devront spécifier quelle(s) Division(s) sera ou seront reconnue(s).

À moins que cela ne soit spécifié, les matches agréés IPSC reconnaîtront les Divisions et Catégories sur la base du nombre de compétiteurs enregistrés qui participent réellement au match, et base sur les critères suivants :

1. Divisions

Niveau I & II Un minimum de 5 compétiteurs par Division (recommandé)

Niveau III Un minimum de 10 compétiteurs par Division (obligatoire)

Niveau IV & V Un minimum de 20 compétiteurs par Division (obligatoire)

2. Catégories

Le statut des Divisions doit être acquis avant que les Catégories ne soient reconnues.

Pour tous les Niveaux de Matches ... Un minimum de 5 compétiteurs par Catégorie de Division (voir la liste approuvée après)

3. Catégories Individuelles :

Les Catégories approuvées pour une reconnaissance individuelle sont les suivantes :

(a) Lady

(b) Junior Les compétiteurs qui ne sont pas âgés de 21 ans au premier jour du match

(c) Senior Les compétiteurs qui sont âgés de 50 ans au premier jour du match

(d) Super Senior Les compétiteurs qui sont âgés de 60 ans au premier jour du match. **Un compétiteur plus âgé que 60 ans au premier jour de la compétition peut concourir dans la Catégorie Senior seulement si la Catégorie Super Senior n'est pas valable.**

4. Catégories des Équipes:

Les matches IPSC peuvent reconnaître ce qui suit pour la récompense des équipes :

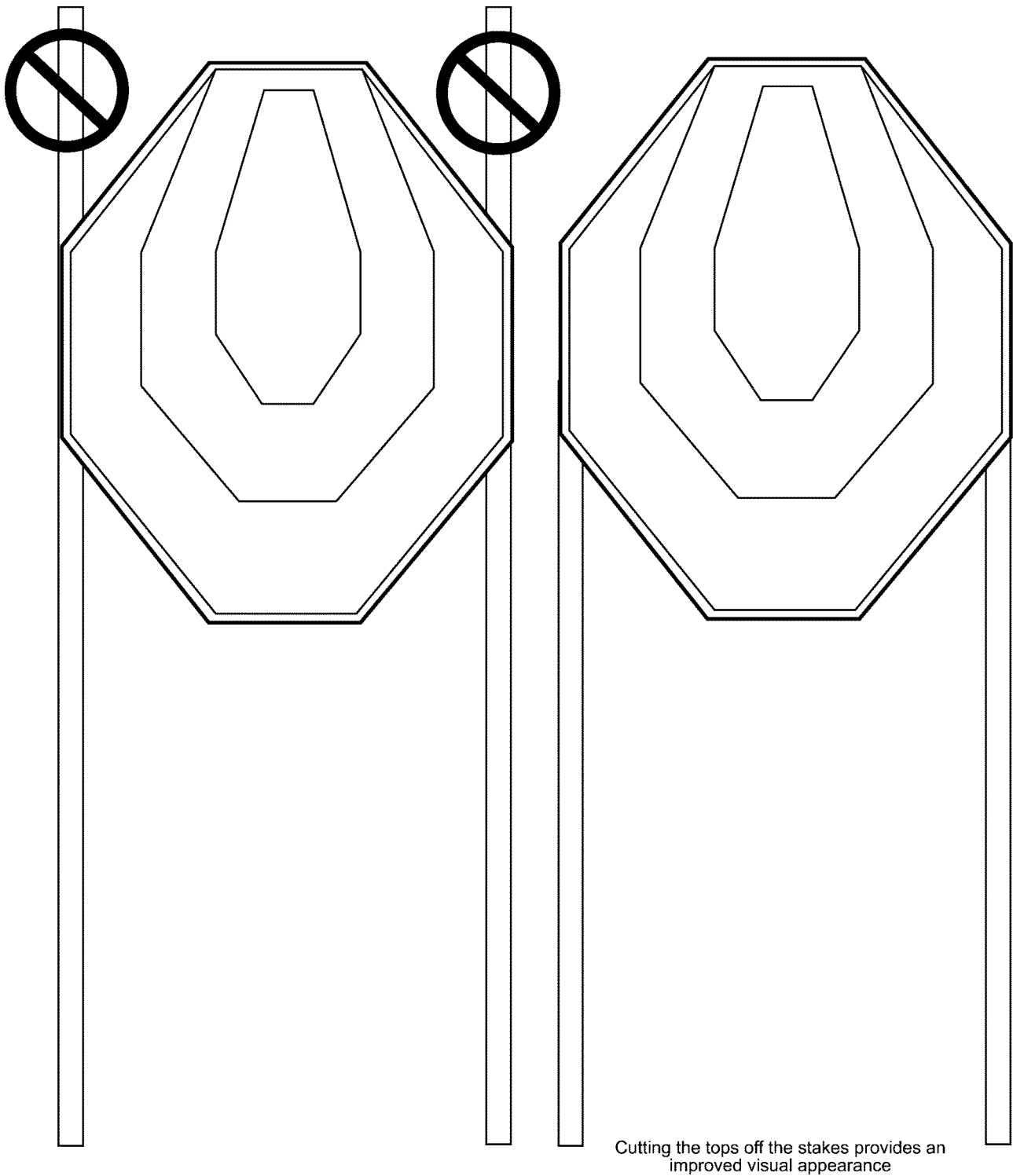
(a) Des équipes de pays par Division

(b) Des équipes de pays par Division pour la Catégorie Lady

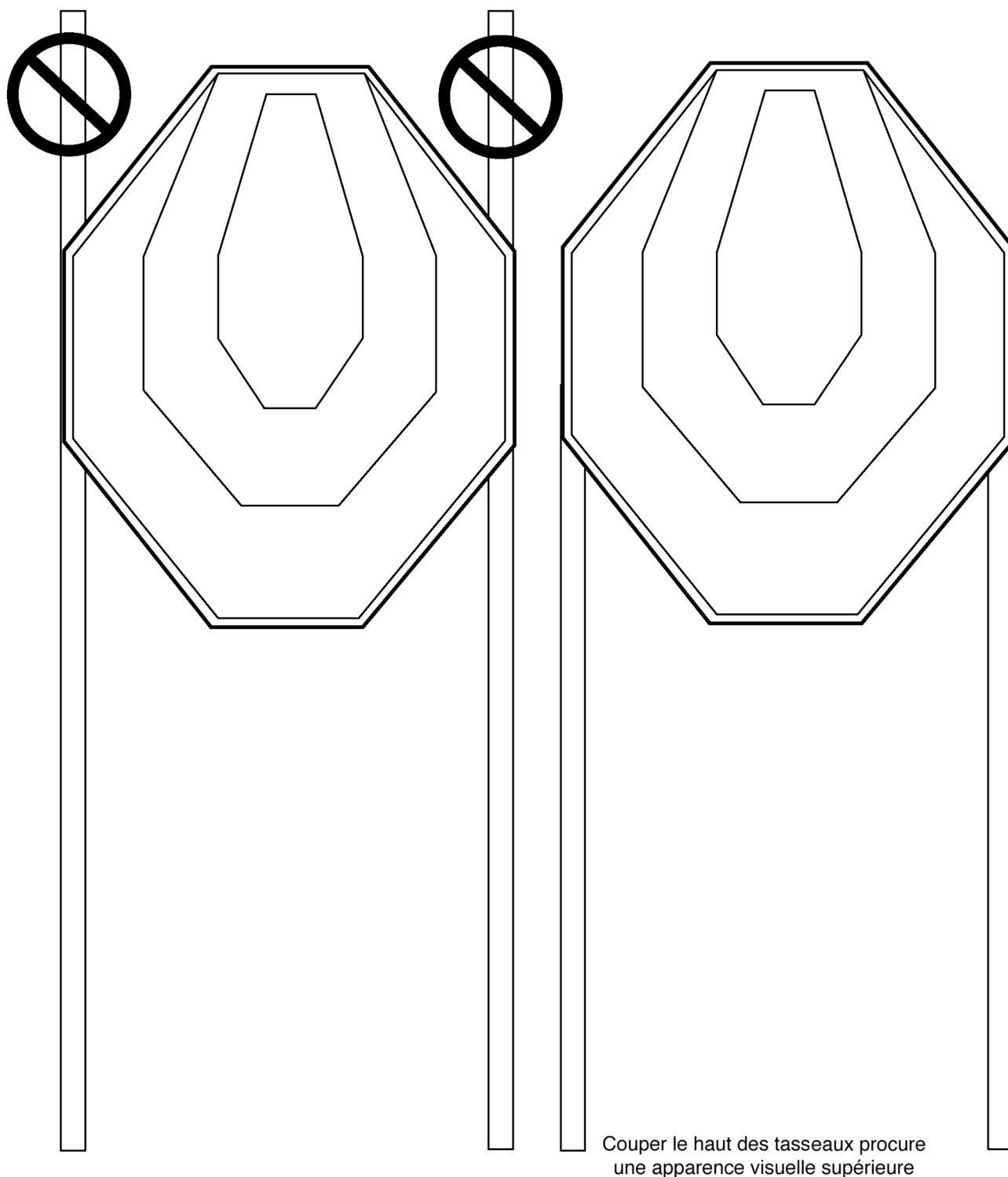
(c) Des équipes de pays par Division pour la Catégorie Junior

APPENDIX B1

Target Presentation

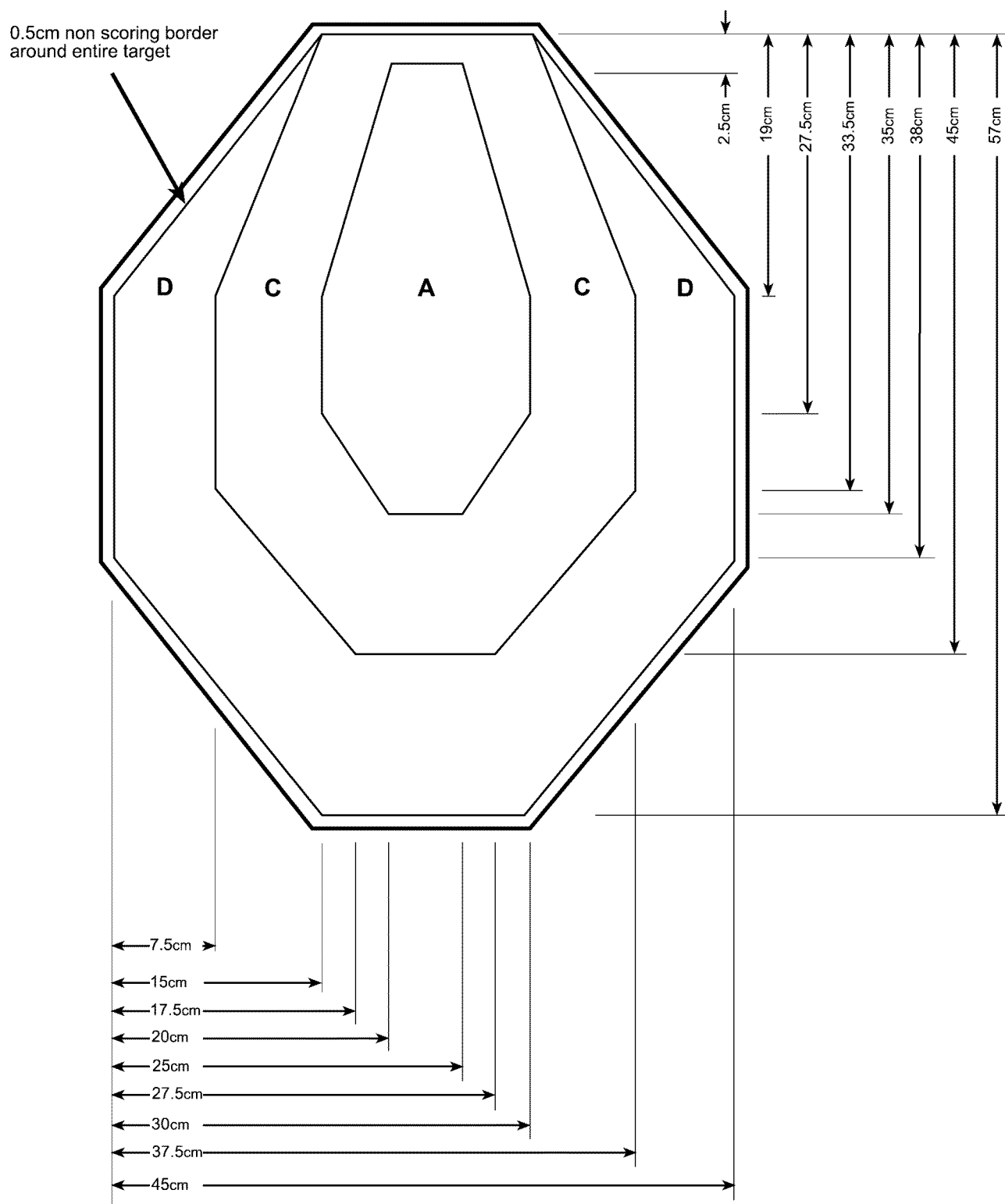


Présentation de la Cible



APPENDIX B2

IPSC Classic Target

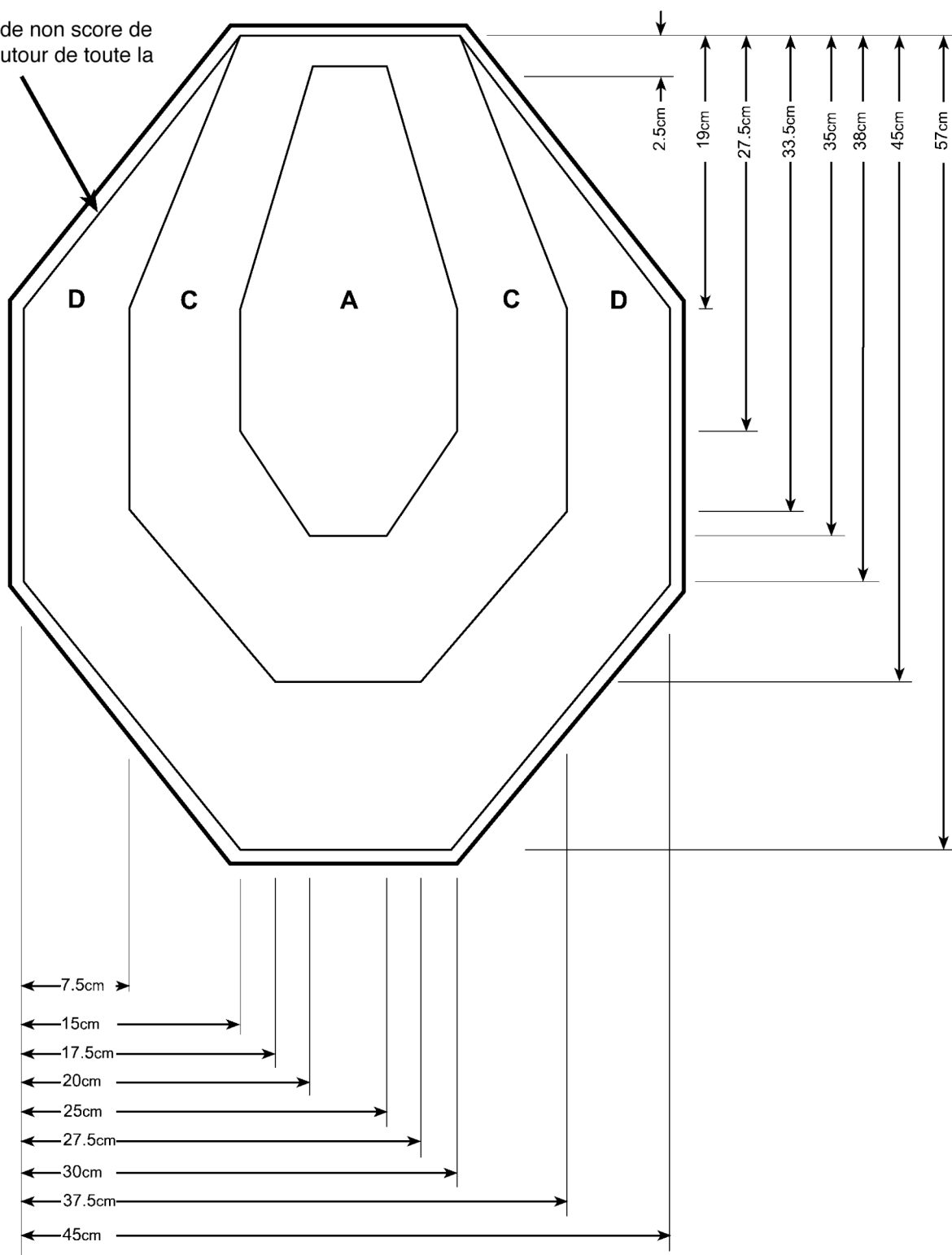


Scoring		
Major	Zone	Minor
5	A	5
4	C	3
2	D	1

APPENDICE B2

La Cible Classic IPSC

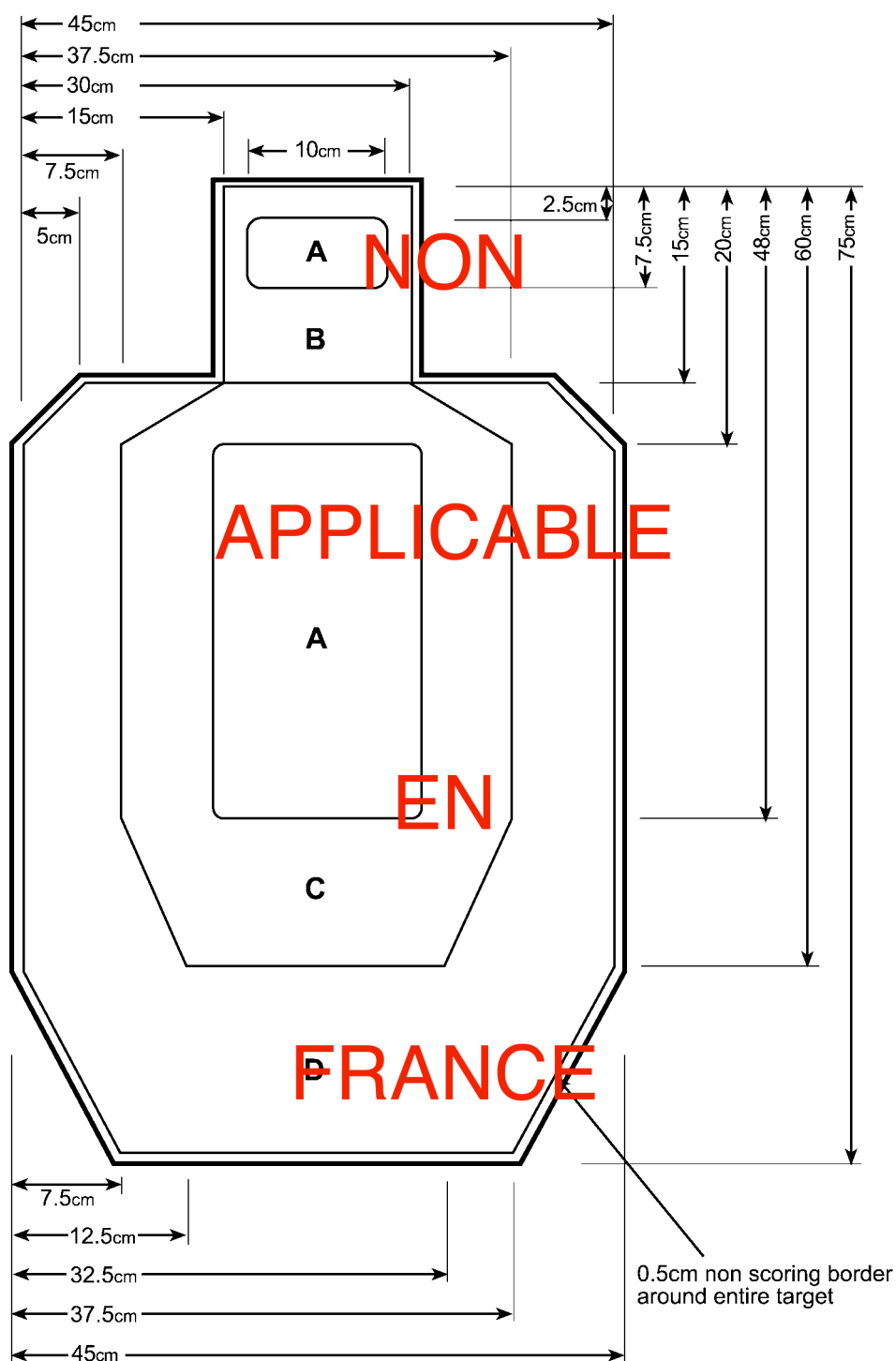
Bordure de non score de
0,5 cm autour de toute la
cible



Résultat		
Majeur	Zone	Mineur
5	A	5
4	C	3
2	D	1

APPENDIX B3

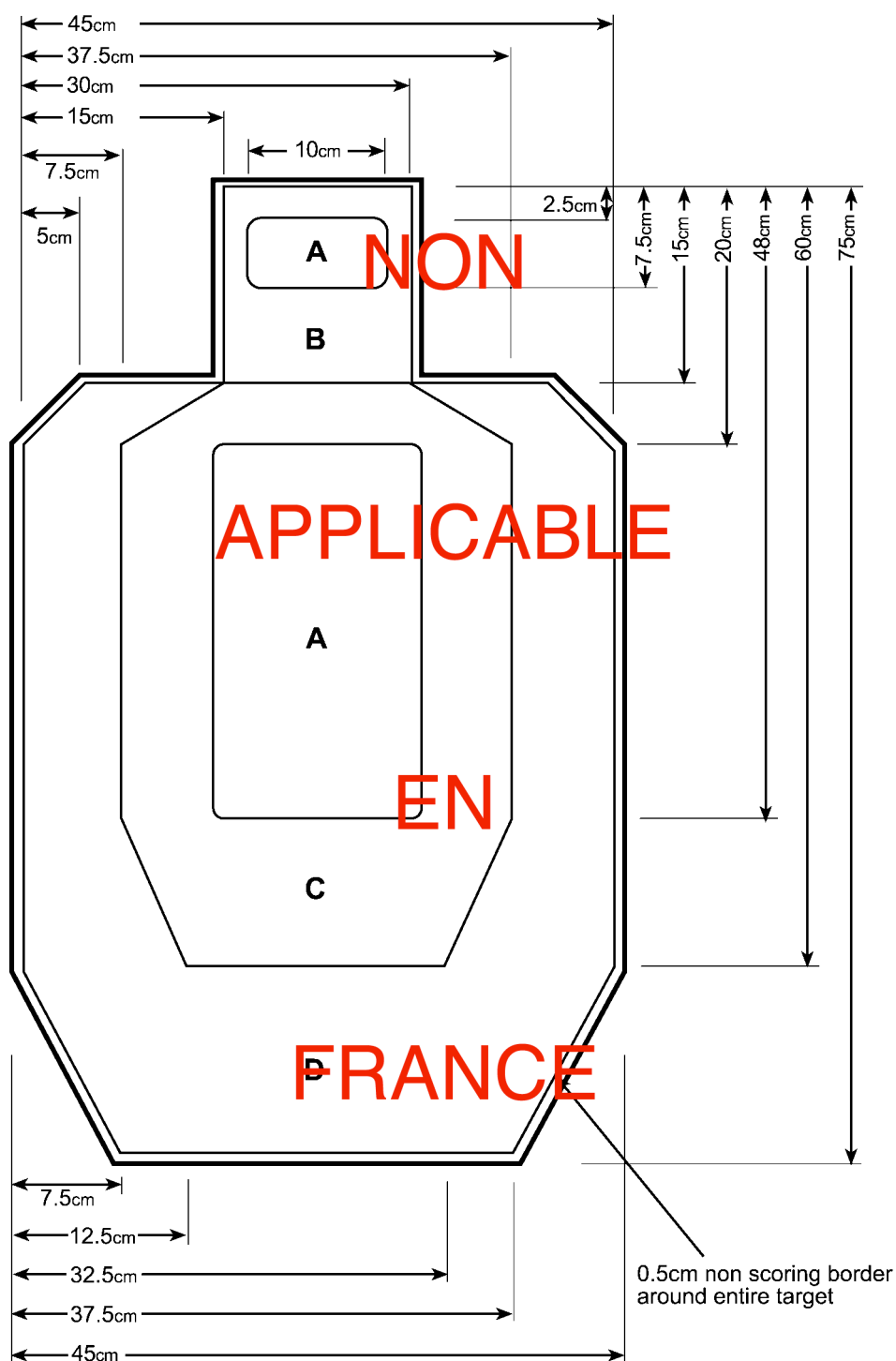
IPSC Metric Target



Scoring		
Major	Zone	Minor
5	A	5
4	B	3
4	C	3
2	D	1

APPENDICE B3

Cible IPSC Metric



Résultat		
Majeur	Zone	Mineur
5	A	5
4	B	3
4	C	3
2	D	1

APPENDIX C1

Calibration of IPSC Poppers

1. The Range Master must designate a specific supply of ammunition and one or more handguns to be used as official calibration tools by officials authorized by him to serve as calibration officers.
2. Prior to commencement of a match, the calibration ammunition must be chronographed using the procedure specified in Rule 5.6.2. The calibration ammunition, when tested through each designated handgun, must achieve a 125 power factor (variance +/- 5%) to qualify.
3. Once the supply of ammunition and the designated handguns have been tested and approved by the Range Master, they are not subject to challenge by competitors.
4. The Range Master must arrange for each popper to be calibrated prior to commencement of a match, and whenever required during a match.
5. For initial calibration, each popper must be set to fall when hit within the calibration zone with a single shot fired from a designated handgun using the calibration ammunition. The shot must be fired from the shooting location in the course of fire furthest from the popper being calibrated. Calibration zones are indicated in the diagrams in the following pages.
6. If, during a course of fire, a popper does not fall when shot, a competitor has three alternatives:
 - (a) The popper is shot again until it falls. In this case, no further action is required and the course of fire is scored "as shot".
 - (b) The popper is left standing but the competitor does not challenge the calibration. In this case, no further action is required and the course of fire is scored "as shot", with the subject popper scored as a miss.
 - (c) The popper is left standing and the competitor challenges the calibration. In this case, the popper and the surrounding area on which it stands must not be touched or interfered with by any person. If a match official violates this rule, the competitor must reshoot the course of fire. If the competitor or any other person violates this rule, the popper will be scored as a miss and the rest of the course of fire will be scored "as shot".
7. In the absence of any interference, a calibration officer must conduct a calibration test of the subject popper (when required under 6(c) above), from as near as possible to the point from where the competitor shot the popper, when the following will apply:
 - (a) If the first shot fired by the calibration officer hits the calibration zone and the popper falls, the popper is deemed to be properly calibrated, and it will be scored as a miss.
 - (b) If first the shot fired by the calibration officer hits the calibration zone and the popper does not fall, the popper is deemed to have failed, and the competitor must be ordered to reshoot the course of fire, once the popper has been recalibrated.
 - (c) If the first shot fired by the calibration officer hits above or below the calibration zone, the calibration test is deemed to have failed and the competitor must be ordered to reshoot the course of fire.
 - (d) If the first shot fired by the calibration officer misses the popper altogether, another shot must be fired until one of 7(a), 7(b) or 7(c) occurs.
8. Note that authorized metal plates are not subject to calibration or challenge (see Rule 4.3.1.6).

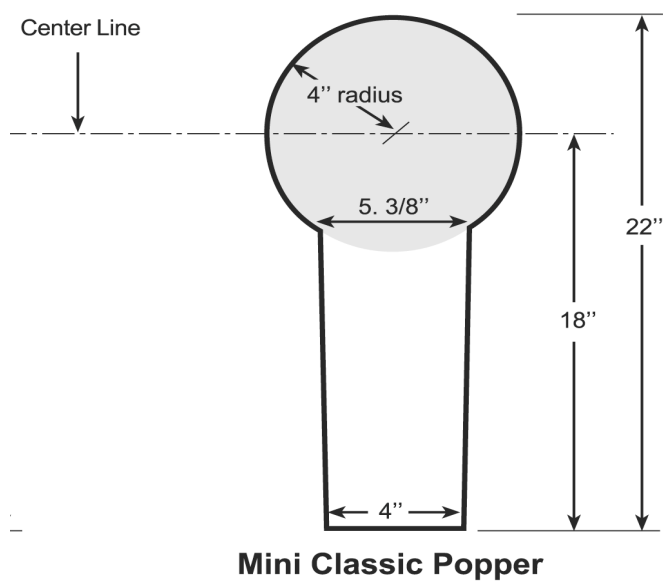
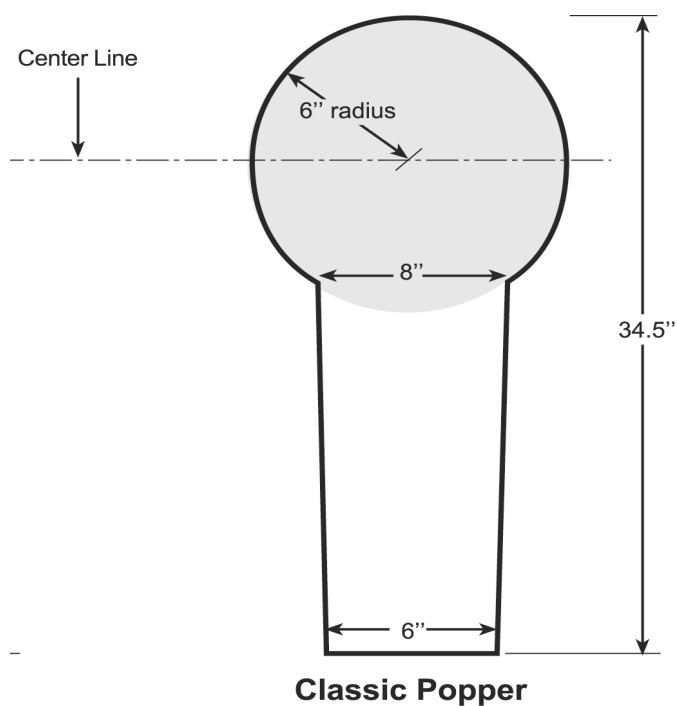
Réglage des Poppers IPSC

1. Le Range Master doit désigner un supplément spécifique de munitions et une ou plusieurs armes qui seront utilisées comme des outils officiels de réglage par des Arbitres autorisés par lui pour effectuer les réglages.
2. Avant le début du match, les munitions de réglage doivent être chronographiées en utilisant la procédure de la Règle 5.6.2. Les munitions de réglage, quand elles sont testées dans les armes désignées, doivent avoir un facteur de puissance de 125 (variation + / - 5%) pour être retenues.
3. Quand le supplément de munitions et les armes désignées ont été testés et approuvés par le Range Master, elles ne peuvent être contestées par les compétiteurs.
4. Le Range Master doit faire en sorte que chaque Popper soit réglé avant le commencement du match, et autant de fois que nécessaire durant le match.
5. Pour un premier réglage, chaque Popper doit être préparé pour tomber quand il est touché par un impact dans la zone de réglage par une arme désignée utilisant les munitions de réglage. Le coup tiré doit être fait de l'endroit de tir le plus proche possible que celui du réglage. Les zones de réglage sont indiquées dans les dessins des pages suivantes.
6. Si, pendant une épreuve, un Popper ne tombe pas alors qu'il a été touché, le compétiteur a trois alternatives :
 - (a) Le Popper est touché à nouveau jusqu'à ce qu'il tombe. Dans ce cas, aucune action supplémentaire n'est requise et le résultat de l'épreuve est relevé comme elle a été tirée.
 - (b) Le Popper est laissé debout mais le compétiteur ne conteste pas le réglage. Dans ce cas, aucune action supplémentaire n'est requise et le résultat de l'épreuve est relevé comme elle a été tirée, avec ledit popper comptabilisé comme une cible manquée.
 - (c) Le Popper est laissé debout mais le compétiteur conteste le réglage. Dans ce cas, le Popper et la zone proche dans laquelle il se trouve ne doit pas être touchée ou altérée par qui que ce soit. Si un Officiel du match viole cette règle, le compétiteur doit retirer l'épreuve. Si le compétiteur ou quelque personne que ce soit viole cette règle, le Popper sera comptabilisé comme une cible manquée et le reste de l'épreuve sera comptée comme elle a été tirée.
7. En l'absence de toute altération, un Arbitre responsable du réglage devra effectuer un test sur ledit Popper (comme requis avant en 6(c)), depuis le point le plus proche d'où le tireur a tiré dessus, ce qui suit s'appliquera :
 - (a) Si le premier coup tiré par l'Arbitre testeur touche la zone de réglage et que le Popper tombe, le popper est annoncé comme bien réglé, et sera comptabilisé comme une cible manquée.
 - (b) Si le premier coup tiré par l'Arbitre testeur touche la zone de réglage et que le Popper ne tombe pas, le Popper est annoncé comme défaillant, et le compétiteur est ordonné de retirer l'épreuve, une fois que le popper aura été réglé.
 - (c) Si le premier coup tiré par l'Arbitre testeur touche le Popper en dessous de la zone de réglage, le test de réglage est annoncé comme défaillant et il est ordonné au tireur de retirer l'épreuve.
 - (d) Si le premier coup tiré par l'Arbitre testeur manque la totalité du Popper, un autre coup doit être tiré jusqu'à ce que l'un des points 7(a), 7(b) or 7(c) s'applique.
8. À noter que les gongs métalliques IPSC ne sont pas sujets à un réglage ou à une contestation (voir la Règle 4.3.1.6).

APPENDIX C2

IPSC Popper Calibration Zones

The calibration zone for each target is indicated by the shaded area.

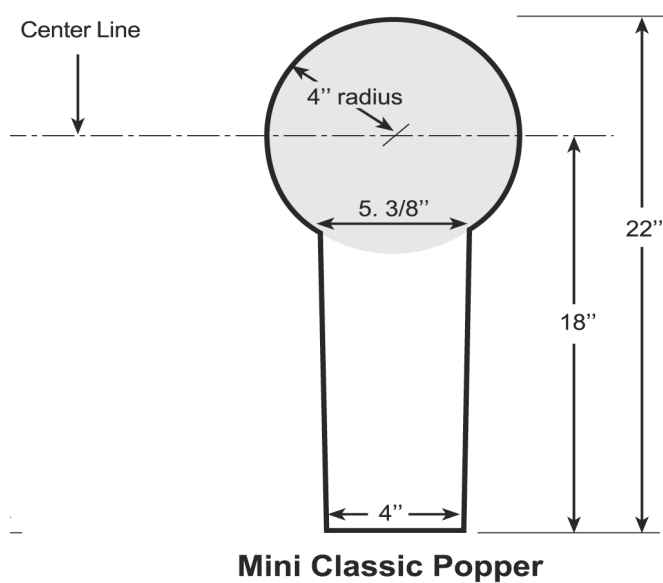
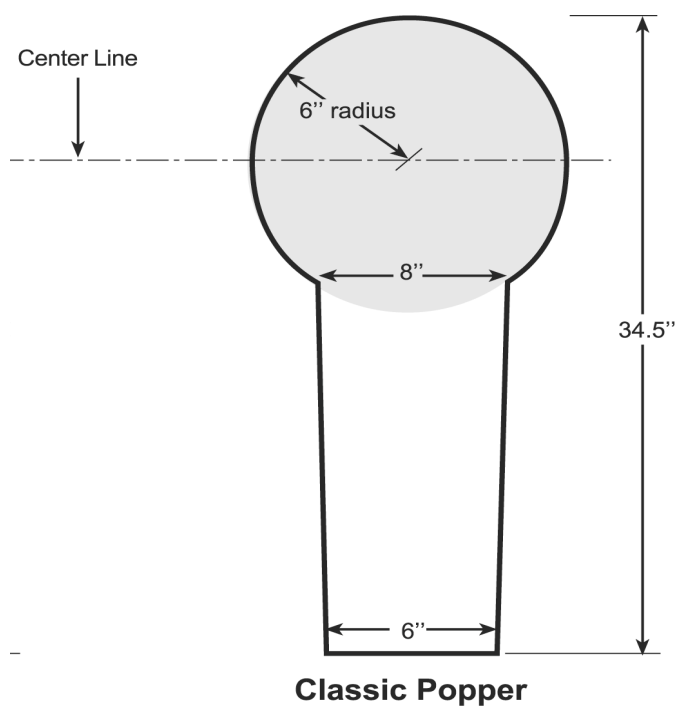


All Poppers – Scoring value: 5 points (Minor and Major)

APPENDICE C2

Zones de Réglage des Poppers IPSC

La zone de réglage pour chaque cible est indiquée par la zone ombrée.

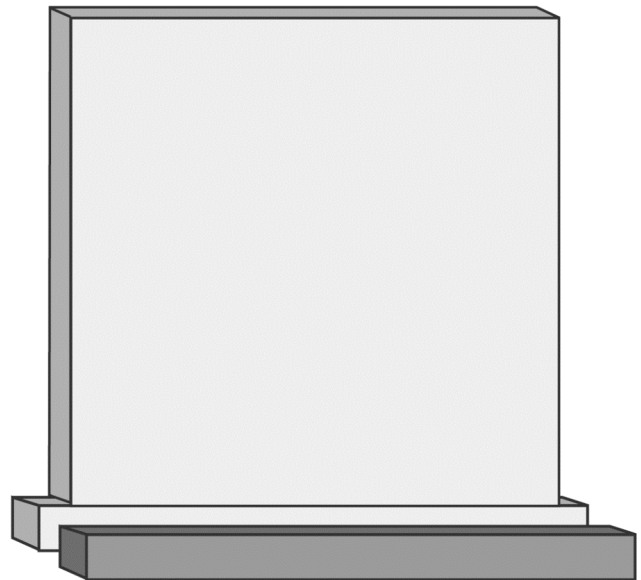
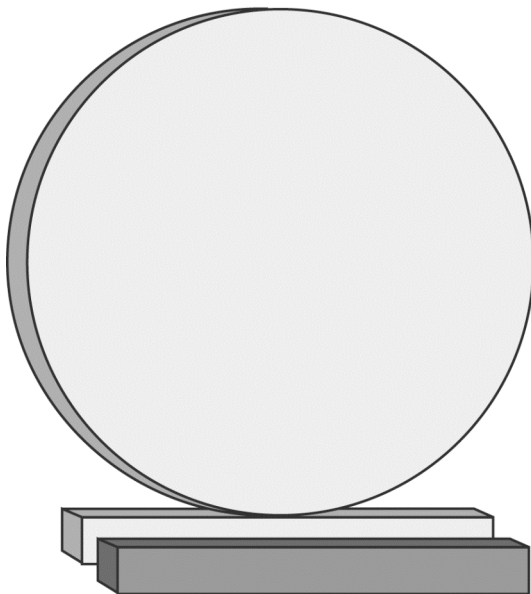


Chaque Popper – Valeur : 5 points (Mineur et Majeur)

APPENDIX C3

IPSC Metal Plates

Round		Square or Rectangular
20cm diameter	Minimum dimension	15cm each side
30cm diameter	Maximum dimension	30cm each side
5 points	Scoring value Minor and Major	5 points



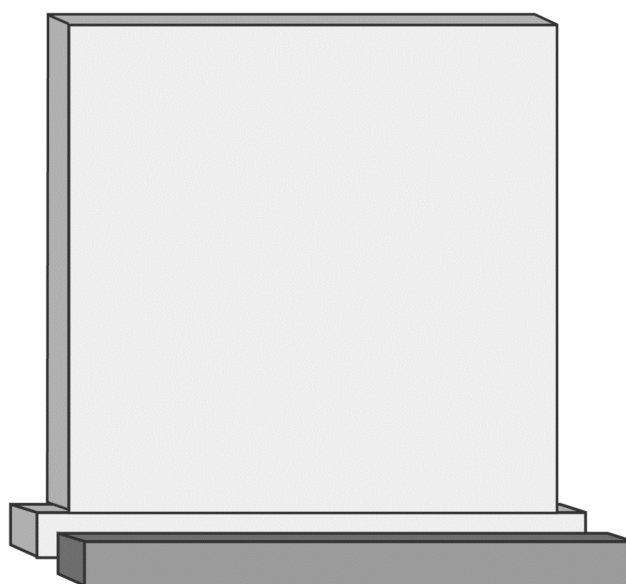
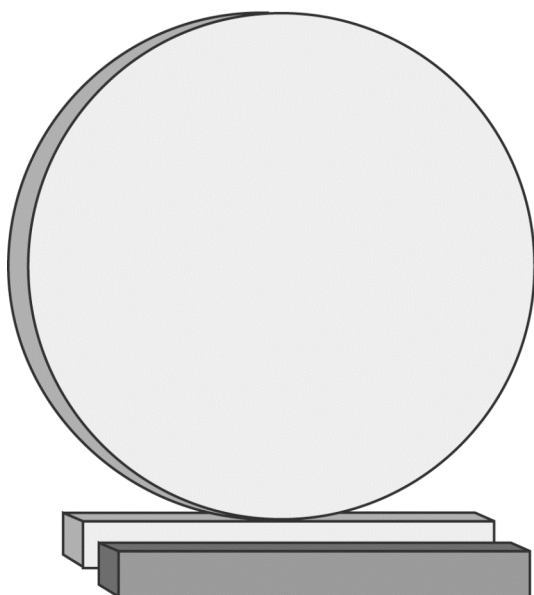
Construction Note

A small block of wood (indicated by dark shading above), approximately 2cm x 2cm, and about the same width as the plate, should be affixed in front of the base of the plate, to help prevent the plate from turning sideways when shot.

APPENDICE C3

Gongs Métalliques IPSC

Rond		Carré ou Rectangle
20cm de diamètre	Dimension Minimum	15cm de chaque côté
30cm de diamètre	Dimension Maximum	30cm de chaque côté
5 points	Valeur Mineur et Majeur	5 points



Note de Construction

Un petit morceau de bois (indiqué au dessus par la partie noire), approximativement de 2 cm X 2 cm, et à peu près de la même taille que la cible, pourra être fixé devant la base de la cible, pour éviter que la cible ne tourne sur le côté quand elle est touchée.

APPENDIX D1

Open Division

1	Minimum power factor for Major	160
2	Minimum power factor for Minor	125
3	Minimum bullet weight	120 grain for Major
4	Minimum bullet caliber / cartridge case length	9mm (0.354") / 19mm (0.748")
5	Minimum bullet caliber for Major	No
6	Minimum trigger pull (see Appendix F2)	No
7	Maximum handgun size	No
8	Maximum magazine length	170mm (see Appendix F1)
9	Maximum ammunition capacity	No
10	Max. distance of handgun and mags/speed loaders from torso	50mm
11	Rule 5.2.3.1 applies	Yes
12	Restriction on position of holster and other equipment	No
13	Optical/electronic sights permitted	Yes
14	Compensators permitted	Yes
15	Ports permitted	Yes

Special conditions:

16. Ammunition which fails to meet the minimum bullet weight above, but which chronographs at Major power factor, will be treated as unsafe and must be withdrawn (see Rule 5.5.6). **If the weight of the first of eight chronograph testing rounds drawn from a competitor under Rule 5.6.3.2 fails to meet the minimum bullet weight required for Major power factor, Rule 5.6.3.6 will apply, and a second round will be weighed as a final and definitive bullet weight test.**

In respect of all Division appendices, the term "Compensators" includes sound and/or flash suppressors of all kinds.

APPENDICE D1

Division Open

1	Facteur de puissance Majeur minimum	160
2	Facteur de puissance Mineur minimum	125
3	Poids minimum des ogives	120 grain pour le Majeur
4	Calibre minimum des ogives / Longueur minimum de l'étui	9mm (0.354") / 19mm (0.748")
5	Calibre minimum pour le Facteur de puissance Majeur	Non
6	Poids minimum du mécanisme de détente (voir Appendice F2)	Non
7	Taille maximum de l'arme	Non
8	Longueur maximum des Chargeurs	170mm (voir Appendice F1)
9	Capacité maximum de munitions	Non
10	Ecartement max. de l'arme et des chargeurs/speed loaders du corps	50mm
11	Application de la règle 5.2.3.1	Oui
12	Restriction sur la position du holster et autre équipement	Non
13	Système de visée Optique/Electronique autorisés	Oui
14	Compensateurs autorisés	Oui
15	Ouvertures autorisées	Oui

Conditions Spéciales :

16. Les munitions qui ne réussissent pas à avoir le poids de balle minimum indiqué au dessus, mais qui après le chronographe sont au facteur Majeur, seront traitées comme non-sûre et doivent être retirées de la compétition (voir la Règle 5.5.6). **Si le poids de la première ogive, des huit cartouches de test au chronographe, relevée sur un compétiteur conformément à la Règle 5.6.3.2 ne parvient pas à obtenir le poids minimum requis pour le facteur de puissance Majeur, la Règle 5.6.3.6 s'applique, et une seconde ogive est pesée comme un ultime et définitif test de poids.**

En respect à chaque Division, le terme "Compensateurs" inclut ceux de toute sorte qui suppriment le son et/ou le flash.

APPENDIX D2

Standard Division

1	Minimum power factor for Major	170
2	Minimum power factor for Minor	125
3	Minimum bullet weight	No
4	Minimum bullet caliber / cartridge case length	9mm (0.354") / 19mm (0.748")
5	Minimum bullet caliber for Major	10mm (0.40")
6	Minimum trigger pull (see Appendix F2)	No
7	Maximum handgun size	Yes, see below
8	Maximum magazine length	Yes, see below
9	Maximum ammunition capacity	No
10	Max. distance of handgun and mags/speed loaders from torso	50mm
11	Rule 5.2.3.1 applies	Yes
12	Restriction on position of holster and other equipment	Yes, see below
13	Optical/electronic sights permitted	No
14	Compensators permitted	No
15	Ports permitted	No, see below

Special conditions:

16. A handgun in its ready condition (See Section 8.1), but unloaded and with an empty magazine inserted, must fit wholly within the confines of a box which has internal dimensions of 225mm x 150mm x 45mm (tolerance of +1 mm, -0 mm). Note that all magazines must comply, failing which Rule 6.2.5.1 will apply.
17. Neither the handgun, nor any of its attachments, nor any allied equipment (e.g. magazines or other loading devices), can extend forward of the line illustrated in Appendix F3. Any such items a Range Officer deems not to be in compliance must be safely and promptly adjusted, failing which Rule 6.2.5.1 will apply.
18. Only porting of barrels is prohibited. Slides may be ported.

In respect of all Division appendices, the term "Compensators" includes sound and/or flash suppressors of all kinds.

APPENDICE D2

Division Standard

1	Facteur de puissance Majeur minimum	170
2	Facteur de puissance Mineur minimum	125
3	Poids minimum des ogives	Non
4	Calibre minimum des ogives / Longueur minimum de l'étui	9mm (0.354") / 19mm (0.748")
5	Calibre minimum pour le Facteur de puissance Majeur	10mm (0.40")
6	Poids minimum du mécanisme de détente (voir Appendice F2)	Non
7	Taille maximum de l'arme	Oui, voir après
8	Longueur maximum des Chargeurs	Oui, voir après
9	Capacité maximum de munitions	Non
10	Ecartement max. de l'arme et des chargeurs/speed loaders du corps	50mm
11	Application de la règle 5.2.3.1	Oui
12	Restriction sur la position du holster et autre équipement	Oui, voir après
13	Système de visée Optique/Electronique autorisés	Non
14	Compensateurs autorisés	Non
15	Ouvertures autorisées	Non, voir après

Conditions Spéciales :

16. Une arme en condition prête (Voir paragraphe 8.1), mais non chargée avec un chargeur vide engagé, doit entrer entièrement à l'intérieure d'une boîte dont les dimensions internes sont 225 mm x 150 mm x 45 mm (tolérance de + 1 mm et – 0 mm). A noter que tous les chargeurs doivent le respecter, un échec entraînera l'application de la Règle 6.2.5.1.
17. Ni l'arme, ou bien n'importe laquelle de ses pièces, ou encore tout équipement en accord (ex. chargeurs ou tout autre article de rechargement), ne peut dépasser de la ligne illustrée à l'Appendice F3. N'importe lequel de ces articles qu'un Arbitre suppose ne pas être en accord doit être immédiatement et de façon sûre ajusté, à défaut la Règle 6.2.5.1 s'appliquera.
18. Seules les ouvertures (porting) dans le canon sont interdites. Des ouvertures peuvent être faites sur la culasse.

En respect à chaque Division, le terme "Compensateurs" inclut ceux de toute sorte qui suppriment le son et/ou le flash.

APPENDIX D3

Modified Division

1	Minimum power factor for Major	170
2	Minimum power factor for Minor	125
3	Minimum bullet weight	No
4	Minimum bullet caliber / cartridge case length	9mm (0.354") / 19mm (0.748")
5	Minimum bullet caliber for Major	10mm (0.40")
6	Minimum trigger pull (see Appendix F2)	No
7	Maximum handgun size	Yes, see below
8	Maximum magazine length	Yes, see below
9	Maximum ammunition capacity	No
10	Max. distance of handgun and mags/speed loaders from torso	50mm
11	Rule 5.2.3.1 applies	Yes
12	Restriction on position of holster and other equipment	Yes, see below
13	Optical/electronic sights permitted	Yes
14	Compensators permitted	Yes
15	Ports permitted	Yes

Special conditions:

16. A handgun in its ready condition (See Section 8.1), but unloaded and with an empty magazine inserted, must fit wholly within the confines of a box which has internal dimensions of 225mm x 150mm x 45mm (tolerance of +1 mm, -0 mm). Note that all magazines must comply, failing which Rule 6.2.5.1 will apply.
17. Neither the handgun, nor any of its attachments, nor any allied equipment (e.g. magazines or other loading devices), can extend forward of the line illustrated in Appendix F3. Any such items a Range Officer deems not to be in compliance must be safely and promptly adjusted, failing which Rule 6.2.5.1 will apply.

In respect of all Division appendices, the term "Compensators" includes sound and/or flash suppressors of all kinds.

APPENDICE D3

Division Modified

1	Facteur de puissance Majeur minimum	170
2	Facteur de puissance Mineur minimum	125
3	Poids minimum des ogives	Non
4	Calibre minimum des ogives / Longueur minimum de l'étui	9mm (0.354") / 19mm (0.748")
5	Calibre minimum pour le Facteur de puissance Majeur	10mm (0.40")
6	Poids minimum du mécanisme de détente (voir Appendice F2)	Non
7	Taille maximum de l'arme	Oui, voir après
8	Longueur maximum des Chargeurs	Oui, voir après
9	Capacité maximum de munitions	Non
10	Ecartement max. de l'arme et des chargeurs/speed loaders du corps	50mm
11	Application de la règle 5.2.3.1	Oui
12	Restriction sur la position du holster et autre équipement	Oui, voir après
13	Système de visée Optique/Electronique autorisés	Oui
14	Compensateurs autorisés	Oui
15	Ouvertures autorisées	Oui

Conditions Spéciales :

16. Une arme en condition prête (Voir paragraphe 8.1), mais non chargée avec un chargeur vide engagé, doit entrer entièrement à l'intérieure d'une boîte dont les dimensions internes sont 225 mm x 150 mm x 45 mm (tolérance de + 1 mm et - 0 mm). A noter que tous les chargeurs doivent le respecter, un échec entraînera l'application de la Règle 6.2.5.1.
17. Ni l'arme, ou bien n'importe laquelle de ses pièces, ou encore tout équipement en accord (ex. chargeurs ou tout autre article de rechargement), ne peut dépasser de la ligne illustrée à l'Appendice F3. N'importe lequel de ces articles qu'un Arbitre suppose ne pas être en accord doit être immédiatement et de façon sûre ajusté, à défaut la Règle 6.2.5.1 s'appliquera.

En respect à chaque Division, le terme "Compensateurs" inclut ceux de toute sorte qui suppriment le son et/ou le flash.

APPENDIX D4

Production Division

1	Minimum power factor for Major	Not applicable
2	Minimum power factor for Minor	125
3	Minimum bullet weight	No
4	Minimum bullet caliber / cartridge case length	9mm (0.354") / 19mm (0.748")
5	Minimum bullet caliber for Major	Not applicable
6	Minimum trigger pull (see Appendix F2)	2.27 kg (5lbs) for first shot
7	Maximum handgun size	Maximum barrel length 127mm (5")
8	Maximum magazine length	Yes, see below.
9	Maximum ammunition capacity	No
10	Max. distance of handgun and mags/speed loaders from torso	50mm
11	Rule 5.2.3.1 applies	Yes
12	Restriction on position of holster and other equipment	Yes, see below.
13	Optical/electronic sights permitted	No
14	Compensators permitted	No
15	Ports permitted	No

Special conditions:

16. Only handguns approved and listed on the IPSC website may be used in Production Division.
17. Single-action-only handguns are prohibited. First shot must be double action. Handguns with external hammers must be fully decocked. Competitors in this Division who, after the issuance of the start signal and prior to making the first shot, cock the hammer on a handgun which has a loaded chamber, will incur one procedural penalty per occurrence. Note that a procedural penalty will not be assessed if the first double action shot attempted fails to discharge due to a malfunction, or in respect of courses of fire where the ready condition requires the competitor to prepare the handgun with an empty chamber. In these cases, the competitor may fire the first shot single action.
18. Neither the handgun, nor any of its attachments, nor any allied equipment (e.g. magazines or other loading devices), can extend forward of the line illustrated in Appendix F3. Any such items a Range Officer deems not to be in compliance must be safely and promptly adjusted, failing which Rule 6.2.5.1 will apply.
19. Original parts and components offered by the OFM as standard equipment, or as an option, for a specific model handgun on the IPSC approved handgun list are permitted, subject to the following:
 - 19.1 Modifications to them, other than minor detailing, are prohibited. **Prohibited modifications include changing the original colour and/or finish of a handgun, and/or adding stripes or other embellishments.**
 - 19.2 Base plates and/or any other devices which provide additional ammunition capacity (e.g. "+2" magazine extensions), are prohibited.
 - 19.3 Sights may be trimmed, adjusted and/or have sight black applied.
20. Aftermarket parts, components and accessories are prohibited, except as follows:
 - 20.1 Aftermarket magazines which match the external dimensions of standard magazines offered by the OFM for the approved handgun are permitted.
 - 20.2 Aftermarket sights of the same type and kind offered by the OFM for the approved handgun are permitted, provided their installation and/or adjustment requires no alteration to the handgun.
 - 20.3 Aftermarket grips which match the profile of the OFM standard for the approved handgun and/or the application of tape **on grips** is permitted, however, rubber sleeves are prohibited.
21. A competitor who fails to comply with any of the requirements above will be subject to Rule 6.2.5.1

In respect of all Division appendices, the term "Compensators" includes sound and/or flash suppressors of all kinds.

APPENDICE D4

Division Production

1	Facteur de puissance Majeur minimum	Non applicable
2	Facteur de puissance Mineur minimum	125
3	Poids minimum des ogives	Non
4	Calibre minimum des ogives / Longueur minimum de l'étui	9mm (0.354") / 19mm (0.748")
5	Calibre minimum pour le Facteur de puissance Majeur	Non applicable
6	Poids minimum du mécanisme de détente (voir Appendice F2)	2.27 kg (5lbs) pour le 1 ^{er} coup
7	Taille maximum de l'arme	Longueur Max. du canon 127mm (5")
8	Longueur maximum des Chargeurs	Oui, voir après.
9	Capacité maximum de munitions	Non
10	Ecartement max. de l'arme et des chargeurs/speed loaders du corps	50mm
11	Application de la règle 5.2.3.1	Oui
12	Restriction sur la position du holster et autre équipement	Oui, voir après.
13	Système de visée Optique/Electronique autorisés	Non
14	Compensateurs autorisés	Non
15	Ouvertures autorisées	Non

Conditions Spéciales :

16. Seules les armes listées et approuvées sur le site de l'IPSC peuvent être utilisées dans la Division Production.
17. Les pistolets simple action ne sont pas autorisés. Le premier coup doit être en double action. Les armes avec un marteau apparent doit être complètement rabattu. Les compétiteurs de cette Division qui, après le signal de départ et avant de tirer le premier coup, arment le marteau d'une arme qui est chargée, encourront une faute de procédure par répétition. À noter que la faute de procédure ne peut-être attribuée si le premier coup en double action tiré n'a pas eu d'effet à cause d'un mauvais fonctionnement, ou en accord avec une épreuve pour laquelle la condition prête requiert de la part du tireur de préparer son arme sans cartouche dans la chambre. Dans ce cas, le compétiteur peut tirer le premier coup en simple action.
18. Ni l'arme, ou bien n'importe laquelle de ses pièces, ou encore tout équipement en accord (ex. chargeurs ou tout autre article de rechargement), ne peut dépasser de la ligne illustrée à l'Appendice F3. N'importe lequel de ces articles qu'un Arbitre suppose ne pas être en accord doit être immédiatement et de façon sûre ajusté, à défaut la Règle 6.2.5.1 s'appliquera.
19. Des parties ou composants originaux fournis par l'OFM comme équipement standard, ou en tant qu'option, pour un modèle spécifique d'arme qui apparaît dans la liste approuvée par l'IPSC sont permis, à condition que ce qui suit soit respecté :
 - 19.1 Leurs modifications, autres que des détails mineurs, sont interdites. **Les modifications interdites incluent le changement de la couleur d'origine et/ou la finition de l'arme, et/ou le rajout de zébrures ou tout autre embellissement.**
 - 19.2 Les planchettes élévatrices et/ou n'importe quel autre outil qui procure une capacité en munition supérieure (ex. Extension de chargeur "+2"), sont interdits.
 - 19.3 Les organes de visée peuvent être taillés, ajustés et/ou avoir de la peinture noire d'appliquée.
20. Les pièces, composants et accessoires de constructeur différent sont interdits, excepté ce qui suit :
 - 20.1 Les chargeurs d'un autre constructeur qui correspondent aux dimensions externes d'un chargeur standard délivré par l'OFM pour une arme approuvée sont permis.
 - 20.2 Les organes de visée d'un autre constructeur du même type et sorte délivrés par l'OFM pour l'arme approuvée sont permis, à condition que leur montage et/ou ajustage ne requière pas d'altération à l'arme.
 - 20.3 Les poignées d'un autre constructeur qui correspondent au profil du standard de l'OFM pour l'arme approuvée et/ou l'application de scotch sur les poignées est permis, cependant, les manchons en caoutchouc sont interdits.
21. Un compétiteur qui ne respecte pas l'une de ces précédentes recommandations sera sujet à la Règle 6.2.5.1.

En respect à chaque Division, le terme "Compensateurs" inclut ceux de toute sorte qui suppriment le son et/ou le flash.

APPENDIX D5

Revolver Standard Division

1	Minimum power factor for Major	170
2	Minimum power factor for Minor	125
3	Minimum bullet weight	No
4	Minimum bullet caliber / cartridge case length	9mm (0.354") / 19mm (0.748")
5	Minimum bullet caliber for Major	No
6	Minimum trigger pull (see Appendix F2)	No
7	Maximum handgun size	No
8	Maximum magazine length	Not applicable
9	Maximum ammunition capacity	No, see below.
10	Max. distance of handgun and speed loaders from torso	50mm
11	Rule 5.2.3.1 applies	Yes
12	Restriction on position of holster and other equipment	No
13	Optical/electronic sights permitted	No
14	Compensators permitted	No
15	Ports permitted	No

Special conditions:

16. No limit on cylinder capacity, however, a maximum of 6 rounds to be fired before reloading. Violations will incur one procedural penalty per occurrence.
17. Any complete revolver (or a revolver assembled from components), produced by an OFM and available to the general public (except prototypes) is permitted.
18. Modifications such as weights or other devices to control and/or to reduce recoil are prohibited.
19. Modifications which are permitted are limited to:
 - 19.1 Replacement of, or modification to, sights, hammers and cylinder releases;
 - 19.2 Replacement barrels, provided the barrel length, **weight and profile** are the same as the OFM standard;
 - 19.3 Cosmetic enhancements which do not give a competitive advantage (e.g. plating, checkering of frames, custom grips);
 - 19.4 **Chamfering and/or** modifications to the cylinder to accept "Moon Clips".
20. "Self-loading" revolvers with retractable slides are prohibited in this Division.

In respect of all Division appendices, the term "Compensators" includes sound and/or flash suppressors of all kinds.

APPENDICE D5

Division Revolver Standard

1	Facteur de puissance Majeur minimum	170
2	Facteur de puissance Mineur minimum	125
3	Poids minimum des ogives	Non
4	Calibre minimum des ogives / Longueur minimum de l'étui	9mm (0.354") / 19mm (0.748")
5	Calibre minimum pour le Facteur de puissance Majeur	Non
6	Poids minimum du mécanisme de détente (voir Appendice F2)	Non
7	Taille maximum de l'arme	Non
8	Longueur maximum des Chargeurs	Non applicable
9	Capacité maximum de munitions	Non, voir après.
10	Ecartement max. de l'arme et des chargeurs/speed loaders du corps	50mm
11	Application de la règle 5.2.3.1	Oui
12	Restriction sur la position du holster et autre équipement	Non
13	Système de visée Optique/Electronique autorisés	Non
14	Compensateurs autorisés	Non
15	Ouvertures autorisées	Non

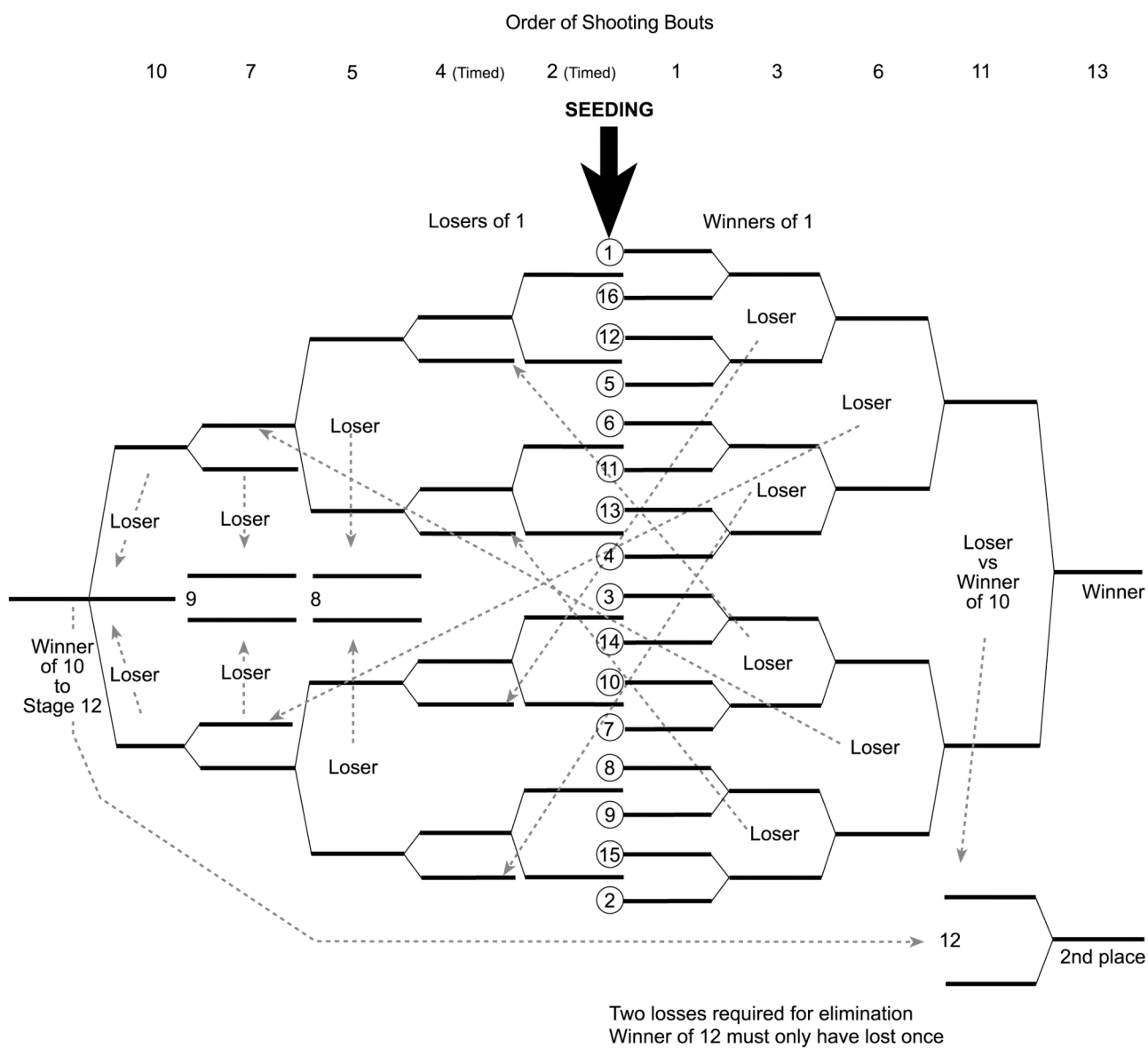
Conditions Spéciales :

16. Pas de limite sur la capacité du barillet, cependant, un maximum de 6 cartouches peut-être tiré avant de recharger. Toutes violations entraîneront une faute de procédure par répétition.
17. N'importe quel revolver complet (ou un revolver assemblé à l'aide de pièces détachées), produit par un OFM et disponible au public (excepté les prototypes) est permis.
18. Les modifications telles que le poids ou autres articles pour contrôler et / ou réduire le recul sont interdites.
19. Les modifications autorisées sont limitées au :
 - 19.1 Remplacement, ou modification, des organes de visée, du marteau et du bouton de libération du barillet ;
 - 19.2 Remplacement du canon, à condition que la longueur du canon, **le poids et le profil soient** les mêmes que le standard de l'OFM ;
 - 19.3 Des aménagements cosmétiques qui n'apportent pas d'avantages compétitifs (ex. le bronzage, le quadrillage de la carcasse, un grip modifié) ;
 - 19.4 Chanfreiner et/ou les modifications du barillet pour accueillir les "Moon Clips".
20. Les revolvers automatiques ("Self-loading") avec une culasse retractable sont interdits dans cette Division.

En respect à chaque Division, le terme "Compensateurs" inclut ceux de toute sorte qui suppriment le son et/ou le flash.

APPENDIX E1

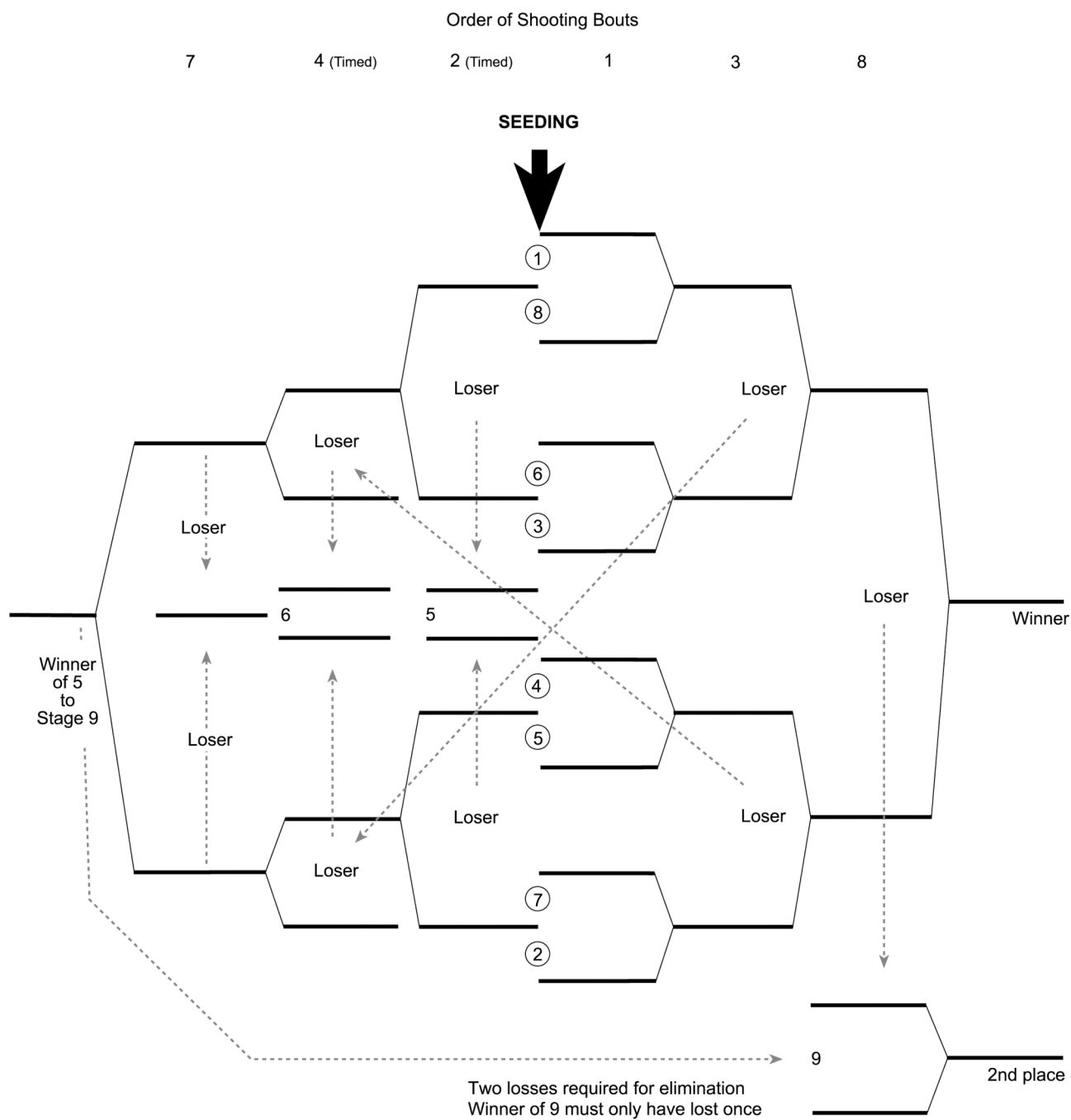
"J" Ladder for 16 Competitors



- 1st. Winner of 11
- 2nd. Winner of 12
- 3rd. Loser of 12
- 4th. Loser of 10
- 5th. Winner of 9
- 6th. Loser of 9
- 7th. Winner of 8
- 8th. Loser of 8
- 9th. - 12th. ranked by time in bout 4
- 13th. - 16th. ranked by time in bout 2

APPENDIX E2

"J" Ladder for 8 Competitors

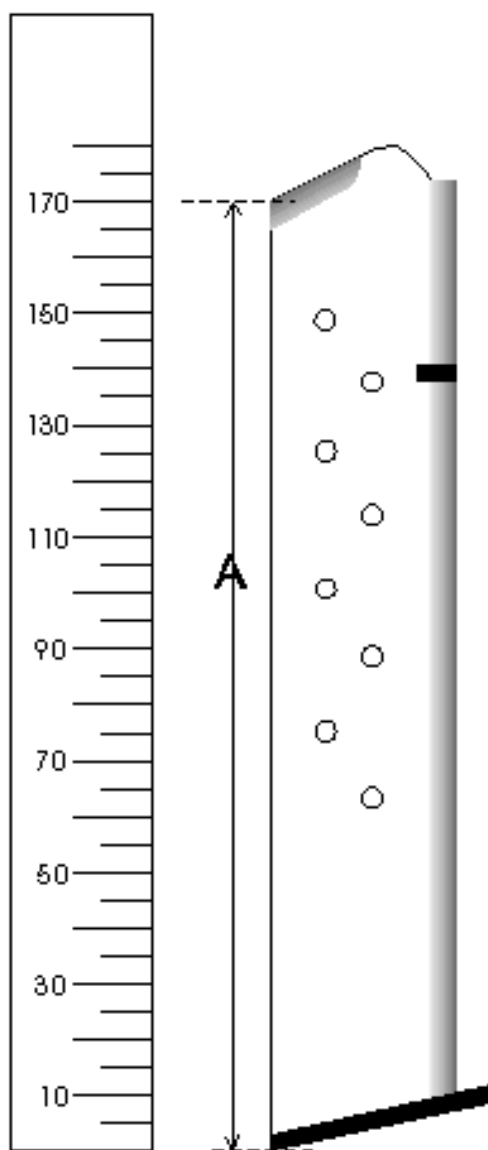


- 1st. Winner of 8
- 2nd. Winner of 9
- 3rd. Loser of 9
- 4th. Loser of 7
- 5th. Winner of 6
- 6th. Loser of 6
- 7th. Winner of 5
- 8th. Loser of 5

5th. - 6th. can be ranked by time in bout 4
7th. - 8th. can be ranked by time in bout 2

APPENDIX F1

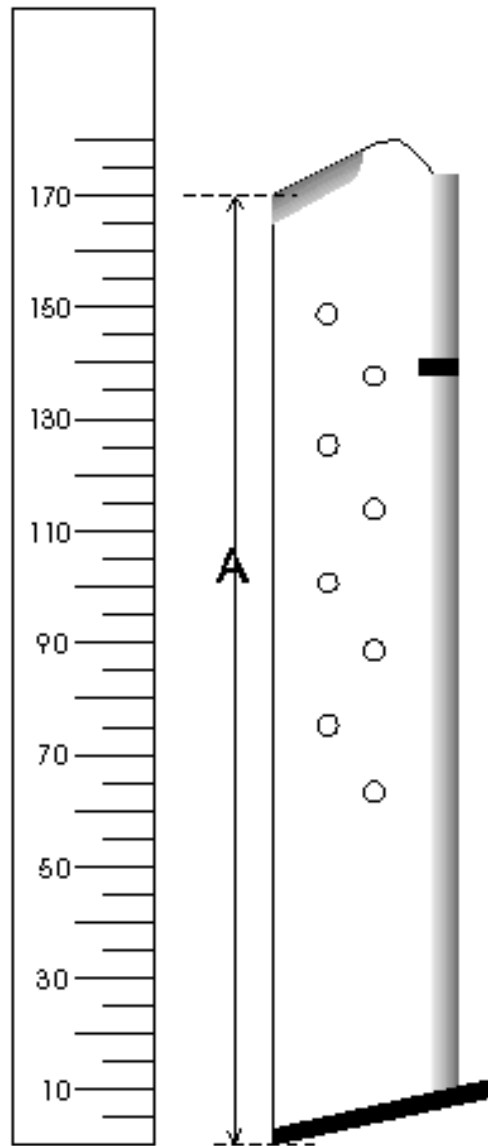
Magazine Measurement Procedure



170 mm = 6.6929 Inches = 6 11/16 "

APPENDICE F1

Procédure de Mesure du Chargeur



170 mm = 6.6929 Inches = 6 11/16 "

Trigger Pull Testing Procedure

When a minimum trigger pull is required by a Division, handguns will be tested as follows:

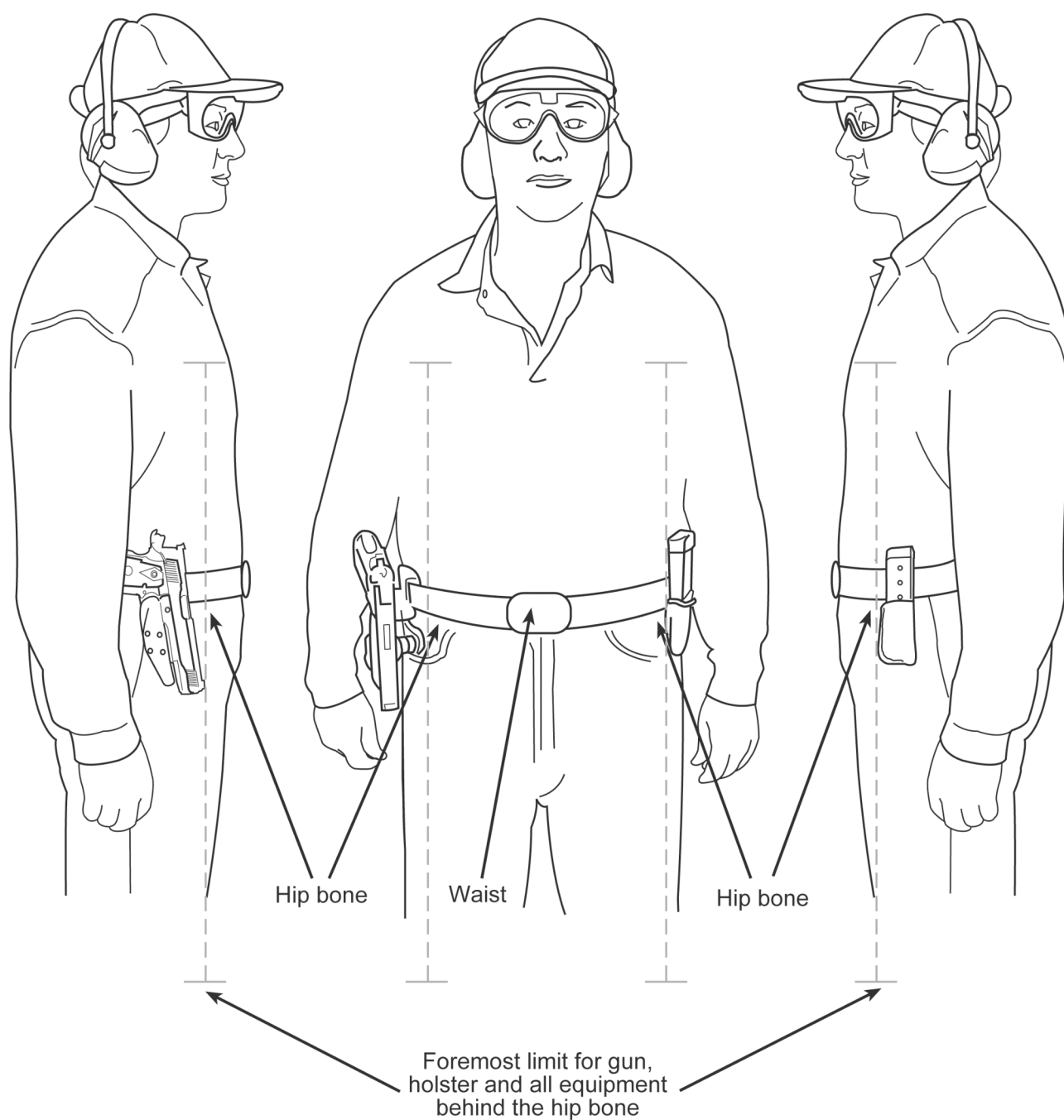
1. The unloaded handgun will be prepared as if the handgun is ready to fire a double action shot;
2. The trigger weight or scale will be attached as closely as possible to the center of the trigger face;
3. The trigger of the handgun, with the muzzle pointed vertically skywards, must either:
 - (a) Raise and hold a 2.27 kg (5lbs) weight, or
 - (b) Register not less than 2.27 kg (5lbs) on a scale;
4. One of the above tests will be conducted a maximum of 3 times;
5. If the hammer or striker does not fall on any 1 of the 3 attempts in 3(a) above, or if the scale registers not less than 2.27 kg (5lbs) in 3(b) above, the handgun has passed the test.
6. If the hammer or striker falls on all three (3) attempts in 3(a) above, or if the scale registers less than 2.27 kg (5lbs) in 3(b) above, the handgun has failed the test and Rule 6.2.5.1 will apply.

Procédure de Test du Poids de Détente

Quand un poids de détente minimum est requis par une Division, les armes seront testées comme suit :

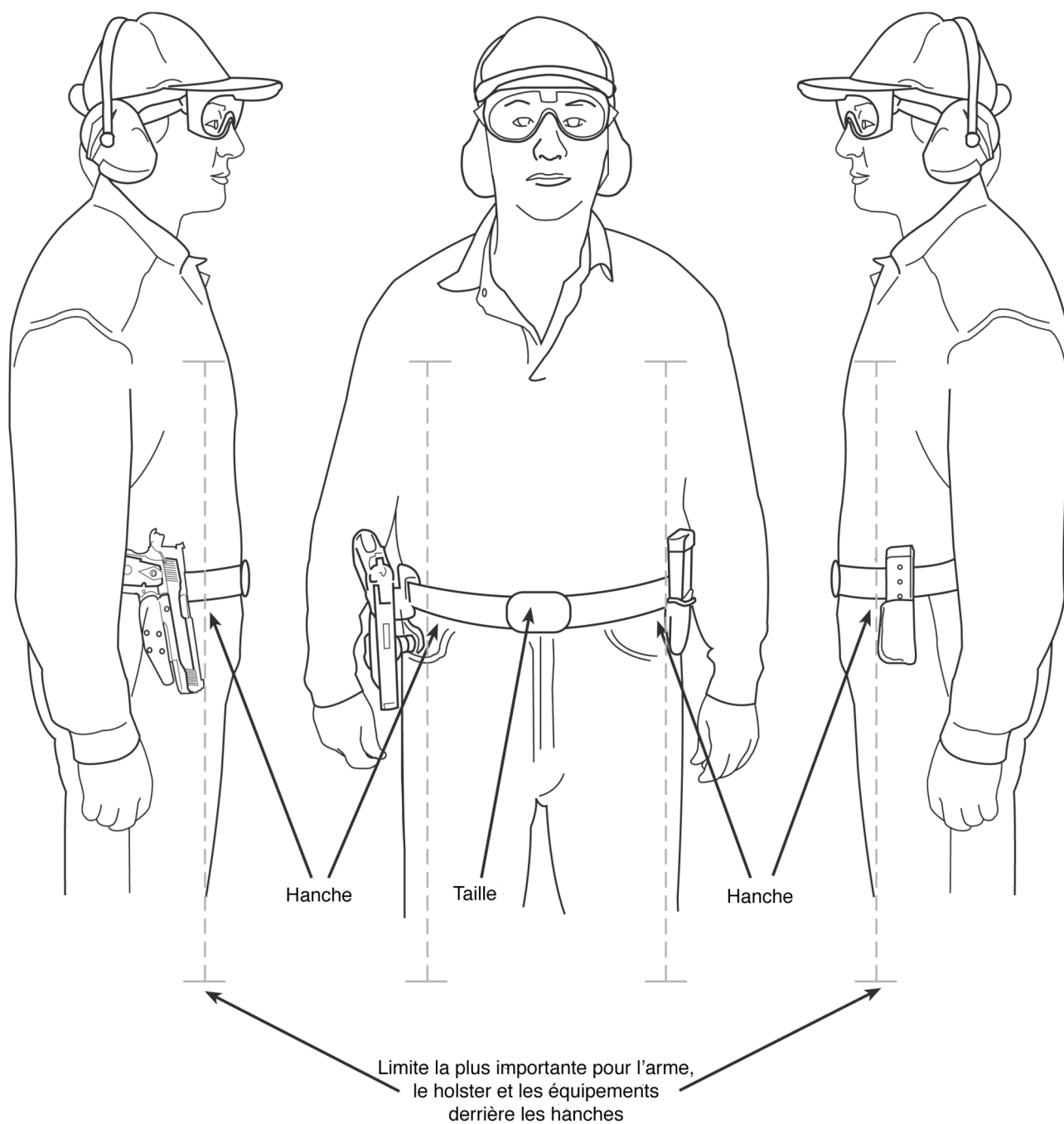
1. L'arme déchargée sera préparée comme si elle était en condition prête pour tirer en double action ;
2. Le peson ou l'appareil sera appliqué le plus proche possible du centre de la face de la détente ;
3. La détente de l'arme, avec le nez de l'arme dirigé verticalement, devra soit :
 - (a) Lever et tenir un poids de 2.27 kg (5lbs), ou
 - (b) Enregistrer un poids de 2.27 kg (5lbs) sur l'appareil ;
4. Un des tests précédent sera reconduit au maximum trois fois ;
5. Si le marteau ou le chien ne tombe pas à l'une (1) des trois (3) tentatives du 3(a), ou si l'appareil mesure un poids non inférieur à 2.27 kg (5lbs) du 3(b), l'arme aura passé le test.
6. Si le marteau ou le chien tombe aux trois (3) tentative du 3(a), ou si l'appareil enregistre un poids inférieur à 2.27 kg (5lbs) du 3(b), l'arme aura échoué au test et la Règle 6.2.5.1 s'appliquera.

Diagram of Equipment Position



APPENDICE F3

Dessin de la Position des Équipements



INDEX

Subject	Section or Rule
Accidental Discharge.....	10.4
Accuracy.....	1.1.3
Alcohol.....	10.7
Ammunition	
Prohibited.....	5.5.4
Spare.....	5.5.3
Unsafe.....	5.5.6
Angles of Fire.....	2.1.2
Appeal Procedure.....	11.5
Appeals.....	11.1
Approaching Targets.....	9.1.1
Arbitration Committee	
Composition.....	11.2
Procedures.....	11.5
Rulings.....	11.6
Time Limits.....	11.3
Verdict.....	11.6
Assistance.....	8.6
Balance: Speed, Accuracy & Power.....	1.1.3
Barriers.....	2.2.3
Belt	
Attachment.....	5.2.3
Divisions and Regulations.....	App. D
Female.....	5.2.3.1
Broken Firearm.....	5.7
Caliber	
Minimum.....	5.1.2
Divisions.....	App. D
Category.....	6.3/App. A
Changes to Ranges or Equipment.....	2.3
Charge Lines	
Introduction or Modification of.....	2.3
Penalties.....	10.2.1
Use of.....	2.2.1
Chief Range Officer.....	7.1.2
Chronograph	
Availability.....	5.6.1
Power Factor.....	5.6.1
Procedure.....	5.6.3
Verification.....	5.6.2
Classic Target.....	App. B2
Classification/Classifiers.....	1.2.2.3
Climbing Barriers.....	2.2.3
Common Firing Line.....	2.1.7
Competition	
Categories.....	6.3/App. A
Divisions.....	6.2/App. D
General Principles.....	6.1
Levels.....	App. A
Competitor Status and Credentials.....	6.5
Competitor's Equipment Failure.....	5.7
Comstock scoring.....	9.2.2
Penalties.....	9.4
Contest Types.....	6.1
Cooper Tunnel	
Construction.....	2.2.5
Penalties.....	10.2.5
Course Construction	
General Regulations.....	2.1
Criteria.....	2.2
Modification.....	2.3

Course Design / Dessin des matches	
General.....	1.1
Course Information / Information sur l'épreuve	
General Regulations.....	3.1
Local, Regional and National Rules.....	3.3
Stage Briefings.....	3.2
Courses of Fire / Épreuves	
Balance.....	1.2.1.4
Publication of.....	3.1
Types of.....	1.2
Cover / Caches	
Hard.....	4.1.4.1/4.2.4
Soft.....	4.1.4.2
Creeping.....	10.2.6
Difficulty.....	1.1.6
Disappearing Targets.....	9.9.2
Disqualification.....	10.3
Accidental Discharge.....	10.4
Finger Inside Trigger Guard.....	10.5.8 to 10.5.10
Movement.....	10.5.10
Prohibited Substances.....	10.7
Team Member.....	6.4.6
Unsafe Gun Handling.....	10.5
Unsportsmanlike Behavior.....	10.6
Division	
Deleted.....	6.2.5
Disqualification.....	6.2.6
Failure to Declare.....	6.2.5
Failure to Comply.....	6.2.5.1
More Than One.....	6.2.4
Recognition.....	6.2.1/App. A
Diversity.....	1.1.4
Dropped Firearm.....	10.5.3/10.5.14
Dropped Magazines.....	5.5.3
Drugs.....	10.7
Duty Rigs.....	5.2.7
DVC.....	1.1.3
Ear Protection.....	5.4
Extra Hits.....	9.4.5.2
Extra Shots.....	9.4.5.1
Eye Protection.....	5.4
Failure to Shoot At.....	9.5.6
Moving Targets.....	9.9
Penalty.....	10.2.7
Fault Lines	
Barriers.....	2.2.3
Introduction or Modification of.....	2.3
Penalties.....	10.2.1
Use of.....	2.2.1
Faulting.....	10.2.1
No Shots Fired.....	10.2.1
Shots Fired.....	10.2.1
Firing Line.....	2.1.7
Firing Positions.....	2.1.7
Freestyle.....	1.1.5
Handgun	
Auto or Burst.....	5.1.11
Distance From Body.....	5.2.5
Height.....	5.2.7.2
Modification.....	5.1.8
More Than One.....	5.1.9
Muzzle Angle.....	5.2.7.3
Re-holstering.....	2.2.2.4/8.2.5
Replacement.....	5.1.7

Serviceable and safe.....	5.1.6
Shoulder Stocks.....	5.1.10
Ready Condition.....	8.1
Ready Position.....	8.2.1
Tie Down Rigs.....	5.2.7.1
Trigger Pull.....	5.1.4
Handguns.....	5.1/App. D
Handling Ammunition.....	10.5.12
Handling of Firearms	
Safety Area.....	2.4/10.5.1
Unsafe.....	10.5.1
Hard Cover	
Props.....	2.2.6
Concealed Targets.....	4.1.4/4.2.4
Holster	
Belt.....	5.2.3
Changing Position.....	5.2.5.3
Choice.....	5.2.6
Covered Trigger.....	5.2.7.4
Duty Rigs.....	5.2.7.5
Equipment.....	5.2
Inside a tunnel.....	10.5.4
Position.....	5.2.5/App. F
Retaining Strap.....	5.2.5.3
ICS.....	6.7
Impenetrable Props	9.1.6
Impenetrable Targets.....	9.1.5
Interference.....	8.6
IPSC Membership.....	6.5.1
Junior Category.....	App. A2
Ladies Teams.....	App. A2
League.....	6.1.6
Long Courses.....	1.2.1.3
Loaded Firearm.....	10.5.13
Magazines	
Division.....	App. D
Dropped.....	5.5.3
Spare.....	5.5.3
Major.....	5.6.1.2
Malfunctions	
Competitors Equipment.....	5.7
Range Equipment.....	4.6
Management, Range.....	7
Match	
Definition.....	6.1.4
Director.....	7.1.6
Officials.....	7.1
Pre-Match.....	6.6.2
Maximum Points.....	9.2
Medium Courses.....	1.2.1.2
Membership and Affiliation.....	6.5
Metal Targets	
Authorized.....	4.3
Types.....	4.3
Versions.....	4.3
Metric	
Target.....	App. B3
Minimum Distance	
Metal Targets.....	2.1.3
Minimum Score.....	9.5.5
Minor.....	5.6.1.1
Modified Division.....	App. D3
Movement.....	8.5

Moving Targets	
Penalties.....	9.9
Scoring.....	9.9
Muzzle	
Angle When Holstered.....	5.2.7.3
Direction.....	10.5.2
Open Division.....	App. D1
Obstacles.....	2.1.6
Official Times.....	9.10
Penalties.....	10
Penalty in Lieu of Requirement.....	10.2.11
Penalty Targets	
Hits.....	9.4.2/9.4.3
Plates.....	4.3/App. C3
Poppers	
Configuration.....	App. C2
Operation & Calibration.....	App. C1
Scoring.....	App. C2
Targets.....	4.3
Dimensions and Scoring.....	App. C2
Power.....	1.1.3
Power Factor.....	5.6
Procedural Penalty.....	10
Assistance/Interference.....	8.6
Targets – Approaching/Touching.....	9.1.1/9.1.2
Production Division.....	App. D4
Prohibited Substance.....	10.7
Protest Fee	
Amount.....	11.4.1
Forfeited.....	11.4.2
Protest Time Limit.....	11.3
Published Courses.....	3.1.1
Quality.....	1.1.2
Quartermaster	7.1.4
Radial Tears.....	9.5.4
Range	
Changes.....	2.3
Commands.....	8.3
Equipment.....	4.6
Equipment Failure.....	4.6
Management.....	7
Master.....	7.1.5
Officer.....	7.1.1
Procedures	
False Start.....	8.6.4
Sight Pictures.....	8.7
Procedure Change/Revision.....	3.2.3
Surface.....	2.1.5
Ready	
Conditions.....	8.1/8.2
Positions.....	8.2
Recognition of Divisions, Categories and Teams.....	App. A2
Re-holster	
Competitor's Option.....	8.2.5
Course Design.....	8.2.5
Reengagement.....	10.2.9
Reloading.....	8.4
Replacement Handgun.....	5.1.7
Representation.....	6.5.2
Re-shoot Refusal by Competitor	2.3.3.3
Revolver	
Division.....	App. D5
Following Course of Fire.....	8.3.7
Ready Condition.....	8.1.1
Placing on Ground.....	10.5.3

Rounds Loaded.....	8.1.4
Safety	
Course Design.....	1.1.1
Glasses.....	5.4
Handguns.....	5.1.6
Host's Responsibilities.....	2.1.1
Impractical Behavior.....	2.1.4
Local Rules.....	3.3
Safety Area	
Construction.....	2.4
Live or Dummy Ammunition.....	2.4.2
Use.....	2.4.1
Sanction.....	1.3
Scaling Aids.....	2.2.2
Schedule.....	6.6
Score Sheets.....	9.7
Scoring	
Methods.....	9.2
Misses.....	9.4.2/9.4.3
Penalties.....	10
Policy.....	9.5
Programs.....	9.11
Responsibility.....	9.8
Values.....	9.4
Verification.....	9.6
Senior Category.....	App. A2
Shoot-Off.....	6.1.7
Short Courses.....	1.2.1.1
Shoulder Stocks.....	5.1.10
Sights.....	5.1.3
Speed.....	1.1.3
Speedloaders.....	5.5.2
Stage.....	6.1.3
Stage Briefings	
Information.....	3.2
Changes or Modification.....	3.2.3
Requirement.....	3.2.1
Stage Points.....	9.2.2.1/9.2.3.1/ 9.2.4.1/9.2.6
Standard Exercises.....	6.1.2/1.2.2.1
Standard Division.....	App. D2
Standby.....	8.3.3
String.....	6.1.1
Strong Hand.....	1.1.5.3
Sweeping.....	10.5.5
Targets	
Angle.....	2.1.8.4
Approaching.....	9.1.1
Authorized.....	4.1.1
Challenge.....	9.6
Dimensions.....	App. B&C
Disappearing/Moving.....	9.9
Frangible.....	4.4
Impenetrable.....	9.1.5
Malfunction.....	4.6
Maximum Hits Before Scoring.....	4.2.3
Placement.....	2.1.8
Prematurely Patched.....	9.1.3
Presentation.....	2.1.8.4
Scoring.....	9.4
Touching.....	9.1.2
Un-restored.....	9.1.4
Team Member	
Disqualification.....	6.4.6
Replacement.....	6.4.4/5

Teams.....	6.4
Tie Down Rigs.....	5.2.7.1
Ties.....	9.3
Timing Devices.....	9.10
Tournament.....	6.1.5
Trigger	
Covered.....	5.2.7.4
Pull.....	5.1.4/App. F2
Shoes.....	5.1.5
Tunnels.....	2.2.4
Unsafe Gun Handling.....	10.5
Unsportsmanlike Conduct.....	10.6
Vendor Areas	2.5
Virginia Count	
Penalties.....	9.2.3
Scoring.....	9.4.5
Weak Hand.....	1.1.5
Draw.....	8.2.4

INDEX

Sujet	Paragraphe ou règle
A	
Agrément	1.3
Aides à l'Escalade	2.2.2
Alcool	10.7
Angles de Tir	2.1.2
Appareils de Visée	5.1.3
Appareils de Chronométrage	9.10
Appels	11.1
Approcher des Cibles	9.1.1
Arme à feu Cassée	5.7
Arme à Feu Chargée	10.5.13
Arme de poing	5.1/App D
Armes de Poing	
Automatique	5.1.1
Distance d'éloignement du Corps	5.2.5
Hauteur	5.2.7.2
Modification	5.1.8
Plus d'une	5.1.9
Angle de la Bouche du Canon	5.2.7.3
Sécurité Primaire	5.1.6
Rengainer	2.2.2.4/8.2.5
Remplacement	5.1.7
Crosse d'Epaule	5.1.10
Condition Prête	8.1
Position Prête	8.2.1
Lanière de cuisse	5.2.7.1
Mécanisme de Détente	5.1/App D
Arme Tombée à terre	10.5.3/10.5.14
Assistance	8.6
B	
Balayage	10.5.5
Barrières	2.2.3
Bouche du Canon	
Angle quand il est au Holster	5.2.7.3
Direction	10.5.2
Briefing d'une Epreuve	
Information	3.2
Changement ou Modifications	3.2.3
Exigences	3.2.1
C	
Cache	
Dur	4.1.4.1/42.4
Léger	4.1.4.2
Calibre	
Minimum	5.1.2
Divisions	Appendice D
Cartouches Chargées	8.1.4

Catégories	6.3/Appendice A
Catégorie Senior	Appendice A2
Caution de Protestation	
Montant	11.4.1
Forfait	11.4.2
Ceinture	
Accessoires	5.3.4
Divisions et Règlements	Appendice D
Femmes	5.2.3.1
Chargeurs	
Division	Appendice D
Tombé	5.5.3
Parties	5.5.3
Chargeurs tombés à terre	5.5.3
Cibles	
Angle	2.1.8.4
Approcher	9.1.1
Autorisées	4.1.1
Défis	9.6
Dimensions	App B et C
Disparaissantes / Mouvantes	9.9
Cassables	4.4
Impénétrable	9.1.5
Mauvais Fonctionnement	4.6
Placement	2.1.8
Prématurément Bouchées	9.1.3
Présentation	2.1.8.4
Etablissement du Résultat	9.4
Toucher	9.1.2
Non remise en Etat	9.1.4
Cible « Classic »	Appendice B2
Cible Disparaissante	9.9.2
Cibles Impénétrables	9.1.5
Cibles Métalliques	
Autorisées	4.3
Types	4.3
Versions	4.3
Cibles Metric	Appendice B3
Cibles Mouvantes	
Pénalités	9.9
Etablissement du Résultat	9.9
Cibles Pénalisantes ou Non Tirable	
Impacts	9.4.2/9.4.3
Chief Range Officer	7.1.2
Chronographe	
Validité	5.6.1
Facteur de Puissance	5.6.1
Procédure	5.6.3
Vérification	5.6.2
Classification/Matches de classification	1.2.2.3
Compétition	
Catégories	6.3/Appendice A
Divisions	6.2/Appendice D
Principes Généraux	6.1

Niveaux	Appendice A
Comité d'Arbitrage	
Composition.....	11.2
Procédures	11.5
Jugements	11.6
Temps Limite.....	11.3
Verdict.....	11.6
Conception d'Epreuve	
Général	1.1
Conduite Antisportive	10.6
Construction d'Epreuve	
Règlements Généraux	2.1
Critères	2.2
Modification	2.3
Coups Supplémentaires	9.4.5.1
Creeping (mouvement avant le signal de départ)	10.2.6
Crosses d'Epaule	5.1.10
D	
Décharge Accidentelle	10.4
Défaut d'Engagement	
Cibles Mouvantes	9.9
Pénalités	10.2.7
Défaut d'Equipement du Compétiteur	5.7
Déchirures Radiales	9.5.4
Décompte Comstock	9.2.2
Pénalités	9.4
Décompte Virginia	
Pénalités	9.2.3
Etablissement du Résultat	9.4.5
Difficultés	1.1.6
Disqualification	
Décharge Accidentelle	10.4
Doigt dans le Pontet	10.5.8 à 10.5.10
Mouvement	10.5.10
Substances Prohibées	10.7
Membre d'une Equipe	6.4.6
Manipulation d'Arme Dangereuse	10.5
Conduite Antisportive	10.6
Distance Minimum	
Cibles Métalliques	2.1.3
Diversité	1.1.4
Division	
Supprimé	6.2.5
Disqualification	6.2.6
Défaut de Déclaration	6.2.5
Ne Convient pas à	6.2.5.1
Plus d'une	6.2.4
Reconnaissance	6.2.1/App A
Division Modified	Appendice D3
Division Open	Appendice D1
Division Production	Appendice D4
Division Standard	Appendice D2
Drogues	5.2.7

DVC	1.1.3
E	
Egalité	9.3
Epreuve	6.1.3
Epreuves Courtes	1.2.1.1
Epreuves Longues	1.2.1.3
Epreuves Moyennes	1.2.1.2
Epreuves Publiées	3.1.1
Epreuves Règles Générales	1.2.1.4
Publication	3.1
Types	1.2
Equilibre Rapidité, Précision et Puissance	1.1.3
Equipes	6.4
Equipes Dames	Appendice A2
Equipements de Service	5.2.7
Etablissement du Résultat	
Méthodes	9.2
Impact manquant « Miss ».....	9.4.2/9.4.3
Pénalités	10
Politique.....	9.5
Programmes	9.11
Responsabilités	9.8
Valeurs.....	9.4
Vérification	9.6
Escalader des Barrières	2.2.3
Exercices Standard	6.1.2/1.2.2.1
F	
Facteur de Puissance	5.6
Fauter	
Non Tirable Touchée	10.2.1
Coups Tirés	10.2.1
Feuille de Résultat	9.7
G	
Gestion, Stand	7
Gêne	8.6
Gongs	4.3/App C3
H	
Hard Cover	
Supports	2.2.6/4.1.4/4.2.4
Holster	
Ceinture	5.2.3
Changement de Position	5.2.5.3
Choix	5.2.6
Recouvre la Détente	5.2.7.4
Equipements de Service	5.2.7.5
Equipement	5.2
Position	5.2.5/App F
Strap de Rétention	5.2.5.3

I

ICS	6.7
Impacts Supplémentaires	9.4.5.2
Information sur l'Epreuve	
Règlements Généraux	3.1
Règles Locales, Régionales et Nationales	3.3
Briefings des Epreuves.....	3.2

J, K

L

Lanière de cuisse	5.2.7.1
Lignes de Charge	
Introduction ou Modifications de.....	2.3
Pénalités.....	10.2.1
Utilisation de	2.2.1
Lignes de Fautes	
Barrières	2.2.3
Introduction ou Modifications de	2.3
Pénalités.....	10.2.1
Utilisation de	2.2.1
Ligne de Tir	2.1.7
Ligne de Tir Communes	2.1.7
Ligue	6.1.6

M

Main Faible	1.1.5/10.1.4.9
Main Forte	1.1.5.3
Majeur	5.6.1.2
Match	
Définition	6.1.4
Directeur	7.1.6
Officiels	7.1
Pré Match	6.6.2
Manipulation d'Arme à Feu	
Zone de Sécurité	2.4/10.5.1
Non Sûre	10.5.1
Manipulation d'Arme Dangereuse	10.5
Manipulation de Munitions	10.5.12
Mauvais Fonctionnements	
Equipeement du Compétiteur	5.7
Equipeement du Stand	4.6
Membre et Affiliation	6.5
Membres IPSC.....	6.5.1
Membres d'une Equipe	
Disqualification	6.4.6
Remplacement	6.4.4/5
Dégainer	8.2.4
Mineur	5.6.1.1
Modifications des Stands ou des Equipements	2.3
Mouvement	8.5
Munitions	
Prohibées	5.5.4

Parties	5.5.3
Non Sûres	5.5.6
N	
O	
Obstacles	2.1.6
P	
Passe	6.1.1
Pénalités	10
Pénalités pour Faute de Procédure	10.1
Assistance/Gêne	8.6
Cibles – Approcher/Toucher	9.1.1/9.1.2
Pénalités pour Manquement aux Exigences	10.2.11
Planning	6.6
Points Maximum.....	9.2
Points Maximum de l'Epreuve	9.2.2.1 / 9.2.3.1
	9.2.4.1 / 9.2.6
Poppers	
Configuration	Appendix C2
Fonctionnement et Réglage	Appendix C1
Etablissement du Résultat	Appendix C2
Cibles	4.3
Dimension et Etablissement du Résultat	Appendix C2
Positions de Tir	2.1.7
Précision	1.1.3
Prêt	
Conditions	8.1
Positions	8.2
Procédure d'Appel.....	11.5
Protections Auditives	5.4
Protections Visuelles	5.4
Puissance	1.1.3
Q	
Qualité	1.1.2
Quartermaster	7.1.4
Queue de Détente	
Couverte	5.2.7.4
Mécanisme	5.1.4 / App F2
Sabot	5.1.5
R	
Rapidité	1.1.3
Recharger (changer de chargeur)	8.4
Reconnaissance des Divisions, Catégories et Equipes	Appendix A2
Option du Compétiteur	8.2.5
Conception d'Epreuve	8.2.5
Rengainer	
Réengagement	10.2.9
Refus d'un Reshoot pour le Compétiteur	2.3.3.3
Représentation	6.5.2

Résultat Minimum	9.5.5
Revolver	
Division	Appendice D5
Epreuves Suivantes	8.3.7
Condition Prête	8.1.1
Placer sur le Sol	10.5.3

S

Sécurité

Conception d'Epreuves	1.1.1
Lunettes	5.4
Armes de Poing	5.1.6
Responsabilités de l'Accueil	2
Conduites à Tenir	2.1.4
Règles Locales	3.3
Shoot-Off.....	6.1.7
Speedloaders	5.5.2
Stand – « Range »	
Modifications	2.3
Commandements	8.3
Equipement	4.6
Défaut de fonctionnement de l'Equipement.....	4.6
Gestion	7
Master	7.1.5
Arbitres	7.1.1
Procédures	8
Faux Départ	8.6.4
Prise de Visée	8.7
Procédure Changement/Révisions	3.2.3
Sol	2.1.5
Statut et Crédit du Compétiteur	6.5
Style Libre	1.1.5
Substance Prohibée	10.7
Supports impénétrables	9.1.6

T

Temps Limite pour Protester	11.3
Temps Officiel	9.10
Tenez-vous Prêt « Standby »	8.3.3
Tournoi	6.1.5
Tunnel Cooper	
Construction	2.2.5
Pénalités	10.2.5
Tunnels	2.2.4
Types de Concours	6.1

U, V, W, X, Y

Z

Zones des Exposants.....	2.5
Zones de Sécurité	
Construction.....	2.4
Munitions, réelles ou inertes	2.4.2
Utilisation	2.4.1